

JEUDI, 29 MARS 1951

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller Sauvé,
Appuyés par le conseiller V. Lévesque,
il est

RESOLU:- que soient considérés comme lus et soient confirmés, le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 1er mars 1951, de même que ceux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence approuvés et signés par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 55,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Doherty, de l'avenue Chester à l'avenue Somerled, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97068 voir page 196 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,200.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Lavoie, de l'avenue Maplewood en gagnant le sud, jusqu'à l'avenue Lacombe, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97132/1 voir page 197 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 23,000.00 pour la construction d'égouts dans la rue Beaubien, de la 41e Avenue à la rue Viau (37e) et dans la rue Viau, de la rue Beaubien en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97133/1 voir page 197 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 26,000.00 pour la construction d'un égout dans la 40e Avenue, de la rue de Bellechasse à la rue Beaubien, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97138/1 voir page 198 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,800.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Fielding, de l'avenue Borden en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97137/1 voir page 198 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 18,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue Paul-Pau, de la rue Sherbrooke à la rue de Forbin-Janson, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97134/1 voir page 198 volume 43 des rapports)

THURSDAY, MARCH 29th 1951

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor Sauvé,
Seconded by Councillor V. Lévesque,
it was

RESOLVED:- that the minutes of the meeting of Council held on March 1st, 1951, as well as the minutes of the adjourned meetings following the same, be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and by the City Clerk.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 55,000 to lay a sewer in Doherty Avenue, from Chester to Somerled Avenues, the following report was submitted and read:

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,200.00 to lay a sewer in Lavoie Street, from Maplewood Avenue southward to Lacombe Avenue, the following report was submitted and read:

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 23,000 to lay sewers in Beaubien Street, from 41st Avenue to Viau Street (37th), and in Viau street, from Beaubien Street northward, the following report was submitted and read:

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 26,000 to lay a sewer in 40th Avenue, from Bellechasse to Beaubien Streets, the following report was submitted and read:

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,800 to lay a sewer in Fielding Avenue, from Borden Avenue eastward, the following report was submitted and read:

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 18,500 to lay a sewer in Paul-Pau Street, from Sherbrooke to Forbin-Janson Streets, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

Ré. mod.

O.P. 4

Vol. 298

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 68,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Ellendale, du chemin de la Côte des Neiges à un point situé à l'ouest de la rue Doussin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97135/1 voir page 199 volume 43 des rapports)

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,900.00 pour la construction d'un égout dans la rue Arnoldi, de la rue Saint-Anselme en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97136/1 voir page 199 volume 43 des rapports)

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de Grand Boulevard, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97069/1 voir page 200 volume 43 des rapports)

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de la 15e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97071/1 voir page 200 volume 43 des rapports)

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de l'avenue West Hill, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97085/1 voir page 200 volume 43 des rapports)

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Godfrey, de l'avenue Benny en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97070/1 voir page 201 volume 43 des rapports)

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Fleury, du boulevard Saint-Laurent à la rue Clark, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97092/1 voir page 201 volume 43 des rapports)

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Isabella, de l'avenue Earncliffe au boulevard Décarie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 92072/1 voir page 204 volume 43 des rapports)

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 68,000 to lay a sewer in Ellendale Avenue, from Côte des Neiges Road to a point west of Doussin Street, the following report was submitted and read:

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,900 to lay a sewer in Arnoldi Street, from Saint-Anselme Street eastward, the following report was submitted and read:

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,200 to lay a permanent sidewalk on the east side of Grand Boulevard, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,200 to lay a permanent sidewalk on the east side of 15th Avenue, from Beaubien to Saint-Zotique Streets, the following report was submitted and read:

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,700 to lay a permanent sidewalk on the west side of West Hill Avenue, from Chester to Fielding Avenues, the following report was submitted and read:

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,400 to lay permanent sidewalks on both sides of Godfrey Avenue, from Benny Avenue eastward, the following report was submitted and read:

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,800 to lay permanent sidewalks on both sides of Fleury Street, from Saint-Laurent Boulevard to Clark Street, the following report was submitted and read:

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,600 to lay permanent sidewalks on both sides of Isabella Avenue, from Earncliffe Avenue to Décarie Boulevard, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Bellechasse, sur le côté sud, de la 31e Avenue à la 36e Avenue, et sur le côté nord, de la 35e Avenue à la 36e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97083/1 voir page 204 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 19e Avenue, sur le côté est, de la rue Beaubien à la rue Bélanger, et sur le côté ouest, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97076/1 voir page 204 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 18,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Bessborough, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97073/1 voir page 205 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Raudot, de la rue Jogues à la rue D'Umas, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97074/1 voir page 205 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Belmore, de Parc Western (avenue Fielding) au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97077/1 voir page 206 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,100.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Borden, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97075/ voir page 206 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chambord, entre le chemin de la Côte Saint-Michel et la rue Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97078/1 voir page 206 volume 43 des rapports)

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,000 to lay permanent sidewalks on both sides of Bellechasse Street, south side from 31st to 36th Avenues, and north side from 35th to 36th Avenues, the following report was submitted and read:

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,000 to lay permanent sidewalks on both sides of 19th Avenue, east side from Beaubien to Bélanger Streets, and west side from Beaubien to Saint-Zotique Streets, the following report was submitted and read:

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 18,700 to lay permanent sidewalks on both sides of Bessborough Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,100 to lay sidewalks on both sides of Raudot Street, from Jogues to Dumas Streets, the following report was submitted and read:

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 24,800 to lay permanent sidewalks on both sides of Belmore Avenue, from Western Park (Fielding Avenue) to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,100 to lay permanent sidewalks on both sides of Borden Avenue, from Chester to Fielding Avenues, the following report was submitted and read:

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,600 to lay permanent sidewalks on both sides of Chambord Street, between Côte Saint-Michel Road and Jarry Street, the following report was submitted and read:

JEUDI, 29 MARS 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Chambord, de la rue Villaray en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97098 voir page 207 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,050.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest du chemin Bellingham, de l'avenue Maplewood au boulevard Mont-Royal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97099 voir page 207 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,700.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la voie ouest du boulevard Décarie, entre l'avenue Plamondon et Garland Place, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97101 voir page 208 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,850.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Saint-Donat, de la rue Hochelaga à la rue Boyce, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97102 voir page 208 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue d'Iberville, de l'avenue Bon-Air à la rue de Sainte-Foy, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97079/1 voir page 209 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Forbes, du boulevard O'Brien en gagnant l'ouest jusqu'aux lots 30-469 et 30-466 inclusivement, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97080/1 voir page 209 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lavoie, de l'avenue Lacombe au chemin de la Côte Sainte-Catherine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97081/1 voir page 208 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Gurotte, de la rue Fleury à l'avenue Sauvé, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97082/1 voir page 210 volume 43 des rapports)

THURSDAY, MARCH 29th 1951

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,000 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of Chambord Street, from Villaray Street southward, the following report was submitted and read:

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,050 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of Bellingham Road, from Maplewood Avenue to Mont-Royal Boulevard, the following report was submitted and read:

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,700 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of the west roadway of Décarie Boulevard, between Plamondon Avenue to Garland Place, the following report was submitted and read:

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,850 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of Saint-Donat Street, from Hochelaga to Boyce Streets, the following report was submitted and read:

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,400 to lay permanent sidewalks on both sides of Iberville Street, from Bon-Air Avenue to Sainte-Foy Street, the following report was submitted and read:

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,200 to lay permanent sidewalks on both sides of Forbes Street, from O'Brien Boulevard westward to lots 30-469 and 30-466 inclusively, the following report was submitted and read:

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,700 to lay permanent sidewalks on both sides of Lavoie Street, from Lacombe Avenue to Côte Sainte-Catherine Road, the following report was submitted and read:

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 20,400 to lay permanent sidewalks on both sides of Gurotte Avenue, from Fleury Street to Sauvé Avenue, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Dépatie, du boulevard Gouin en gagnant le sud jusqu'aux lots 25-111 et 157 inclusivement, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97084/1 voir page 210 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mountain Sights, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Lacombe, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97086/1 voir page 210 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Montclair, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97087/1 voir page 211 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Mallet, de la rue Holt à la rue Jourdain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97088/1 voir page 211 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Trenholme, de l'avenue Harley à l'avenue Elmhurst, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97089/1 voir page 212 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de Grande Allée, de la rue Fleury à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97090/1 voir page 212 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 49,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de la Peltrie, du chemin de la Côte des Neiges à l'avenue Westbury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97091/1 voir page 212 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Westmore, de l'avenue Harley au chemin Upper Lachine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97139/1 voir page 213 volume 43 des rapports)

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to lay permanent sidewalks on both sides of Dépatie Street, from Gouin Boulevard southward to lots Nos. 25-111 and 157 inclusively, the following report was submitted and read:

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mountain Sights Avenue, from Côte Sainte-Catherine Road to Lacombe Avenue, the following report was submitted and read:

33.- The Order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 22,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Montclair Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mallet Street, from Holt to Jourdain Streets, the following report was submitted and read:

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Trenholme Avenue, from Harley to Elmhurst Avenues, the following report was submitted and read:

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Grande Allée, from Fleury to Sauriol Streets, the following report was submitted and read:

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 49,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Peltrie Street, from Côte des Neiges Road to Westbury Avenue, the following report was submitted and read:

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Westmore Street, from Harley Avenue to Upper Lachine Road, the following report was submitted and read:

JEUDI, 29 MARS 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Isabella, de l'avenue Earnsccliffe au boulevard Décarie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97072/2 voir page 213 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 51,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Bessborough, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte St-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97073/2 voir page 214 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Raudot, de la rue Jogues à la rue Dumas, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97074/2 voir page 214 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 25,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Borden, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97075/2 voir page 214 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 67,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 19e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97076/2 voir page 215 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 55,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Carotte, de la rue Fleury à l'avenue Sauvé, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97082/2 voir page 215 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 53,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Belmore, de Parc Western (avenue Fielding) au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97077/2 voir page 216 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 32,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chambord, entre le chemin de la Côte Saint-Michel et la rue Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97078/2 voir page 216 volume 43 des rapports)

THURSDAY, MARCH 29th 1951

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,600.00 to lay a permanent paving on Isabella Avenue, from Earnsccliffe Avenue to Décarie Boulevard, the following report was submitted and read:

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 51,400.00 to lay a permanent paving on Bessborough Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 24,800.00 to lay a permanent paving on Raudot Avenue, from Jogues to Dumas Streets, the following report was submitted and read:

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 25,000.00 to lay a permanent paving on Borden Avenue, from Chester to Fielding Avenues, the following report was submitted and read:

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 67,300.00 to lay a permanent paving on 19th Avenue, from Beaubien to Bélanger Streets, the following report was submitted and read:

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 55,200.00 to lay a permanent paving on Carotte Avenue, from Fleury Street to Sauvé Avenue, the following report was submitted and read:

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 53,200.00 to lay a permanent paving on Belmore Avenue, from Western Park (Fielding Avenue) to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 32,700.00 to lay a permanent paving on Chambord Street, between Côte Saint-Michel Road and Jarry Street, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 50,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue d'Iberville, de l'avenue Bon-Air à la rue de Sainte-Foy, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97079/2 voir page 216 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 32,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lavoie, de l'avenue Lacombe au chemin de la Côte Sainte-Catherine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97081/2 voir page 217 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Dépatie, du boulevard Gouin en gagnant le sud jusqu'aux lots 25-111 et 157 inclusivement, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97084/2 voir page 217 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 122,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de la Peltrie, du chemin de la Côte des Neiges à l'avenue Westbury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97091/2 voir page 218 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 37,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue West-Hill, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97085/2 voir page 218 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 35,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Mountain Sights, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Lacombe, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97086/2 voir page 218 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 51,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Montclair, de l'avenue Fielding au chemin de la Côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97087/2 voir page 219 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Mallet, de la rue Holt à la rue Jourdain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97088/2 voir page 219 volume 43 des rapports)

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 50,100.00 to lay a permanent paving on Iberville Street, from Bon-Air Avenue to Sainte-Foy Street, the following report was submitted and read:

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 32,800.00 to lay a permanent paving on Lavoie Street, from Lacombe Avenue to Côte Sainte-Catherine Road, the following report was submitted and read:

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 21,300.00 to lay a permanent paving on Dépatie Street, from Gouin Boulevard southward to lots 25-111 and 157 inclusively, the following report was submitted and read:

50.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 122,900.00 to lay a permanent paving on Peltrie Street, from Côte des Neiges Road to Westbury Avenue, the following report was submitted and read:

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 37,300.00 to lay a permanent paving on West Hill Avenue, from Chester to Fielding Avenues, the following report was submitted and read:

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 35,800.00 to lay a permanent paving on Mountain Sights Avenue, from Côte Sainte-Catherine Road to Lacombe Avenue, the following report was submitted and read:

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 51,600.00 to lay a permanent paving on Montclair Avenue, from Fielding Avenue to Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,700.00 to lay a permanent paving on Mallet Street, from Holt to Jourdain Streets, the following report was submitted and read:

JEUDI, 29 MARS 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Trenholme, de l'avenue Harley à l'avenue Elmhurst, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97089/2 voir page 220 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 43,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur Grande Allée, de la rue Fleury à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97090/2 voir page 220 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Fleury, du boulevard Saint-Laurent à la rue Clark, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97092/2 voir page 220 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 45,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Bellechasse, de la 31e Avenue à la 36e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97083/2 voir page 221 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Godfrey, de l'avenue Benny en gagnant l'est jusqu'au pavage existant situé à l'est de l'avenue West-Hill, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97070/2 voir page 221 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Forbes, du boulevard O'Brien en gagnant l'ouest jusqu'aux lots 30-469 et 30-466 inclusivement, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97080/2 voir page 222 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 29,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 15e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97071/2 voir page 222 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 2e Avenue, entre la rue Masson et l'avenue Laurier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97094/1 voir page 222 volume 43 des rapports)

THURSDAY, MARCH 29th 1951

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 21,600.00 to lay a permanent paving on Trenholme Avenue, from Harley to Elmhurst Avenues, the following report was submitted and read:

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 43,400.00 to lay a permanent paving on Grande Allée, from Fleury to Sauriol Streets, the following report was submitted and read:

57.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,000.00 to lay a permanent paving on Fleury Street, from Saint-Laurent Boulevard to Clark Street, the following report was submitted and read:

58.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 45,000.00 to lay a permanent paving on Bellechasse Street, from 31st to 36th Avenues, the following report was submitted and read:

59.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,200.00 to lay a permanent paving on Godfrey Avenue, from Benny Avenue eastward to the existing paving east of West Hill Avenue, the following report was submitted and read:

60.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,600.00 to lay a permanent paving on Forbes Street, from O'Brien Boulevard westward to lots 30-469 and 30-466 inclusively, the following report was submitted and read:

61.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 29,200.00 to lay a permanent paving on 15th Avenue, from Beaubien to Saint-Zotique Streets, the following report was submitted and read:

62.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 21,700.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 2nd Avenue, between Masson Street to Laurier Avenue, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue Molson, entre les rues Bélanger et Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97095/1 voir page 223 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Marquette, entre les rues Bélanger et Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97096/1 voir page 223 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la 9e Avenue, entre les rues Holt et Dandurand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97097/1 voir page 224 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 27,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Chabot, entre les rues Jean-Talon et Everett, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97093/1 voir page 224 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,700.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la voie ouest du boulevard Décarie, de l'avenue Plamondon à Garland Place, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97103 voir page 224 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,300.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue Ferrier, du boulevard Décarie en gagnant l'est jusqu'aux lots 96-197 et 96-127 inclusivement, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97104 voir page 225 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Westmore, de l'avenue Harley au chemin Upper Lachine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97139/2 voir page 225 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Filion,
Moore, Farly, Pitts et Dozois, il est

RESOLU:- que lesdits rapports soient adoptés.

63.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 21,900.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Molson Street, between Bélanger and Saint-Zotique Streets, the following report was submitted and read:

64.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 21,000.00 to lay a permanent paving on the lane east of Marquette Street, between Bélanger and Saint-Zotique Streets, the following report was submitted and read:

65.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,000.00 to lay a permanent paving on the lanes east of 9th Avenue, between Holt and Dandurand Streets, the following report was submitted and read:

66.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 27,200.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Chabot Street, between Jean-Talon and Everett Streets, the following report was submitted and read:

67.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,700.00 to lay by day labor a permanent paving on the west roadway of Décarie Boulevard, from Plamondon Avenue to Garland Place, the following report was submitted and read:

68.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,300.00 to lay by day labor a permanent paving on Ferrier Street, from Décarie Boulevard eastward to lots 96-197 and 96-127 inclusively, the following report was submitted and read:

69.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 21,000.00 to lay a permanent paving on Westmore Street, from Harley Avenue to Upper Lachine Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion,
Moore, Farly, Pitts and Dozois, it was

RESOLVED:- that said reports be adopted.

JEUDI, 29 MARS 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 MAI 1951

V.P. 285

Vol. 286

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er juin 1950 votant un crédit de \$ 7,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Laurier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94399/3 voir page 226 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 MAI 1951

V.P. 426

Vol. 286

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er septembre 1950 votant un crédit de \$ 8,600.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Teck, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95218/2 voir page 226 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,
Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

V.P. 366

Vol. 286

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le remboursement du coût de construction d'un égout dans la rue de la Peltrie et dans l'avenue Westbury; de répartir ce coût selon les dispositions de la charte de la Cité, et d'abroger la résolution du Conseil votant un crédit de \$ 64,000.00 pour la construction de ces égouts, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95066/2 voir page 226 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, VAUTELET,
HARRINGTON, HORAN et STEPHENS, il est

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

V.P. 361

Vol. 286

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le remboursement du coût de construction d'un égout dans la rue de Martigny et dans la rue Sauvé; de répartir ce coût selon les dispositions de la charte de la Cité, et d'abroger la résolution du Conseil votant un crédit de \$ 51,000.00 pour la construction de ces égouts, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94823/2 voir page 227 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller ROCHON,
Appuyée par les conseillers BOCK, GIRARD, MOORE,
BRIEN, CROTEAU et J.-P. HAMELIN, il est

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le remboursement du coût de construction de trottoirs permanents sur l'avenue West Hill et de répartir ce coût selon les dispositions de la charte de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95422/4 voir page 227 volume 43 des rapports)

THURSDAY, MARCH 29th 1951

70.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of Council under date of 1st June 1950 voting an appropriation of \$ 7,000.00 to lay a sewer in Laurier Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

71.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of Council under date of 1st September 1950 voting an appropriation of \$ 8,600.00 to lay a sewer in de Teck Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

72.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the refund of the cost of laying a sewer in Peltrie Street and in Westbury Avenue; to apportion such cost according to the provisions of the City Charter, and to repeal the resolution of Council voting an appropriation of \$ 64,000.00 for the laying of such sewers, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, VAUTELET,
HARRINGTON, HORAN and STEPHENS, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

73.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the refund of the cost of laying a sewer in Martigny Street and in Sauvé Street; to apportion such cost according to the provisions of the City Charter, and to repeal the resolution of Council voting an appropriation of \$ 51,000.00 for the laying of such sewers, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors BOCK, GIRARD, MOORE,
BRIEN, CROTEAU and J.-P. HAMELIN, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

74.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the refund of the cost of laying permanent sidewalks on West Hill Avenue and to apportion such cost according to the provisions of the City Charter, the following report was submitted and read:

JEUDI, 29 MARS 1951

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin, Wagar,
Lyall et Munday,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le remboursement du coût de construction d'un égout dans l'avenue Randall et de répartir ce coût selon les dispositions de la charte de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94822/3 voir page 228 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin, Wagar,
Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser le remboursement du coût de la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Randall et de répartir ce coût selon les dispositions de la charte de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95423/6 voir page 228 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin, Wagar,
Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 75 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21g de la charte.

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation The New World Club of Canada (Montreal), le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91000/11 voir page 228 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller Seigler,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel The Royal Institution for the Advancement of Learning permet à la Cité de poser une conduite d'eau et un drain sous la place Walbrae, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97105 voir page 229 volume 43 des rapports)

THURSDAY, MARCH 29th 1951

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin, Lyall,
Wagar and Munday,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

75.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the refund of the cost of laying a sewer in Randall Avenue and to apportion such cost according to the provisions of the City Charter, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin, Wagar,
Lyall and Munday, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

76.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the refund of the cost of laying permanent sidewalks on Randall Avenue and to apportion such cost according to the provisions of the City Charter, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin, Wagar,
Lyall and Munday, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 75 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21g of the Charter.

77.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to incorporate The New World Club of Canada (Montreal), the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Seigler,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

78.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed by which The Royal Institution for the Advancement of Learning allows the City to lay a water main and a drain under Walbrae Place, the following report was submitted and read:

JEUDI, 29 MARS 1951

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet,
Harrington et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

79.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité ratifie la vente à l'enchère à MM. Gordon L. & Russell A. Hodge, au prix de \$ 12,450.00, d'un terrain situé rue Sherbrooke ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96913 voir page 229 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin, Lyall,
Wagar et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente à National Chemical Exterminating Co., au prix de \$ 5,550.00, d'un terrain ayant front sur la rue Hochelaga, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90000/ voir page 229 volume 43 des rapports)
4239

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 1er mars 1951 approuvant un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-du-Foyer, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95006/4 voir page 230 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, au prix de \$ 9,500.00, d'un immeuble requis en vue de l'amélioration de l'intersection de l'avenue Papineau et du boulevard Perras, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96625 voir page 230 volume 43 des rapports)

V.P. 144

V.A. 287

THURSDAY, MARCH 29th 1951

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,
Harrington and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21g of the Charter.

79.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed by which the City ratifies the sale by auction to Messrs. Gordon L. & Russell A. Hodge, at the price of \$ 12,450.00 of a lot located on Sherbrooke Street West, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin, Lyall,
Wagar and Munday, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

80.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale to National Chemical Exterminating Co., at the price of \$ 5,500.00, of a lot fronting on Hochelaga Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

81.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of the Council dated March 1st 1951 approving a draft deed of exchange of certain lots between the City and the Parish Corporation of Notre-Dame-du-Foyer, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the 3 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21g of the Charter.

82.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition at the price of \$ 9,500.00 of a property required to improve the intersection of Papineau Avenue and Perras Boulevard, the following report was submitted and read:

JEUDI, 29 MARS 1951

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Croteau et
J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Brien dissident, voir procès-verbal du 2 avril 1951).

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de The Shawinigan Water & Power, au prix de \$ 314.50, d'une lisière de terrain située au sud de la rue Rouen et à l'ouest de l'avenue Jeanne-d'Arc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97106 voir page 230 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.
Son Honneur le Maire déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21g de la charte.

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet l'empiètement sur l'avenue Louis-Hébert de la propriété appartenant à M. Eugène Yvorchuck, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97047 voir page 231 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet l'empiètement sur l'avenue de L'Esplanade de la propriété appartenant à Mme S. Kogan, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97062 voir page 231 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet l'empiètement sur la rue Faillon de la propriété appartenant à M. Olivas LeBlanc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97125 voir page 231 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien
et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

*Rés. abrégés
V.P. 262
Vol. 287*

*Rés. abrégés
O.P. 262
Vol. 287*

THURSDAY, MARCH 29th 1951

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Croteau and
J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted. (Councillor Brien dissenting, see the minutes of the meeting held on April 2nd 1951).

83.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from The Shawinigan Water & Power, at the price of \$ 314.50 of a strip of land located south of Rouen Street, and west of Jeanne-d'Arc Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin and Vachon, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the 2 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members present, as required by Article 21g of the Charter.
84.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed by which the City allows the encroachment on Louis-Hébert Avenue of the property belonging to Mr. Eugène Yvorchuck, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

85.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed by which the City allows the encroachment on Esplanade Avenue, of the property belonging to Mrs. S. Kogan, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

86.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed by which the City allows the encroachment on Faillon Street of the property belonging to Mr. Olivas LeBlanc, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21g of the Charter.

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1264 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96889/1 voir page 330 volume 43 des rapports)
(Pour règlement 2019 voir page 392 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,
Wagar, Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2, 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,
Wagar, Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1400 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Préfontaine, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96927 voir page 203 volume 43 des rapports)
(Pour règlement 2020 voir page 392 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lalancette,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit article soit amendé en remplaçant le deuxième alinéa par le suivant:

"RUE DE ROUEN: 1. côté nord: a) entre la rue Moreau et la rue Cuvillier; b) entre l'avenue Bourbonnière et l'avenue d'Orléans;
2. côté sud: a) entre la rue Préfontaine et la rue Cuvillier;
b) entre l'avenue Valois et l'avenue d'Orléans."

L'article 1, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 2 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lalancette,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit article soit amendé en y remplaçant le deuxième alinéa par le suivant:

"ARTICLE 8a.- Sur le côté nord de la rue de Rouen, entre la rue Cuvillier et la rue Nicolet, la construction des bâtiments doit se faire conformément aux stipulations suivantes:."

L'article 2, tel que modifié, est alors agréé.

87.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1264 concerning the erection of buildings in Notre-Dame de Grâce Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,
Wagar, Lyall and Munday, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that the Council proceed with the reading of the said draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1, 2, 3 and 4 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,
Wagar, Lyall and Munday, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

88.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1400 concerning the erection and occupancy of buildings in Préfontaine Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of said draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Lalancette,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said article be amended by replacing the second paragraph thereof by the following:

"ROUEN STREET: 1.- north side: a) between Moreau and Cuvillier Streets; b) between Bourbonnière and Orléans Avenues; 2.- south side: a) between Préfontaine and Cuvillier Streets; b) between Valois and Orléans Avenues."

Article 1, as amended, was then agreed to.

Article 2 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Lalancette,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said article be amended by replacing the second paragraph thereof by the following:

"ARTICLE 8a.- On the north side of Rouen Street, between Cuvillier and Nicolet Streets, the construction of buildings shall be made in conformity with the following provisions:."

Article 2, as amended, was then agreed to.

JEUDI, 29 MARS 1951

L'article 3 étant lu, il est agréé.

L'article 4 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Lalancette,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit article soit amendé en y remplaçant le deuxième alinéa par le suivant:

"ARTICLE 12a.- Sur le côté nord de la rue de Rouen, entre la rue Davidson et la rue Cuvillier, la construction des bâtiments doit se faire conformément aux stipulations suivantes:"

L'article 4, tel que modifié, est alors agréé.

L'article 5 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalan-
cette, Despatis et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96817 voir page 203 volume 43 des rapports)
(Pour règlement 2021 voir page 392 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2, 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 3 règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement concernant l'établissement temporaire de terrains de stationnement pour automobiles, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97108 voir page 240 volume 43 des rapports)
(Pour règlement 2022 voir page 392 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

THURSDAY, MARCH 29th 1951

Article 3 being read, it was agreed to.

Article 4 being read and a debate arising,

On motion of Councillor Lalancette,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said article be amended by replacing the second paragraph thereof by the following:

"Article 12a.- On the north side of Rouen Street, between Davidson and Cuvillier Streets, the construction of buildings shall be made in conformity with the following provisions:"

Article 4, as amended, was then agreed to.

Article 5, being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said draft by-law, as amended, be now adopted.

89.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed to the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded to the reading of the said draft by-law and articles 1, 2, 3 and 4 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 3 By-laws had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21g of the Charter.

90.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law concerning the temporary establishment of parking lots for automobiles, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu, et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Bulloch dissident).

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Savignac.

L'article 2 étant lu, il est agréé.

L'article 3 étant lu et un débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Guévremont,
Appuyé par le conseiller Lortie,

Que ledit article soit amendé en y ajoutant le paragraphe suivant:

"Dans une zone résidentielle ces permis ne pourront être accordés qu'après que le requérant aura soumis une requête favorable signée par les deux-tiers du nombre total des électeurs municipaux situés dans un rayon de 200 pieds de l'endroit où se trouveraient tels terrains de stationnement. L'authenticité des signatures apposées sur cette requête devra être attestée sous serment par la personne qui aura obtenu ces signatures."

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

L'article 3 est alors agréé.

Les articles 4 à 11 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Proposé par le conseiller Dozois,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Filion et Pitts,

Que l'article suivant soit ajouté après l'article 11:

"ARTICLE 12.- Les détenteurs de tels permis ne devront en aucun cas ni d'aucune manière, agir de façon à causer des ennuis pour les occupants des bâtiments avoisinants."

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Dozois, J.-O. Asselin, Filion et Pitts retirent leur motion.

L'article 12 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre président déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,
il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures 30 de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and article 1 being read, and a debate arising, it was agreed to. (Councillor Bulloch dissenting).

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor Savignac.

Article 2 being read, it was agreed to.

Article 3 being read and a debate arising,

Moved by Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Lortie,

That said article be amended by adding thereof the following paragraph:

"In a residential zone, such permits shall be granted only after the applicant shall have submitted a petition signed by two-thirds of the total number of the municipal electors located within a radius of 200 feet from the site of such parking grounds. The authenticity of the signatures on such petition shall be attested under oath by the person obtaining such signatures."

And, a debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

Article 3 was then agreed to.

Articles 4 to 11 inclusively being read, they were agreed to.

Moved by Councillor Dozois,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Filion and Pitts,

That the following article be added after article 11:

"ARTICLE 12.- The holder of such permits shall in no case or in no way act in such manner as to cause inconvenience to occupants of neighboring buildings."

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Dozois, J.-O. Asselin, Filion and Pitts withdrew their motion.

Article 12 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

The member presiding declared that the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,
it was

RESOLVED:- that the present meeting be suspended until 3:30 o'clock in the afternoon, this day, to continue the consideration of this order of the day.

JEUDI, 29 MARS 1951

Et, advenant 3 heures de l'après-midi, ce jour,
Le conseiller Savignac ayant repris le fauteuil, et

Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, et les conseillers Seigler, Pilon, Dubreuil, Lalancette, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, Pitts, Vanier, Kolber, Leblanc, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Coulet, Brisebois, Loïselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Harrington, Horan, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand étant présents, le Conseil reprend sa séance.

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1267 concernant les établissements de nettoyage à sec, de teinturerie à sec et de détachage, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97142 voir page 241 volume 43 des rapports)
(Pour règlement 2023 voir page 391 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre président déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement relatif aux billets de stationnement, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97109 voir page 241 volume 43 des rapports)
(Pour règlement 2024 voir page 391 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu, il est agréé.

L'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

THURSDAY, MARCH 29th 1951

And, at 3 o'clock, in the afternoon, this day,
Councillor Savignac having taken the Chair, and
His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, and Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

91.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1267 concerning dry cleaning, dry dyeing and stain removing establishments, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,
it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

The member presiding declared that the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21g of the Charter.

92.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law relating to parking tickets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Dozois,
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble being read, it was agreed to.

Article 1 being read and a debate arising,

JEUDI, 29 MARS 1951

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Filion et Dozois,

Que ledit article soit amendé en y insérant, dans la seizième ligne, après le mot "endroit", les mots "et en un temps".

Et, un nouveau débat s'engageant,

Proposé par le conseiller Provost,
Appuyé par les conseillers E. Pigeon et Jodoin,

Que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif pour plus ampleétude.

Du consentement unanime du Conseil, les conseillers Provost, E. Pigeon et Jodoin retirent leur motion.

Et, un autre débat s'engageant et la motion des conseillers J.-O. Asselin, Filion et Dozois étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

L'article 1, tel que modifié, est alors agréé.

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller Dozois,

Que ledit projet de règlement, tel que modifié, soit maintenant adopté.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire prend le fauteuil.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Seigler, Filion, Lalancette, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Carrière, Gaudry, Farly, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Dupuis, Pitts, Vanier, Kolber, Leblanc, Lafaille, Lyall, Lortie, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, Murphy, Deslauriers, Bogert, Prud'homme, McNamara, Wagar, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Simoneau, Vachon, Hudon, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loisel, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Harrington, Moran, Lafontaine, G. Gauthier, Tardif et J.-P. Hamelin. (67).

CONTRE: Les conseillers Dubreuil, Savignac, Simard, Guévremont, Brien, Godin, Dubeau, G.-A. Gagnon, Jodoin, Lépine, Désormiers, Ravary, Binder, Gagliardi, L. Pigeon, E. Pigeon, Barron, Bock et Bertrand. (19).

Ainsi, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est soumise:

THURSDAY, 29th MARCH 1951

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion and Dozois,

That said article be amended by inserting therein, in the fifteenth line, after the word "place", the words "and at a time".

And, another debate arising,

Moved by Councillor Provost,
Seconded by Councillors E. Pigeon and Jodoin

That said draft by-law be returned to the Executive Committee for further study.

With the unanimous consent of Council, Councillors Provost, E. Pigeon and Jodoin withdrew their motion.

And, a further debate arising and the motion of Councillors J.-O. Asselin, Filion and Dozois being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

Article 1, as amended, was then agreed to.

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Dozois,

That said draft by-law, as amended, be now adopted.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor took the Chair.

And, another debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (67)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (19)

(For names, see opposite page)

So, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

With the unanimous consent of Council, the following motion was submitted:

JEUDI, 29 MARS 1951

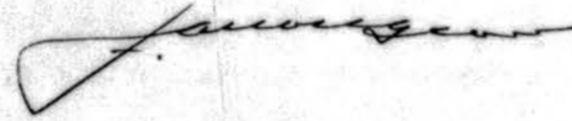
Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Pitts,

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de madame E.-W. Tobin, belle-mère de leur estimé collègue, le conseiller J.-O. Asselin, président du Comité exécutif;

Qu'ils désirent exprimer à ce dernier ainsi qu'aux autres membres de la famille de la regrettée défunte leurs condoléances dans ce deuil cruel qui vient de les frapper.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,

Le Conseil s'ajourne au vendredi, 30 mars courant, à 3 heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.



GREFFIER DE LA CITE.



MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,



MAIRE.

THURSDAY, MARCH 29th 1951

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Pitts,

RESOLVED:- that the members of this Council have learned with deep regret of the death of Mrs. E.-W. Tobin, mother-in-law of their esteemed colleague, Councillor J.-O. Asselin, chairman of the Executive Committee;

That they wish to extend to the latter, as well as to the other members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,

The Council adjourned on FRIDAY, March 30th 1951 at 3 o'clock, in the afternoon, to continue the consideration of the present order of the day.



CITY CLERK.



MAYOR.

Approved in accordance with the law,



MAYOR.

VENDREDI, 30 MARS 1951

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Vanier, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Vautelet, Stephens, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Hudon, English, Noel, Sarrazin, Coulet, Brisebois, Loïselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Moran, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand.

Le conseiller Savignac occupe le fauteuil.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement pourvoyant à un emprunt de \$ 25,000,000.00 pour dépenses capitales, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97166 voir page 385 volume 43 des rapports)
(Pour règlement 2025 voir page 391 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule étant lu, et un débat s'engageant,

Le conseiller J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, fournit certaines explications sur ledit projet de règlement et déclare entre autres que le taux de 3½% qui y est mentionné sera peut-être insuffisant vu les conditions actuelles du marché et que le Conseil sera en conséquence appelé à l'augmenter.

Ledit préambule est alors agréé.

Les articles 1 à 15 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre présidant déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de renouveler pour une période d'un an le privilège accordé à M. Philippe Lafontaine pour la vente de bonbons, rafraîchissements, etc. et la location d'embarcations dans le parc LaFontaine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97100/1 voir page 232 volume 43 des rapports)

FRIDAY, MARCH 30th 1951

SPECIAL ADJOURN MEETING

at 3 o'clock in the afternoon.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde;

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Savignac occupied the Chair.

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law providing for a loan of \$ 25,000,000.00 for capital expenditures, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and the preamble being read, and a debate arising,

Councillor J.-O. Asselin, Chairman of the Executive Committee, gave certain explanations on said draft by-law and declared among other things that the rate of 3½% mentioned therein might not be sufficient due to present market conditions and that Council will consequently be called upon to increase it.

Said preamble was then agreed to.

Articles 1 to 15 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

The member presiding the meeting declared the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to renew for the period of one year the privilege granted to Mr. Philippe Lafontaine for the sale of candles, soft drinks etc. and the renting of boats in Lafontaine Park, the following report was submitted and read:

VENDREDI, 30 MARS 1951

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Gaudry, V. Lévesque,
Godin, Noel et E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Lafontaine dissident).

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de renouveler pour une période d'un an le privilège accordé à M. J.-Zénophile Dupras pour la vente de bonbons, rafraichissements, etc. dans un kiosque situé au square Viger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97100/2 voir page 232 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Gaudry, V. Lévesque,
Godin, Noel et E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Lafontaine dissident).

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de renouveler pour une période d'un an le privilège accordé à M. S. Colivas, pour l'exploitation de restaurants dans le parc Mont-Royal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97100/3 voir page 232 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet,
Horan et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Lafontaine dissident).

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de renouveler pour une période d'un an le privilège accordé à M. Ludger Bouchard de vendre des cigares, cigarettes, bonbons, rafraichissements, etc. dans l'île Sainte-Hélène, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97100/4 voir page 232 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Gaudry, V. Lévesque,
Godin, Noel et E. Pigeon,

Que ledit rapport soit adopté.

Rés. abrégée
U.P. 263
Vol. 287.

FRIDAY, MARCH 30th 1951

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Gaudry, V. Lévesque,
Godin, Noel and E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Lafontaine dissenting).

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to renew for the period of one year the privilege granted to Mr. J.-Zénophile Dupras for the sale of candles, soft drinks, etc. in a kiosk located in Viger Square, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Gaudry, V. Lévesque, Godin,
Noel and E. Pigeon,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Lafontaine dissenting).

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to renew for a period of one year the privilege granted to Mr. S. Colivas for the operation of restaurants in Mont-Royal Park, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet,
Horan and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Lafontaine dissenting).

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to renew for a period of one year the privilege granted to Mr. Ludger Bouchard to sell cigars, cigarettes, candies, refreshments etc. in St. Helen Island, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Gaudry, V. Lévesque,
Godin, Noel and E. Pigeon,

That said report be adopted.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Lafontaine dissident).

Le membre président déclare que les 4 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21g de la Charte.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Leo McKenna représentant de la Cité sur le bureau de direction de l'hôpital St. Mary's, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97107 voir page 233 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller E. G. D. Murray, M. D., gouverneur et membre du comité exécutif de l'hôpital Alexandra, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97107/1 voir page 233 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Dozois, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Victor Lévesque, représentant de la Cité sur le conseil d'administration de l'hôpital Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97107/2 voir page 233 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Armand Mathieu membre du bureau chargé du contrôle des propriétés de la Société d'Archéologie et de Numismatique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97107/6 voir page 233 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Lafontaine dissenting).

The member presiding the meeting declared that the above 4 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21g of the Charter.

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Councillor Leo McKenna as representative of the City on the Board of Directors of St. Mary's Hospital, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Councillor E. G. D. Murray, M.D., as Governor and member of the Board of Directors of Alexandra Hospital, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Dozois, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Councillor Victor Lévesque as representative of the City on the Board of Directors of Saint-Luc Hospital, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Councillor Armand Mathieu as member of the Board of Management of the properties of the Numismatic and Archeological Society, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Pitts,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

EXTRAIT du procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal
de Montréal, tenue le 2 avril 1951.

—o—o—o—o—o—o—o—

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une
motion du conseiller Gagliardi relativement à la date des élections
municipales,

ATTENDU qu'une grande majorité des électeurs semble se désintéresser
des affaires municipales et ne votent pas le jour de l'élection;

ATTENDU que la date fixée pour cette élection, soit le deuxième
lundi de décembre, est peut-être une des raisons de ce manque d'intérêt;

ATTENDU que les marchands, au cours de la période comprenant cette
date, sont pris par leur commerce des fêtes et ne peuvent consacrer le temps
qu'ils aimeraient accorder aux affaires de la Ville;

ATTENDU que le public en général est à cette époque préoccupé par
les préparatifs de la Noël et du Nouvel An;

ATTENDU qu'il y aurait peut-être lieu d'avancer la date de l'élection
au mois de novembre, alors que tous sont moins occupés;

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par le conseiller E. Pigeon,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de
discuter cette question de la date de l'élection et de soumettre au
Conseil, le plus tôt possible, ses recommandations à ce sujet.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil,
les conseillers Gagliardi et E. Pigeon retirant leur motion.

(CERTIFIE)

GREFFIER DE LA CITE.

EXTRAIT du procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal
de Montréal, tenue le 2 avril 1951.

—o—o—o—o—o—o—o—

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une
motion du conseiller Gagliardi relativement à la date des élections
municipales,

ATTENDU qu'une grande majorité des électeurs semble se désintéresser
des affaires municipales et ne votent pas le jour de l'élection;

ATTENDU que la date fixée pour cette élection, soit le deuxième
lundi de décembre, est peut-être une des raisons de ce manque d'intérêt;

ATTENDU que les marchands, au cours de la période comprenant cette
date, sont pris par leur commerce des fêtes et ne peuvent consacrer le temps
qu'ils aimeraient accorder aux affaires de la Ville;

ATTENDU que le public en général est à cette époque préoccupé par
les préparatifs de la Noël et du Nouvel An;

ATTENDU qu'il y aurait peut-être lieu d'avancer la date de l'élection
au mois de novembre, alors que tous sont moins occupés;

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par le conseiller E. Pigeon,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de
discuter cette question de la date de l'élection et de soumettre au
Conseil, le plus tôt possible, ses recommandations à ce sujet.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil,
les conseillers Gagliardi et E. Pigeon retirant leur motion.

(CERTIFIE)

GREFFIER DE LA CITE.

EXTRAIT du procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal
de Montréal, tenue le 2 avril 1951.

—o—o—o—o—o—o—o—

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une
motion du conseiller Gagliardi relativement à la date des élections
municipales,

ATTENDU qu'une grande majorité des électeurs semble se désintéresser
des affaires municipales et ne votent pas le jour de l'élection;

ATTENDU que la date fixée pour cette élection, soit le deuxième
lundi de décembre, est peut-être une des raisons de ce manque d'intérêt;

ATTENDU que les marchands, au cours de la période comprenant cette
date, sont pris par leur commerce des fêtes et ne peuvent consacrer le temps
qu'ils aimeraient accorder aux affaires de la Ville;

ATTENDU que le public en général est à cette époque préoccupé par
les préparatifs de la Noël et du Nouvel An;

ATTENDU qu'il y aurait peut-être lieu d'avancer la date de l'élection
au mois de novembre, alors que tous sont moins occupés;

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par le conseiller E. Pigeon,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de
discuter cette question de la date de l'élection et de soumettre au
Conseil, le plus tôt possible, ses recommandations à ce sujet.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil,
les conseillers Gagliardi et E. Pigeon retirant leur motion.

(CERTIFIÉ)

GREFFIER DE LA CITE.

EXTRAIT du procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal
de Montréal, tenue le 2 avril 1951.

—o—o—o—o—o—o—o—

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une
motion du conseiller Gagliardi relativement à la date des élections
municipales,

ATTENDU qu'une grande majorité des électeurs semble se désintéresser
des affaires municipales et ne votent pas le jour de l'élection;

ATTENDU que la date fixée pour cette élection, soit le deuxième
lundi de décembre, est peut-être une des raisons de ce manque d'intérêt;

ATTENDU que les marchands, au cours de la période comprenant cette
date, sont pris par leur commerce des fêtes et ne peuvent consacrer le temps
qu'ils aimeraient accorder aux affaires de la Ville;

ATTENDU que le public en général est à cette époque préoccupé par
les préparatifs de la Noël et du Nouvel An;

ATTENDU qu'il y aurait peut-être lieu d'avancer la date de l'élection
au mois de novembre, alors que tous sont moins occupés;

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par le conseiller E. Pigeon,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de
discuter cette question de la date de l'élection et de soumettre au
Conseil, le plus tôt possible, ses recommandations à ce sujet.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil,
les conseillers Gagliardi et E. Pigeon retirant leur motion.

(CERTIFIÉ)

GREFFIER DE LA CITE.

210

EXTRAIT du procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal
de Montréal, tenue le 2 avril 1951.

-o-o-o-o-o-o-o-

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une
motion du conseiller Gagliardi relativement à la date des élections
municipales,

ATTENDU qu'une grande majorité des électeurs semble se désintéresser
des affaires municipales et ne votent pas le jour de l'élection;

ATTENDU que la date fixée pour cette élection, soit le deuxième
lundi de décembre, est peut-être une des raisons de ce manque d'intérêt;

ATTENDU que les marchands, au cours de la période comprenant cette
date, sont pris par leur commerce des fêtes et ne peuvent consacrer le temps
qu'ils aimeraient accorder aux affaires de la Ville;

ATTENDU que le public en général est à cette époque préoccupé par
les préparatifs de la Noël et du Nouvel An;

ATTENDU qu'il y aurait peut-être lieu d'avancer la date de l'élection
au mois de novembre, alors que tous sont moins occupés;

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par le conseiller E. Pigeon,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de
discuter cette question de la date de l'élection et de soumettre au
Conseil, le plus tôt possible, ses recommandations à ce sujet.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil,
les conseillers Gagliardi et E. Pigeon retirent leur motion.

(CERTIFIÉ)

GREFFIER DE LA CITE.

EXTRAIT du procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal
de Montréal, tenue le 2 avril 1951.

-o-o-o-o-o-o-o-

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une
motion du conseiller Gagliardi relativement à la date des élections
municipales,

ATTENDU qu'une grande majorité des électeurs semble se désintéresser
des affaires municipales et ne votent pas le jour de l'élection;

ATTENDU que la date fixée pour cette élection, soit le deuxième
lundi de décembre, est peut-être une des raisons de ce manque d'intérêt;

ATTENDU que les marchands, au cours de la période comprenant cette
date, sont pris par leur commerce des fêtes et ne peuvent consacrer le temps
qu'ils aimeraient accorder aux affaires de la Ville;

ATTENDU que le public en général est à cette époque préoccupé par
les préparatifs de la Noël et du Nouvel An;

ATTENDU qu'il y aurait peut-être lieu d'avancer la date de l'élection
au mois de novembre, alors que tous sont moins occupés;

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par le conseiller E. Pigeon,

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de
discuter cette question de la date de l'élection et de soumettre au
Conseil, le plus tôt possible, ses recommandations à ce sujet.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil,
les conseillers Gagliardi et E. Pigeon retirent leur motion.

(CERTIFIÉ)

GREFFIER DE LA CITE.

live
n the
s

live
ty
is

live
port

live
ent,

billor

VENDREDI, 30 MARS 1951

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Louis Bass représentant de la Cité sur le conseil de direction du Jewish Hospital of Hope, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97107/3 voir page 234 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Ruben Lévesque représentant de la Cité sur le bureau de direction de l'Institut du Radium, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97107/4 voir page 234 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Crêteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer les membres de la Commission d'Hygiène, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97107/8 voir page 234 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller J.-O. Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer le comité consultatif du service d'Urbanisme, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97107/9 voir page 235 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller Crêteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Pitts,
Appuyé par le conseiller O'Flaherty,

Que ledit rapport soit modifié en remplaçant le nom du conseiller E.-W. O'Flaherty qui y est mentionné par celui du conseiller Max Seigler.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Crêteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport, tel que modifié, soit adopté.

FRIDAY, MARCH 30th 1951

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Councillor Louis Bass as representative of the City on the Board of Directors of the Jewish Hospital of Hope, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Councillor Ruben Lévesque as representative of the City on the Board of Directors of the Radium Institute, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Crêteau,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint the members of the Board of Health, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint the Consulting Committee of the City Planning Department, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Crêteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Pitts,
Seconded by Councillor O'Flaherty,

That said report be amended by replacing therein the name of Councillor E.-W. O'Flaherty by that of Councillor Max Seigler.

Said amendment being put, it was adopted.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Crêteau,
it was

RESOLVED:- that said report, as amended, be adopted.

VENDREDI, 30 MARS 1951

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de remplacer trois membres de la Commission d'étude des problèmes de la circulation et du transport, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97107/7 voir page 235 volume 45 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller Dozois,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Proposé en amendement par le conseiller Pitts,
Appuyé par le conseiller Seigler,

Que ledit rapport soit amendé en remplaçant le nom du conseiller Max Seigler qui y est mentionné par celui du conseiller E.-W. O'Flaherty.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller Dozois, il est

RESOLU:- que ledit rapport, tel que modifié, soit adopté.

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller William V. Victor représentant de la Cité sur le bureau de direction du Jewish General Hospital, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97107/5 voir page 235 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le conseiller Ulric Leblanc représentant de la Cité sur le bureau de direction de l'hôpital Pasteur (Saint-Luc), le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97107/10 voir page 209 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller Filion, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'avancer d'une heure le temps réglementaire dans la cité de Montréal entre le 29 avril et le 28 octobre 1951, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96928 voir page 236 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller Bulloch,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

FRIDAY, MARCH 30th 1951

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to replace three members of the Board of Research on Traffic and Transportation Problems, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Dozois,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Councillor Pitts,
Seconded by Councillor Seigler,

That said report be amended by replacing the name of Councillor Max Seigler mentioned therein by that of Councillor E.-W. O'Flaherty.

Said amendment being put, it was adopted.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Dozois,
it was

RESOLVED:- that said report, as amended, be adopted.

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Councillor William V. Victor as representative of the City on the Board of Directors of the Jewish General Hospital, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Pitts,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Councillor Ulric Leblanc as representative of the City on the Board of Directors of Pasteur Hospital (Saint-Luc), the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Filion,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to advance Standard Time by one hour in the City of Montreal between April 29th and October 28th 1951, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Bulloch,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

VENDREDI, 30 MARS 1951

Proposé en amendement par le conseiller
J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Dozois et Pitts,

Que ledit rapport soit modifié en remplaçant la date du 28 octobre qui y est mentionnée par celle du 30 septembre.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est adopté.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Bulloch, il est

RESOLU:- que ledit rapport, tel que modifié, soit adopté. (Les conseillers Croteau, Désormiers et Noël, dissidents).

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver la préparation des plans d'expropriation du boulevard métropolitain par la Commission métropolitaine de Montréal et les estimations du coût des terrains à ce sujet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96592/1 voir page 236 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller J.-O. Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant la séance déclare que les 13 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

AVIS DE MOTIONS

19.- Le conseiller O'Flaherty donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la rue Notre-Dame est une artère principale de l'est à l'ouest;

ATTENDU que le système d'éclairage sur la rue Notre-Dame, surtout entre la rue McGill et l'avenue Atwater est dans une condition tout à fait inadéquate et très pauvre;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer dans le plus bref délai possible un éclairage moderne sur la rue Notre-Dame."

20.- Le conseiller Deslauriers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de modifier le règlement no 1631 concernant les directeurs de funérailles et les embaumeurs en y remplaçant le premier alinéa de l'article 5 par le suivant:

"ARTICLE 5.- Pour obtenir une licence de directeur de funérailles, la personne qui en fait la demande devra aussi prouver, à la satisfaction du directeur du service de santé, qu'elle peut avoir l'usage d'un corbillard et qu'elle a la possession d'un fourgon ou d'une voiture de service, du matériel, des instruments et des accessoires nécessaires pour effectuer les opérations décrites aux paragraphes (d) et (e) de l'article 1."

FRIDAY, MARCH 30th 1951

Moved in amendment by Councillor
J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Dozois and Pitts,

That said report be amended by replacing the date of October 28th mentioned therein by that of September 30th.

Said amendment being put, it was adopted.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Bulloch,
it was

RESOLVED:- that said report, as amended, be adopted. (Councillors Croteau, Désormiers and Noël dissenting).

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve the preparation of the plans of expropriation of the Metropolitan Boulevard by the Montreal Metropolitan Commission and the estimates of the cost of the lots in this connection, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above 13 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

NOTICES OF MOTIONS

19.- Councillor O'Flaherty gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Notre-Dame Street is a main artery from East to West;

WHEREAS the lighting system on Notre-Dame Street, especially between McGill Street and Atwater Avenue is in a very inadequate condition and very poor;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of installing modern lighting on Notre-Dame Street with the least possible delay."

20.- Councillor Deslauriers gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of amending By-law No. 1631 concerning funeral directors and embalmers by replacing the first paragraph of Article 5 thereof by the following:

"ARTICLE 5.- In order to obtain a funeral director's license, the person applying therefor shall also prove, to the satisfaction of the Director of the Department of Health, that he can have the use of a hearse, and that he owns a wagon or service car, the material, the instruments and accessories required to perform the work detailed in paragraphs (d) and (e) of Article 1."

VENDREDI, 30 MARS 1951

21.- Le conseiller Simard donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'exproprier les immeubles du côté nord de l'avenue Blair, entre les limites de la Cité et les voies du Pacifique Canadien, en vue de l'élargissement de ladite avenue."

22.- Le conseiller McNamara donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les règlements de la Cité sont honorés par manquement plutôt que par observance, ce qui constitue un affront au civisme;

ATTENDU qu'il existe ample preuve de ce fait dans les demandes de "régler" les billets de stationnement et autres offenses;

ATTENDU que l'importance et l'avantage de l'observance réfléchie et coopérative des lois devraient être soulignés davantage;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer un bureau de liaison qui serait chargé de la coordination de tout le travail de relations publiques présentement accompli par les différents services et qui, de plus, pourrait étudier les moyens de promouvoir un plus grand degré de bonne volonté et de coopération dans l'observance des règlements passés pour le bien commun."

23.- Le conseiller Dupuis donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le chef estimateur de la Cité, monsieur George E. Vernot, dans un rapport qu'il adressait au Comité exécutif le 26 janvier 1951, affirmait que, dans l'ensemble, les estimateurs catholiques n'avaient pas, contrairement à leurs confrères de religion protestante, l'expérience et les qualifications requises pour être de bons estimateurs;

ATTENDU que, d'après des informations officielles fournies par la Commission du Service Civil, les résultats obtenus par les candidats à la fonction d'estimateur catholique contredisent catégoriquement les allégués de monsieur Vernot;

ATTENDU que le rapport de monsieur Vernot a été publié intégralement ou en partie dans presque tous les journaux de Montréal, ce qui a eu pour effet d'indigner la population de notre ville et de créer un malaise parmi le personnel du bureau des estimations;

ATTENDU que monsieur Vernot dans un nébuleux second rapport, dont la substance a été publiée dans les journaux, n'a pas réussi à réparer la mauvaise impression créée par son premier rapport;

ATTENDU que monsieur Vernot n'a pas donné d'explications véritablement valables aux accusations contenues dans son premier rapport lorsqu'il a été questionné sur ce sujet au cours de l'étude des prévisions budgétaires de son service par le Conseil, mais qu'il s'est contenté de répondre de façon assez cavalière aux conseillers qui le questionnaient;

ATTENDU que de telles accusations, qui sont de nature à soulever des questions de race et de religion et nuire à la bonne réputation de la Cité de Montréal, ne sauraient être tolérées dans une ville comme la Métropole du Canada;

FRIDAY, MARCH 30th 1951

21.- Councillor Simard gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of expropriating the immovables on the north side of Blair Avenue, between the limits of the City and the C.P.R. tracks in view of widening the said avenue."

22.- Councillor McNamara gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the honoring of City By-laws in the breach, rather than in the observance, is an affront to good citizenship;

WHEREAS there is ample evidence of this in the requests for the "fixing" of parking tickets and other offences;

WHEREAS greater emphasis should be given to the importance and desirability of responsible and cooperative observance of the law;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing a public relations office which would coordinate all public relations work now being carried on by the various departments and in addition might study means of promoting a greater degree of goodwill and cooperation in the observance of By-laws enacted for the common good."

23.- Councillor Dupuis gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Chief City Assessor, Mr. George Vernot, stated, in a report to the Executive Committee, dated January 26th 1951, that, in the whole, the Catholic Assessors did not have, contrarily to their Protestant colleagues, the experience and the qualifications required to be good assessors;

WHEREAS according to official information supplied by the Civil Service Commission, the results obtained by the candidates to the office of Catholic Assessor emphatically contradict Mr. Vernot's allegations;

WHEREAS Mr. Vernot's report has been published, in whole or in part, by almost all the newspapers of Montreal, and aroused the indignation of the population of the City and created uneasiness among the employees of the Assessors' Department;

WHEREAS Mr. Vernot in an unintelligible second report to the Executive Committee, the gist of which has been published by the newspapers, has not succeeded in erasing the bad impression created by the first report;

WHEREAS Mr. Vernot has not given any truly acceptable explanation of the accusations contained in his first report when he was questioned in this connection during the study of the budget estimates of his Department by the Council, but was satisfied with answering in cavalier fashion the councillors who questioned him;

WHEREAS such accusations, which are of a nature to arouse questions of race and creed and impeach the good reputation of the City of Montreal, cannot be tolerated in a city like the Metropolis of Canada;

VENDREDI, 30 MARS 1951

ATTENDU que ledit monsieur Vernot, lorsqu'il a comparu à l'enquête de la police en sa qualité de chef estimateur de la Cité, s'est si peu montré à la hauteur de sa situation que ses réponses lui valurent des remontrances de la part du président de cette enquête, l'honorable juge Caron;

ATTENDU que monsieur Vernot a prouvé dans les occasions ci-dessus énumérées qu'il ne possède ni le jugement ni le tact requis pour remplir efficacement la haute fonction qu'il occupe présentement;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité:

- 1.- de soumettre au Conseil, lors de sa prochaine séance, un rapport recommandant que monsieur Vernot soit démis de ses fonctions de chef estimateur de la Cité; et
- 2.- de confier à monsieur Vernot des fonctions correspondant mieux à ses talents particuliers."

24.- Le conseiller Vachon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que, le 1er juin 1948, le Conseil adoptait un règlement favorisant la construction d'habitations, afin de remédier à la crise du logement, et accordait une prime jusqu'à concurrence de \$ 299.00 sur le coût d'achat d'une unité de terrain;

ATTENDU que, pour se prévaloir de cet avantage, le citoyen doit construire sa maison et l'habiter dans un délai de huit mois, à compter de la date d'acquisition du terrain et que, s'il n'a pas terminé et habité sa construction avant l'expiration de ce délai, il peut en obtenir un autre, n'excédant pas six mois;

ATTENDU qu'entre la date d'achat du terrain et celle du début des travaux, il est inévitable que de nombreuses difficultés se présentent tant à cause de la préparation des plans, devis et de leur approbation, qu'à cause du fait que l'entrepreneur ne peut pas toujours commencer immédiatement les travaux;

ATTENDU qu'en de telles circonstances, le futur petit propriétaire ne peut remplir son engagement de construire dans le délai légal et perd ainsi les avantages de cette prime;

ATTENDU de plus que, dans de nombreux cas, le citoyen désireux d'avoir un chez-soi n'a pas les moyens de s'assurer les services d'un entrepreneur et qu'il trouve plus avantageux de construire lui-même son habitation et qu'en conséquence, une plus longue période de temps est requise;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des instances auprès du gouvernement de la province en vue de permettre au Conseil d'adopter un nouvel amendement au règlement numéro 1881, à l'effet que le délai de huit mois, accordé en vertu de ce règlement, le soit à compter du début des travaux de construction, au lieu de la date d'acquisition du terrain, et que le temps total pour la construction de l'habitation n'excède pas deux années et que les privilèges accordés dans cette nouvelle loi soient rétroactifs."

25.- Le conseiller Tardif donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que, dans le passé, les conseillers étaient avisés lorsqu'une demande de permis était faite dans leur district au sujet des commerces de bric-à-brac, garage, entrepôt de matériaux de rebut, etc.;

FRIDAY, MARCH 30th 1951

WHEREAS the said Mr. Vernot, when he appeared as a witness, in his capacity of Chief City Assessor, at the Police probe, did not show himself equal to his position, and his replies received criticism from the president of the tribunal, Honorable Justice Caron;

WHEREAS Mr. Vernot has shown in the above mentioned occasions that he lacked the judgment and the tact required to fill efficiently the high office which he presently occupies;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of:

- 1.- submitting to the Council, at the next meeting, a report recommending that Mr. Vernot be relieved of his duties as Chief City Assessor; and
- 2.- giving to Mr. Vernot duties more in conformity with his particular talents."

24.- Councillor Vachon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, on June 1st 1948, Council adopted a By-law to encourage the building of dwellings, in order to remedy the housing shortage, and offered a premium, up to \$ 299.00, on the purchase price of a piece of land;

WHEREAS, in order to take advantage of this benefit, the citizen is obliged to build his house and occupy it within a delay of eight months from the day on which his lot was purchased and, if he has not completed it and occupied it within that time, he may obtain another delay of 6 months at the maximum;

WHEREAS, between the date of purchase of the lot and the beginning of work, there are inevitably numerous difficulties to overcome, including the preparing of plans, specifications, their approval and the fact that sometimes the contractor cannot start work at once;

WHEREAS, under such circumstances, the prospective individual proprietor is unable to fulfill his undertakings within the legal delays and thereby loses his right to the premium;

WHEREAS, moreover, in many cases, the citizen who wishes to have his own home has not the means to assure that he will have a contractor's services and often finds it more convenient to build the house himself, requiring more time to do so;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Provincial Government to allow the Council to adopt another amendment to By-law No. 1881 to the effect that the eight-month delay allowed by the said By-law be from the date on which work of building has begun instead of from the date of purchase of the lot, and that the total time taken to build the house do not exceed two years, and that the privileges granted by such new law be made retroactives."

25.- Councillor Tardif gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, in the past, councillors were notified when an application for a permit was made in their district concerning second-hand stores, garages, junk yards, etc.;

ATTENDU que cette façon d'aviser les conseillers s'est avérée très pratique et fut fort appréciée, parce que les membres du Conseil n'ont pas tous le loisir ni les moyens de consulter, chaque jour, tous les quotidiens locaux, afin de découvrir si un permis quelconque est demandé, dans leur district;

ATTENDU que si l'on continuait d'envoyer copies de ces avis, ce serait de nature à faciliter la tâche d'un grand nombre de conseillers municipaux, tout particulièrement, ceux des catégories "A" et "B";

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire parvenir, de la manière qu'il jugera à propos, copies des avis qui doivent être publiés dans les quotidiens de Montréal lorsqu'une demande de permis est faite pour un commerce de bric-à-brac, garage, entrepôt de matériaux de rebut, etc."

26.- Le conseiller Seigler donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les eaux d'égouts se déversent dans les rivières qui entourent la Cité de Montréal;

ATTENDU que ces eaux polluent l'eau des rivières qui entourent notre ville;

ATTENDU que cela constitue un danger pour l'hygiène publique et détruit tout le poisson de nos rivières et, en même temps, rend ces eaux dangereuses pour les nageurs;

ATTENDU que plusieurs autres villes traitent les eaux d'égout dans des bassins d'assèchement ce qui crée une source de revenus provenant de la vente d'engrais, et permet de jeter les résidus inoffensifs dans les rivières, protégeant ainsi la santé des citoyens;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de discuter ce problème avec les autorités fédérales et provinciales en vue d'obtenir leur coopération afin d'enrayer cette contamination de nos rivières et ruisseaux."

27.- Le conseiller Seigler donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que New-York et d'autres grandes villes ont trouvé une source de revenus pratiques en même temps qu'une méthode de régulariser le circulation et le stationnement par l'emploi de "parcomètres";

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de placer des "parcomètres" à des endroits pratiques sur les grandes rues de la Cité."

28.- Le conseiller Lafaille donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le système d'éclairage des artères commerciales du district no 1 est inadéquat, désuet et démodé et ne répond pas aux besoins d'une population de 120,000 personnes;

ATTENDU que de nombreuses plaintes des marchands et hommes d'affaires ne cessent d'affluer à cet effet chez les conseillers du district;

ATTENDU que les lueurs blafardes des lampes actuelles jettent le discrédit sur tout le district;

WHEREAS this procedure of notifying the councillors has proven to be very practical and was much appreciated, because the members of the Council do not always dispose of the time or of the means of consulting the local newspapers everyday, in order to find out if an application has been made for some kind of permit in their district;

WHEREAS if the practice of sending copies of these notices was kept on, it would result in simplifying the work of a great number of municipal councillors, principally those of categories "A" and "B";

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of sending, in the manner which it shall deem practical, copies of the notices to be published in the dailies of Montreal, when an application is made for a second hand store, garage, junk yard, etc."

26.- Councillor Seigler gives notice that, at the next meeting of the Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS all of the sewerage from the City is dumped into the rivers surrounding the City of Montreal;

WHEREAS this is gradually poisoning the waters surrounding our City;

WHEREAS this is endangering public health and gradually killing all of the fish in our rivers and, at the same time, makes our rivers dangerous for swimming purposes;

WHEREAS many other Cities are treating sewerage in drying beds, creating a source of income from the sale of fertilizer, and at the same time enabling harmless remains to be dumped into the rivers, safeguarding the health of their citizens;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of discussing this problem with the Provincial and Federal Authorities with a view of securing their co-operation to stop this contamination of our rivers and streams."

27.- Councillor Seigler gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS New York and other large cities have found parking meters a practical source of revenue while at the same time helping to regulate traffic and parking;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having parking meters installed at practical points on some of the principal streets of the city."

28.- Councillor Lafaille gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the system of lighting on the commercial streets of District No. 1 is inadequate, old-fashioned and outmoded and no longer meets the requirements of a population of 120,000;

WHEREAS complaints from merchants and businessmen continue to be made in increasing numbers to the Councillors of this District;

WHEREAS the dim light from the lamps now in use are a disgrace to the whole locality;

VENDREDI, 30 MARS 1951

ATTENDU que cette demi-clarté a plus d'une fois favorisé les bris de vitrine et le vol sur les rues Notre-Dame, Saint-Jacques, Saint-Antoine et de l'Eglise et le boulevard Monk;

ATTENDU que les contribuables craignent pour leur sécurité le soir sur ces rues;

ATTENDU que cette situation cause un tort grave aux marchands en bordure de ces rues;

ATTENDU que les marchands, propriétaires et locataires paient des taxes aux mêmes titres que les citoyens des autres districts;

ATTENDU que la Cité a jugé à propos d'installer des lumières modernes sur les rues domiciliaires dans d'autres districts de Montréal;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire disparaître le système actuel d'éclairage pour le remplacer par un système moderne et adéquat, en enfouissant les fils dans les rues précitées du district no 1."

29.- Le conseiller Lafaille donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que ce Conseil a raison de croire que, selon les articles 221 et suivants du Code Criminel et des articles 45 et suivants de la Loi de l'Hygiène publique de Québec (chapitre 183 des Statuts refondus de Québec, 1941), la cour de triage et la rotonde Turcot (Turcot Roundhouse) qui y est érigée constituent une nuisance publique, à cause de la grande quantité de fumée, de cendres et de suie que des locomotives qui s'y trouvent répandent sur une grande partie de la section ouest de Montréal;

ATTENDU que ce Conseil a également raison de croire que ces fumées, cendres, suie et gaz peuvent mettre en danger la vie, la sécurité, la santé, la propriété et le confort du public et peuvent gêner les individus dans l'exercice ou la jouissance du droit commun à tous les sujets de Sa Majesté;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de charger le service de santé municipal de faire enquête sur les faits ci-haut mentionnés en conformité desdits articles, et de déclarer nuisance publique la cour de triage et la rotonde Turcot (Turcot Roundhouse) appartenant à la Compagnie des chemins de fer Nationaux."

30.- Le conseiller Barron donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le système d'ambulance actuel est inadéquat pour secourir les personnes accidentées;

ATTENDU que de trop longues attentes pour le secours de l'ambulance mettent en danger immédiat la vie des accidentés;

ATTENDU que l'administration de la ville a le devoir de faire tout en son pouvoir pour protéger la vie des citoyens;

QUE ce Conseil prie le Comité exécutif d'étudier la possibilité pour la ville d'organiser son propre système d'ambulances en conjonction avec le département de la police."

FRIDAY, MARCH 30th 1951

WHEREAS this semi-darkness has on several occasions encouraged window-breaking and thefts on Notre-Dame, St. Jacques, St. Antoine and de l'Eglise Streets and on Monk Boulevard;

WHEREAS ratepayers fear for their safety on these streets at night time;

WHEREAS this situation is a cause of serious loss to merchants on such streets;

WHEREAS merchants, property owners and tenants, pay taxes just as well as those in other districts;

WHEREAS the City has considered it advisable to install modern lights on residential streets in other city districts;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of removing the existing street lighting system and replacing it by a modern and adequate one and by putting the wires underground on the above-mentioned streets."

29.- Councillor Lafaille gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS this Council is of the opinion that, under Article 221 and following of the Criminal Code and Article 45 and following of the Quebec Public Health Act (Chapter 183, Revised Statutes of Quebec, 1941), the Turcot sorting yard and the Roundhouse erected therein constitute a public nuisance, due to the great quantity of smoke, cinders and soot which locomotives standing therein cast over a large portion of the western section of the City;

WHEREAS this Council also believes that such smoke, cinders, soot and gas may place in danger the life, safety, health, property and comfort of the public and may interfere with the exercise and enjoyment by individuals of the common right of all subjects of His Majesty;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Health Department of the City to inquire into the facts above stated, under the said Articles, and to declare a public nuisance the Turcot sorting yard and Roundhouse belonging to the Canadian National Railways."

30.- Councillor Barron gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the present ambulance system is inadequate to assist victims of accidents;

WHEREAS too long waits for ambulance assistance places the lives of accident victims in imminent danger;

WHEREAS it is the duty of the City's administration to do everything in its power to protect the lives of citizens;

THAT this Council request the Executive Committee to consider the advisability for the City to organize its own ambulance system in connection with the Police Department."

VENDREDI, 30 MARS 1951

31.- Le conseiller Barron donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que suivant les dispositions présentes de la charte tout représentant de la classe C, nommé par une des Associations spécifiées par la charte demeure en office pour un terme de trois ans;

ATTENDU que l'esprit qui a motivé ce changement de système afin d'y inclure des représentants des corps publics était d'avoir à l'hôtel de ville une expression officielle des différents corps publics;

ATTENDU que lorsqu'un représentant de corps publics cesse de faire partie du corps qui l'a délégué il ne peut agir qu'en son nom personnel à l'hôtel de ville et n'apporte plus l'expression d'opinion de ce corps public;

QUE ce Conseil prie le Comité exécutif d'étudier la possibilité d'amender la charte de la Ville de Montréal afin de rendre possible au cours d'un terme le remplacement d'un représentant d'un corps public lorsque ce dernier cesse d'en faire partie ou en est exclu."

32.- Le conseiller Jodoin donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que nombre de nos artères principales sont présentement trop étroites pour la circulation qui y passe;

ATTENDU qu'il existe à certaines heures du jour des embouteillages qui paralysent complètement la circulation pour plusieurs minutes à la fois;

ATTENDU que la circulation intense de camions lourds sur ces artères à cause de leurs dimensions et de la difficulté de manoeuvre est une cause importante de la paralysie de la circulation et des embouteillages fréquents;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prohiber la circulation des camions de plus d'une tonne sur les artères principales entre sept heures du matin et sept heures du soir."

33.- Le conseiller Jodoin donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Cité possède des salles de réunion attenantes à ses marchés dont le but a été à l'origine et durant de nombreuses années de permettre aux citoyens ou à des groupes de citoyens de se réunir afin de discuter, comme il est d'usage en démocratie, les problèmes qui concernent leur groupe en particulier ou le public en général;

ATTENDU qu'à l'heure actuelle ces salles ne sont pas accessibles aux groupes ou associations qui veulent en faire la location en dehors des périodes électorales;

ATTENDU qu'il n'est pas logique de refuser la location de ces salles aux associations ou groupes bona fide pour fins d'éducation ou de discussions démocratiques tandis qu'elles sont mises à la disposition d'histrions, de lutteurs ou autres combattants;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'importance pour le bon renom de notre démocratie et sa conservation, de louer ces salles aux groupes et organisations bona fide qui auront obtenu au préalable la sanction du directeur de la police ou de ses représentants autorisés."

FRIDAY, MARCH 30th 1951

31.- Councillor Barron gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, in accordance with the existing provisions of the Charter, Class C representatives, appointed by one of the Associations specified in the Charter, remain in office for a term of three years;

WHEREAS the idea behind such change in the system to include representatives of public bodies was to have at the City Hall the official opinion of the different public bodies;

WHEREAS, when a representative of a public body ceases to belong to the body which appointed him, he can only act on his own behalf at the city Hall and does not any longer voice the opinion of such public body;

THAT this Council request the Executive Committee to consider the advisability of amending the Charter of the City of Montreal in order to make possible, in the course of a term, the replacement of a representative of a public body when he ceases to belong to or is excluded from such body."

32.- Councillor Jodoin gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS several of our main arteries are presently too narrow for the passing traffic;

WHEREAS there exist at certain hours of the day bottlenecks which paralyze traffic for several minutes at a time;

WHEREAS the dense traffic of heavy trucks which because of their size and of the difficulty of their maneuvering is an important cause of the paralysis of traffic and of the frequent bottlenecks;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of prohibiting traffic of trucks of more than one ton on main arteries between seven o'clock A.M. and seven o'clock, P.M."

33.- Councillor Jodoin gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City owns meeting halls adjoining its markets the purpose of which was at the origin and for many years to enable citizens and groups of citizens to meet in order to discuss as is the practice in democracy the problems concerning their particular group or the public in general;

WHEREAS at the present moment these halls are not accessible to groups or associations which wish to rent them outside of electoral periods;

WHEREAS it is not logical to refuse the rental of these halls to bona fide associations or groups for education purposes or democratic discussions while they are put at the disposal of actors, wrestlers or other fighters;

THAT the Executive Committee be requested to consider the importance for the good reputation of our democracy and its conservation to rent these halls to bona fide groups and associations which shall have secured the approval of the Director of Police or his authorized representatives."

VENDREDI, 30 MARS 1951

34.- Le conseiller Désormiers donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le règlement 1319 concernant la circulation exige que les conducteurs de véhicules fassent leur arrêt aux intersections en ligne avec l'arrière et non avec la chaîne du trottoir de la rue qu'ils doivent traverser, surtout aux boulevards, aux rues avec tramways et aux endroits où se trouvent des écoles;

ATTENDU qu'un grand nombre de conducteurs n'observent pas cette disposition et nuisent au passage des piétons, leur causant un grave inconvénient et mettant leur vie en danger;

ATTENDU que les piétons eux-mêmes, et surtout les enfants, se rendent souvent coupables en n'observant pas les principes élémentaires de la prudence et ne respectent pas les signaux lumineux qui sont, dans une grande mesure, installés pour leur protection;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions afin que la limite d'arrêt aux intersections soit distinctement marquée d'une ligne blanche assez large pour être très visible, et qu'une escouade de la police soit chargée de faire l'éducation des piétons en ce qui a trait aux signaux lumineux et à l'observance des règlements de la circulation."

35.- Le conseiller Binder donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour faire installer des feux de circulation au coin de l'avenue Park et de la rue Fairmount."

36.- Le conseiller Binder donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour faire installer des feux de circulation au coin des rues Saint-Urbain et Fairmount."

37.- Le conseiller Binder donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la nouvelle législation de contrôle des loyers adoptée par la Législature provinciale n'établit aucun maximum à l'augmentation des loyers que les propriétaires peuvent exiger;

ATTENDU que ceci entraîne un état de choses où certains propriétaires exigent de leurs locataires des loyers déraisonnables;

ATTENDU que la législation comporte une clause concernant les évictions dont la définition est tellement large que de nombreux locataires craignent d'être chassés de leur domicile;

ATTENDU que, dans le cas d'appel à la Commission des Loyers ou à l'administrateur local nommé en vertu de la loi, le locataire peut être appelé à payer le loyer augmenté au cours de la période d'appel, et ceci causera un grave détriment à plusieurs locataires;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander que des amendements soient apportés à la législation sur les loyers, afin de fixer un maximum d'augmentation des loyers que les administrateurs pourront accorder; de définir plus clairement ce que sont les parents dépendants et les dépendants immédiats des propriétaires; et d'assurer que le locataire n'aura pas à payer le loyer augmenté pour la période pendant laquelle son appel est devant la Commission des loyers ou l'administrateur local."

FRIDAY, MARCH 30th 1951

34.- Councillor Désormiers gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS By-law No. 1319 concerning traffic requires that vehicle drivers make their stop at corners in line with the rear and not with the curb of the sidewalk of the street which they wish to cross, particularly at boulevards, at tramway streets and at sites where schools are located;

WHEREAS a large number of drivers do not abide by this provision and impede the passage of pedestrians, thus causing a serious prejudice and endangering the lives of the latter;

WHEREAS pedestrians themselves, and mainly children, are often guilty of not observing the elementary principles of safety and do not respect traffic lights which, in a large measure, are installed for their protection;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions in order that the stop limit at corners be distinctly shown by a white line wide enough to be readily visible, and that a squad of the Police Department be appointed to educate pedestrians as regards traffic lights and the observance of the traffic By-laws."

35.- Councillor Binder gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have traffic lights installed at the corner of Park Avenue and Fairmount street."

36.- Councillor Binder gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have traffic lights installed at the corner of Saint-Urbain and Fairmount Streets."

37.- Councillor Binder gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the new rental control legislation passed by the Provincial Legislature does not set any maximum ceiling to the increased rental which can be demanded by proprietors;

WHEREAS this leads to a condition where some landlords are demanding rentals from their tenants which are beyond all reason;

WHEREAS the legislation contains a clause on evictions of tenants which is so broad in its definition that numerous tenants are in fear of eviction from their home;

WHEREAS, in case of an appeal to the rental Commission or local administrator appointed under the act, the tenant may be called upon to pay the increased rental during the period of appeal, and this will work great hardship upon many tenants;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of requesting amendments to the rental legislation which would place a ceiling upon increases in rentals which can be ordered by the rentals administrators; would more clearly define dependent relatives to the immediate dependents of the landlords; and would assure that a tenant would not have to pay the increased rental demanded during a period when an appeal is before the Rental Commission or local administrator."

VENDREDI, 30 Mars 1951

38.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer un comité formé de cinq conseillers, du directeur du service du bien-être social et d'un autre officier autorisé, en vue d'étudier les modifications à apporter à la loi de l'Assistance publique."

39.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que nos tramways, nos autobus, nos voitures de louage et nombre d'autres moyens de transport desservent quotidiennement un public sans cesse croissant;

ATTENDU que ces moyens de transport en commun peuvent être le meilleur médium pour la propagation de microbes, d'épidémies ou autres;

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'édicter un règlement ayant pour but d'obliger les propriétaires de ces moyens de transport à tenir dans ces tramways, autobus, voitures de louage ou autres un désinfectant ou autre produit hygiénique pouvant causer la destruction des microbes."

40.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le quartier Montcalm est dépourvu de bains publics;

ATTENDU que le nombre d'habitations et la croissance de la population exigent une révision de la distribution des bains publics;

ATTENDU que les contribuables demandent avec instance la construction d'un bain public;

ATTENDU que ledit bain public desservirait un rayon où la population s'est multipliée plusieurs fois depuis quelques années;

ATTENDU que ledit bain public pourrait accommoder une clinique dentaire et une clinique pour nourrissons;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'ériger un bain public dans le quartier Montcalm."

41.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le 11 mars 1948 la Loi accordant aux municipalités des pouvoirs spéciaux pour remédier à la crise du logement (12 George VI, chapitre 7), était sanctionnée;

ATTENDU que le Gouvernement, sous la Loi pour améliorer les conditions de l'habitation (12 George VI, chapitre 6), a affecté à cette fin une somme de \$ 20,000,000.00;

ATTENDU que l'organisme administrateur de ladite Loi, L'Office du Crédit Agricole, avec le concours des institutions prêteuses et des caisses populaires paroissiales, a trouvé une formule familiale et sociale à la solution dudit problème;

FRIDAY, MARCH 30th 1951

38.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a committee comprising five councillors, the Director of the Social Welfare Department and another qualified official, to study the amendments to bring to the Quebec Public Assistance Act."

39.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS our tramways, autobuses, vehicles for hire and numerous other means of transportation daily serve an ever growing public;

WHEREAS these means of public transportation can be the best medium for the spreading of microbes, epidemic or others;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of enacting a By-law to oblige the owners of these means of transportation to keep in these tramways, autobuses, vehicles for hire or other a disinfectant or other hygienic products which can kill these microbes."

40.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS Montcalm Ward is not provided with public baths;

WHEREAS the number of dwellings and the increase in population require a revision in the distribution of public baths;

WHEREAS the taxpayers require insistently the erection of a public bath;

WHEREAS the said public bath would serve a section where the population has multiplied many times during the last few years;

WHEREAS the said public bath could accommodate a dental clinic and a baby clinic;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of building a public bath in Montcalm Ward."

41.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS on March 11th 1948 the Act granting special powers to municipalities to alleviate the housing shortage (12 George VI, Chapter 7) was sanctioned;

WHEREAS the Government, under the Act to better the housing conditions (12 George VI, Chapter 6) earmarked an amount of \$ 20,000,000.00 for this purpose;

WHEREAS the agency administering the said Act, the Farm Credit Bureau, with the assistance of loan institutions and the parochial credit unions, has found a family and social formula for the solution of the said problem;

ATTENDU que cet organisme émet au requérant accepté, pour le remboursement de la portion d'intérêt, un certificat en bonne et due forme;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier les règlements de la Cité de Montréal numéros 1181 et 1182 et leurs amendements afin de les modifier de manière à permettre à toute personne de la Cité de bénéficier de la réduction de l'impôt foncier sur simple présentation de certificat d'acceptation du Gouvernement provincial et d'examiner la possibilité d'étendre la période ou le terme de cette réduction de l'impôt foncier à au moins 20 ans, période moyenne de prêts consentis par les organismes prêteurs."

42.- Le conseiller J.-P. Hamelin donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions afin que la rue Everett soit déclarée Boulevard et qu'on y installe des signaux d'arrêt aux rues transversales, en vue d'éliminer autant que possible le danger d'accidents dus à la circulation intense sur cette rue."

43.- Le conseiller J.-P. Hamelin donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la circulation rue Saint-Hubert est très dense et qu'il y a lieu de la contrôler, en vue d'éviter des accidents déplorables;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer des signaux lumineux sur ladite rue Saint-Hubert, aux angles de la rue Jarry et de la rue Villaray."

44.- Le conseiller V. Lévesque donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour faire installer des feux de circulation au coin de l'avenue Papineau et de la rue LaFontaine."

45.- Le conseiller McKenna donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin de faire élargir le chemin de la Côte-des-Neiges, de la rue Sherbrooke au chemin Queen Mary."

46.- Le conseiller McKenna donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin de faire ouvrir la rue Decelles, de l'avenue Troie au chemin de la Côte des Neiges."

47.- Le conseiller McKenna donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre des mesures immédiates afin de faire ouvrir le chemin Remembrance à la circulation véhuculaire, du chemin de la Côte des Neiges à l'avenue Park."

WHEREAS this agency issues to the accepted solicitant for the reimbursement of the part of interest, a bona fide certificate;

THAT the Executive Committee be requested to consider the City of Montreal By-laws Nos. 1181 and 1182 and their amendments to amend them further in order to enable any person of the City of Montreal to benefit by the decrease of the real estate tax on the mere presentation of a certificate of acceptance of the Provincial Government, and to study the possibility of extending the period or the term of this decrease of the real estate tax to at least 20 years, which is the average period of the loans consented by the loan companies."

42.- Councillor J.-P. Hamelin gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving the necessary instructions in order that Everett Street be declared Boulevard and that traffic stop signs at cross streets be installed to eliminate as much as possible the danger of accidents due to the heavy traffic on this street."

43.- Councillor J.-P. Hamelin gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS traffic on Saint-Hubert Street is very heavy and that there should be cause to control it, in order to avoid regrettable accidents;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of having traffic lights installed on Saint-Hubert Street, at the corners of Jarry and Villaray Streets."

44.- Councillor Victor Lévesque gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps for the installation of traffic lights at the corner of Papineau and LaFontaine Streets."

45.- Councillor McKenna gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have Côte des Neiges Road widened from Sherbrooke Street to Queen Mary Road."

46.- Councillor McKenna gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have Decelles Street opened from Troie Avenue to Côte des Neiges Road."

47.- Councillor McKenna gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking immediate steps to have Remembrance Road opened for vehicular traffic from Côte des Neiges Road to Park Avenue."

VENDREDI, 30 MARS 1951

48.- Le conseiller Savignac donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que sur le boulevard Saint-Joseph est, côté nord, le Gouvernement provincial est propriétaire de deux terrains actuellement inutilisés, dont l'un en face du centre d'apprentissage, borné par les rues Messier, Fullum et Laurier, et l'autre sur le côté nord, borné par les rues Fullum et Laurier et le chemin de fer Canadien du Pacifique;

ATTENDU que le premier, qui est embroussaillé, pourrait facilement être transformé en un parc qui réhausserait l'apparence du centre d'apprentissage et que l'autre pourrait être converti en terrain de jeux pour les filles, qui doivent actuellement partager avec les garçons celui du côté sud du boulevard, ce qui leur fournirait des terrains de jeux séparés;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'obtenir, par cession, échange ou achat ces deux terrains qui pourraient servir respectivement de parc et de terrain de jeux pour le grand avantage de ce district progressif et peuplé."

49.- Le conseiller Healy donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin de faire élargir la rue Wellington, de la rue Butler à la rue Dublin."

50.- Le conseiller Lafontaine donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fixer à 3,000 le nombre maximum d'autotaxis pouvant opérer dans la Cité de Montréal."

MOTIONS

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Binder relativement au contrôle des loyers,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Binder relativement à la conscription dans la province de Québec,

Ladite motion n'étant pas appuyée, elle est rejetée.

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bulloch relativement à la création d'une commission du taxi,

ATTENDU que la situation en ce qui a trait à la circulation devient intolérable à cause de l'encombrement de nos rues par les taxis en maraude, par les postes de stationnement de taxis et le manque total de respect des règlements de circulation par les propriétaires et chauffeurs de taxis;

FRIDAY, MARCH 30th 1951

48.- Councillor Savignac gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Provincial Government is the owner of two lots of land which are serving no purpose, on the north side of Saint-Joseph Boulevard, one opposite the Apprenticeship Centre, bounded by Messier, Fullum and Laurier Streets, the other on the north side of the boulevard, bounded by Fullum and Laurier Streets and the Canadian Pacific Railway right of way;

WHEREAS the former, in an unkempt condition, could easily be transformed into a park which would enhance the appearance of the Apprenticeship Centre and the latter could be converted into a playground for girls who are now obliged to share the playground south of the boulevard with boys, thereby providing each with a separate one;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of acquiring, by cession, exchange or purchase, these two parcels of land and utilizing them respectively as a park and playground for the benefit of the residents of this growing and populous district.

49.- Councillor Healy gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have Wellington Street widened, from Butler to Dublin Streets."

50.- Councillor Lafontaine gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of fixing at 3,000 the maximum number of taxicabs allowed to operate in the City of Montreal."

MOTIONS

51.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Binder concerning the control of rentals,

With the unanimous consent of Council, this Article was struck from the order of the day.

52.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Binder concerning conscription in the Province of Quebec,

Said motion being not seconded, it was rejected.

53.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bulloch concerning the formation of a taxi commission,

WHEREAS the traffic situation is becoming intolerable, due to the overcrowding of our streets by cruising taxicabs, the blocking of many streets by taxistands and the complete disregard of all traffic laws by taxidrivers and owners;

VENDREDI, 30 MARS 1951

Proposé par le conseiller Bulloch,
Appuyé par les conseillers E. Gauthier, Allan et
Brisebois,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer un comité composé de six membres du Conseil, deux de chaque catégorie et d'un représentant du service de la police et de l'Association de propriétaires de taxis, afin d'étudier la situation du taxi à Montréal ainsi que les lois et règlements des villes comparables à Montréal et de faire rapport sur les changements et recommandations susceptibles de remédier à la situation déplorable actuelle.

Et, de plus, que le terme d'office de ce Comité soit renouvelé de temps à autre jusqu'à ce que lesdites recommandations soient complétées et prêtes à être portées à la considération du Conseil.

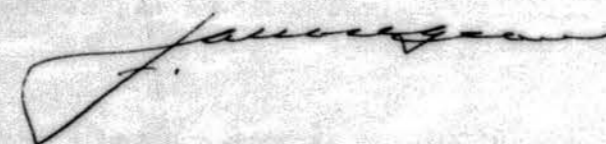
Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire prend le fauteuil,

Et, un nouveau débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Noel,
Appuyée par les conseillers Rochon et J.-O. Asselin,

Le Conseil s'ajourne au LUNDI, 2 avril 1951, à trois heures de l'après-midi, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.



GREFFIER DE LA CITE.



MAIRE,

Approuvé conformément à la loi,



MAIRE.

FRIDAY, MARCH 30th 1951

Moved by Councillor Bulloch,
Seconded by Councillors E. Gauthier, Allan and
Brisebois,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a committee of six members of the Council, two from each class and a representative each from the Police Department and the taxi owners Association, for the purpose of studying the taxi situation in Montreal and studying the situation, rules and regulations elsewhere in cities comparable to Montreal and reporting such changes and recommendations to the traffic By-laws which will improve the deplorable situation existing at this time;

And, further, that the term of such committee be extended from time to time until the said recommendations are complete and ready for consideration by the Council.

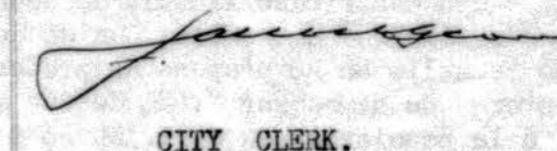
And, a debate arising,

His Worship the Mayor having taken the Chair,

And, another debate arising,

On motion of Councillor Noel,
Seconded by Councillors Rochon and J.-O. Asselin,

The Council adjourned on MONDAY, April 2nd 1951, at three o'clock in the afternoon, to continue the consideration of the present order of the day.




CITY CLERK.



MAYOR,

Approved in accordance with the law,



MAYOR.

LUNDI, 2 AVRIL 1951

SEANCE SPECIALE AJOURNEE

à 3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur Le Maire, M. Camillien Houde;

Les conseillers Seigler, Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McNamee, Rochon, V. Lévesque, Healy, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, Pitts, Vanier, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Lyall, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Dozois, G.-A. Gagnon, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Laverdure, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Vautellet, Stephens, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Brisebois, Loisel, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Horan, Archambault, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand.

Le conseiller Savignac occupe le fauteuil.

QUESTION DE PRIVILEGE

1.- Le conseiller Rochon se lève sur une question de privilège pour protester contre les moyens qu'utilise le conseiller Binder, membre du parti ouvrier progressiste, pour amener la population de cette province et plus particulièrement, celle du district no 5. Il prétend que c'est par dépit du fait qu'il a, lors de la dernière séance du Conseil, refusé de seconder sa motion contre la conscription, qu'il tente de faire croire à la population qu'il est boycotté au Conseil municipal.

Il l'accuse de se servir d'un journal de quartier et d'une association subversive appelée la "Ligue des locataires du district no 5" pour répandre de la propagande néfaste qui a été distribuée la nuit de peur qu'elle ne soit arrêtée par la police et d'avoir loué une salle sous un nom d'emprunt pour tenir une assemblée au cours de laquelle on se propose de protester contre la conduite de M. Rochon. M. Rochon promet de démasquer M. Binder et les communistes qui n'aiment pas notre pays, à la population du district no 5 et de la tenir au courant de ses agissements. M. Rochon déclare que lors de la dernière guerre, les communistes criaient pour réclamer l'ouverture d'un second front, afin d'aider la Russie et que dans ce temps-là les communistes accusaient les Canadiens-français d'être des poltrons parce qu'ils étaient contre la conscription, ce qui ne cadre pas du tout avec leur attitude présente. Il ajoute que M. Binder fait tort aux Juifs à cause de son nom Juif. Les Israélites de la ville de Montréal sont des gens d'ordre et de respectables citoyens et ne sont pas en arrière des communistes. Il ajoute de plus, qu'il verrait à prendre les mesures requises pour que l'assemblée qui doit avoir lieu demain soir, n'ait pas lieu et qu'il va s'aboucher avec les autorités fédérales pour que l'on cesse de distribuer de la littérature comme celle que l'on a distribuée en fin de semaine.

Il l'accuse d'être entré au Conseil par la porte d'arrière et dit qu'il doit voir à ce qu'il en sorte. Il se dit dégoûté de la façon sale et hypocrite d'agir du conseiller Binder et le classe parmi la lie de la plus vile populace. Il ajoute qu'il trouve indécent de sa part de se servir de notre démocratie pour ses fins et il ne demande si, en Russie, les gens peuvent agir de la même façon qu'ici.

Il termine en disant qu'il veut protéger sa race, sa religion et son pays et que ceux qui ne sont pas satisfaits de notre genre de vie au Canada n'ont qu'à profiter de l'ouverture prochaine du port de Montréal pour prendre un bateau et s'en retourner au pays qui leur est cher.

MONDAY, APRIL 2nd 1951

SPECIAL ADJOURN MEETING

at 3 o'clock in the afternoon.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde;

Councillors:

(For names, see opposite page)

Councillor Savignac occupied the Chair.

QUESTION OF PRIVILEGE

1.- Councillor Rochon rose to a question of privilege to protest against the means taken by Councillor Binder, member of the Progressive Labor Party, to incite the people of this province and especially of District No. 5. He stated that this was in revenge for his refusal at the last meeting of Council, to second Councillor Binder's motion against conscription, that the latter is now trying to make people believe that he is being boycotted in the City Council.

He accused Councillor Binder of using a newspaper in the ward and a subversive organization known as the "tenants' league of District No. 5" to spread nefarious propaganda which had been distributed during the night, for fear it would be seized by the police, and of having rented a hall under a borrowed name in order to hold a meeting in which it was being planned to protest against the conduct of the speaker. Councillor Rochon promised to unmask Councillor Binder and the Communists who did not like our country, before the people of District No. 5 and to keep it informed of their movements. Mr. Rochon added that, during the last war, the Communists were loud in their demands for a second front, in order to help Russia, and that, at that time, the Communists accused the French-Canadians of being cowards because they were not in favour of conscription, which contradicts the present attitude of the Communists. He added that Mr. Binder harmed the Jews because he had a Jewish name. Hebrews in Montreal are respectable citizens who respect law and order and are not supporting the Communists. He added that he would see to it that means would be taken to prevent the holding of tomorrow night's meeting and that he would, with the help of federal authorities see to it that such literature, as was spread over the last week-end, would stop.

He accused Councillor Binder of getting into Council through the "back-door" and that he would take the means to see that he (Councillor Binder) would get out of Council. He said that he was disgusted with the "dirty" tactics and hypocritical attitude of Councillor Binder and said that he was "the scum of the earth". He said that it was indecent to see him taking advantage of democracy to serve his own purposes and asked whether people in Russia would be able to do likewise.

He concluded by saying that he wanted to protect his own race, his religion and his country and that those who did not like it here had only to wait until the harbour was open again to take the first boat for Russia, their beloved country.

LUNDI, 2 AVRIL 1951

ORDRE DU JOUR

2.- Le Conseil reprend l'étude de la motion des conseillers Bulloch, E. Gauthier, Allan, Brisebois, et Brien relativement à la création d'une Commission du Taxi laquelle avait été laissée en suspens lors de l'ajournement de la séance du 30 mars 1951,

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bulloch relativement à l'érection d'un centre civique,

ATTENDU que la Cité de Montréal est reconnue comme un centre important de conventions;

ATTENDU qu'il n'existe pas de facilités adéquates pour recevoir des grandes conventions;

ATTENDU que plusieurs conventions anxieuses de venir à Montréal ont été forcés de changer leurs plans à cause de ce manque de facilités;

ATTENDU qu'il est reconnu que les conventions sont des sources de revenus considérables, surtout de fonds américains, pour le pays;

ATTENDU que depuis nombre d'années, et particulièrement récemment, des plans pour la construction d'un centre adéquat de convention ou centre civique ont été soumis aux autorités municipales, de temps à autre;

ATTENDU que les citoyens de Montréal favorisent la construction d'un centre civique pratique dans le plus bref délai;

ATTENDU que ledit centre civique devrait être érigé à courte distance des gares et des grands hôtels;

Proposé par le conseiller Bulloch,
Appuyé par le conseiller English,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures en vue de l'érection d'un tel centre dans le plus bref délai possible.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Bulloch relativement à l'établissement d'un poste de télévision sur le Mont-Royal,

ATTENDU que la construction d'un poste de télévision sur le Mont-Royal viendrait à l'encontre du but pour lequel ce parc a été aménagé;

Proposé par le conseiller Bulloch,
Appuyé par le conseiller Drapeau,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de résilier la résolution accordant à la Société Radio-Canada l'usage de quelque partie du parc Mont-Royal pour la construction d'un poste de télévision.

MONDAY, APRIL 2nd 1951

ORDER OF THE DAY

2.- Council resumed the consideration of the motion of Councillors Bulloch, E. Gauthier, Allan, Brisebois and Brien concerning the formation of a taxi commission, which had been left in abeyance at the adjournment of the meeting of March 30th 1951,

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

3.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bulloch concerning the erection of a civic centre,

WHEREAS the City of Montreal is recognized as an important convention centre;

WHEREAS there are no proper facilities for the handling of large conventions;

WHEREAS many conventions, anxious to come to Montreal, have been obliged to change their plans owing to lack of facilities;

WHEREAS it is recognized that conventions bring in large amounts of money, particularly American, to the country;

WHEREAS over a number of years, and particularly lately, plans for the erection of a suitable convention or civic centre have been submitted to the City authorities, from time to time;

WHEREAS the citizens of Montreal are in favour of the erection of a proper civic centre, with the least possible delay;

WHEREAS the said civic centre should be located within easy walking distance of the railway terminals and the large hotels;

Moved by Councillor Bulloch,
Seconded by Councillor English,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking measures for the erection of such a centre with the least possible delay.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

4.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Bulloch concerning the establishing of a television station on Mount Royal,

WHEREAS the erection of the Television Station on Mount Royal Park would oppose the purpose for which the park is intended;

Moved by Councillor Bulloch,
Seconded by Councillor Drapeau,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of rescinding the resolution granting the Canadian Broadcasting Corporation the use of any part of Mount Royal Park for the erection of a Television Station.

LUNDI, 2 AVRIL 1951

Et, un débat s'engageant,

Le conseiller Savignac, quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller V. Lévesque.

Et, un nouveau débat s'engageant, et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement à la création d'une commission pour l'étude des articles de la charte concernant les élections.

ATTENDU que les articles de la charte concernant les élections ont été rédigés il y a de nombreuses années et que dans certains cas ils sont devenus désuets;

ATTENDU qu'il y aurait lieu d'en faire une révision afin de les rendre conformes aux changements qui ont été faits depuis quelques années;

Proposé par le conseiller Désormiers,
Appuyé par les conseillers Ravary et E. Pigeon,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer une commission composée de deux membres de chacune des catégories A, B et C du Conseil, d'un ou de deux avocats membres du Contentieux municipal, du greffier de la Cité, et de ses adjoints, pour faire une étude approfondie des articles de la charte concernant les élections, afin de les améliorer et de les rendre conformes aux exigences modernes.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Désormiers, Ravary et E. Pigeon retirent leur motion.

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Farly relativement au prolongement du boulevard Saint-Joseph, à l'est de la rue d'Iberville,

ATTENDU que le 2 septembre 1948, le Conseil décrétait l'expropriation des immeubles requis pour le prolongement du boulevard Saint-Joseph, à l'est de la rue d'Iberville, jusqu'au boulevard Pie IX;

ATTENDU qu'à l'est de la rue d'Iberville, toute l'étendue de l'emprise expropriée pour le prolongement du boulevard Saint-Joseph est formée, à l'exception de quelques rares maisons, de lots vagues;

Proposé par le conseiller Farly,
Appuyé par les conseillers Désormiers et Lalancette,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'exproprier, sur une profondeur de 100 pieds de chaque côté de l'emprise homologuée et expropriée du boulevard Saint-Joseph, dans son prolongement à l'est de la rue d'Iberville jusqu'au boulevard Pie IX, afin de conserver à ce prolongement le caractère esthétique déjà existant à l'ouest de la rue d'Iberville.

Et, un débat s'engageant,

Le conseiller Savignac reprend le fauteuil,

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est rejetée sur division.

MONDAY, APRIL 2nd 1951

And, a debate arising,

Councillor Savignac, left the Chair and was replaced by Councillor Victor Lévesque.

And, another debate arising, and said motion being put, it was rejected on division.

5.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Désormiers concerning the formation of a commission to study the articles of the CHARTER relating to the elections,

WHEREAS the charter articles concerning elections were drafted many years ago and, in some cases, are out of date;

WHEREAS it would be expedient to revise them and make them more applicable to the changes which have been made in recent years;

Moved by Councillor Désormiers,
Seconded by Councillors Ravary and E. Pigeon,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a committee composed of two members from each of the three council categories A, B and C, with one or two members of the city's law department, the City Clerk and his assistants, to make a thorough study of the charter articles concerning municipal elections so that they may be amended in a way to make them more adaptable to modern requirements.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Désormiers, Ravary and E. Pigeon withdrew their motion.

6.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Farly concerning the extension of Saint-Joseph Boulevard, east of Iberville Street,

WHEREAS on September 2nd 1948, the Council enacted the expropriation of the immovables required for the extension of Saint-Joseph Boulevard, east of Iberville Street to Pie IX Boulevard;

WHEREAS, east of Iberville Street, the expropriated width for the extension of Saint-Joseph Boulevard, bordered with the exception of a few houses, by vacant lots;

Moved by Councillor Farly,
Seconded by Councillors Désormiers and Lalancette,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of expropriating the land over a depth of 100 feet on each side of the homologated and expropriated width of Saint-Joseph Boulevard, extended east of Iberville Street to Pie IX Boulevard, in order that this extension retain the aesthetic appearance already prevailing west of Iberville Street.

And, a debate arising,

Councillor Savignac resumed the Chair,

And, another debate arising and said motion being put, it was rejected on division.

LUNDI, 2 AVRIL 1951

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à la date des élections municipales,

ATTENDU qu'une grande majorité des électeurs semble se désintéresser des affaires municipales et ne votent pas le jour de l'élection;

ATTENDU que la date fixée pour cette élection, soit le deuxième lundi de décembre, est peut-être une des raisons de ce manque d'intérêt;

ATTENDU que les marchands, au cours de la période comprenant cette date, sont pris par leur commerce des fêtes et ne peuvent consacrer le temps qu'ils aimeraient accorder aux affaires de la Ville;

ATTENDU que le public en général est à cette époque préoccupé par les préparatifs de la Noël et du Nouvel an;

ATTENDU qu'il y aurait peut-être lieu d'avancer la date de l'élection au mois de novembre, alors que tous sont moins occupés;

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par le conseiller E. Pigeon,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de discuter cette question de la date de l'élection et de soumettre au Conseil, le plus tôt possible, ses recommandations à ce sujet.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, les conseillers Gagliardi et E. Pigeon retirent leur motion.

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lalancette relativement au service d'autobus sur la rue Hochelaga,

ATTENDU que les résidents de la rue Fullum ne jouissent d'aucun moyen de transport en commun, à moins de se rendre à une distance assez considérable;

ATTENDU que le service d'autobus de la rue Hochelaga utilise actuellement la rue Frontenac, qui est déjà desservie par un service de tramways;

Sur la proposition du conseiller Lalancette,
Appuyée par les conseillers Guévremont, Dubeau et
Despatis, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches auprès de la Commission des Tramways en vue d'obtenir que le service d'autobus de la rue Hochelaga descende et remonte la rue Fullum au lieu d'utiliser la rue Frontenac.

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller V. Lévesque relativement à la circulation rue Saint-Hubert, entre les rues Sherbrooke et Craig,

ATTENDU que la circulation, sur la rue Saint-Hubert, entre les rues Sherbrooke et Craig devient de plus en plus intense;

ATTENDU que les camions, les automobiles et les autobus empruntent cette voie qui, au sud de la rue Sherbrooke, est étroite et ne suffit plus aux besoins de la circulation à cet endroit;

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,
Appuyée par les conseillers Gaudry et E. Pigeon,
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de décréter la rue Saint-Hubert, entre les rues Sherbrooke et Craig, voie à sens unique afin d'alléger la circulation sur cette rue.

MONDAY, APRIL 2nd 1951

7.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Gagliardi concerning the date of municipal elections,

WHEREAS a great majority of the voters seem disinterested in municipal affairs and do not vote on election day;

WHEREAS the date fixed for that election, that is the second Monday of December, may be a cause of this lack of interest;

WHEREAS merchants, during the period comprising this date, are kept busy by their holiday trade and cannot give the time they would like to give to the affairs of the City;

WHEREAS the public in general is engaged during that period, in the preparation of Christmas and the New Year;

WHEREAS there might be cause to advance the date of the election to November when all would be less busy;

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillor E. Pigeon,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of discussing this question of the date of the election and to submit to the Council at the earliest possible date its recommendations on this subject.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, Councillors Gagliardi and E. Pigeon withdrew their motion.

8.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lalancette concerning the Hochelaga Street autobus service,

WHEREAS the residents of Fullum Street do not enjoy any means of public transportation unless they walk a considerable distance;

WHEREAS the autobus service on Hochelaga Street presently uses Frontenac Street which is already served by a tramways line;

On motion of Councillor Lalancette,
Seconded by Councillors Guévremont, Dubeau and
Despatis, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Tramways Commission in view of obtaining that the Hochelaga Autobus Service drive up and down on Fullum Street instead of using Frontenac Street.

9.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Victor Lévesque concerning traffic on Saint-Hubert Street, between Sherbrooke and Craig Streets,

WHEREAS traffic, on Saint-Hubert Street, between Sherbrooke and Craig Streets, is constantly becoming heavier;

WHEREAS trucks, automobiles and buses use this street which, south of Sherbrooke Street, is narrow and does not meet the needs of traffic at this site;

On motion of Councillor Victor Lévesque,
Seconded by councillors Gaudry and E. Pigeon,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of declaring Saint-Hubert Street, between Sherbrooke and Craig Streets, a one-way Street in order to ease traffic in this street.

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller V. Lévesque relativement à l'installation de signaux lumineux à l'intersection des rues Saint-Hubert et Roy,

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,
Appuyée par le conseiller Gaudry, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin que des signaux lumineux de circulation soient installés au coin des rues Saint-Hubert et Roy.

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller V. Lévesque relativement aux employés manuels remerciés de leurs services sans pension depuis le 1er janvier 1947,

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,
Appuyée par les conseillers Lafaille et
Rochon, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fournir aux membres du Conseil une liste comportant les noms de tous les employés manuels de la Cité qui ont été remerciés de leurs services sans pension quand ils eurent atteint 70 ans, et ce, depuis le premier janvier 1947, ainsi que leurs adresse, âge, genre d'emploi et années de services.

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller V. Lévesque relativement à l'installation de signaux lumineux à l'intersection des rues du Parc-LaFontaine et de LaRoche,

ATTENDU que l'autobus du circuit Amherst décrit une double courbe, au coin des rues Rachel et du Parc LaFontaine et au coin des rues du Parc LaFontaine et de LaRoche avant de s'engager sur cette dernière rue;

ATTENDU que l'absence de signaux lumineux à cet endroit représente un danger potentiel pour les automobilistes et les piétons;

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,
Appuyée par les conseillers Gaudry, Deslauriers et
E. Pigeon, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin que des signaux lumineux de circulation soient installés au coin des rues du Parc LaFontaine et de LaRoche.

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Loisel relative à l'installation de lampadaires dans certaines rues,

ATTENDU que la Cité de Montréal vient de terminer la pose de lampadaires dans la rue Châteauguay et que les résidents de ce district sont heureux de cette amélioration;

ATTENDU que certaines artères de ce district sont encore dépourvues de lampadaires et qu'à cause d'un manque complet d'éclairage plusieurs citoyens se privent de sortir le soir;

ATTENDU qu'il est urgent que la Cité continue son programme d'améliorations tout particulièrement dans le district de la Pointe St-Charles;

10.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Victor Lévesque concerning the installation of traffic lights at the corner of Saint-Hubert and Roy streets,

On motion of Councillor V. Lévesque,
Seconded by Councillor Gaudry, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps in order to have traffic lights installed at the corner of Roy and Saint-Hubert Streets.

11.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Victor Lévesque concerning manual workers who left the service without pension since January 1st, 1947,

On motion of Councillor V. Lévesque,
Seconded by Councillors Lafaille and
Rochon, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of supplying the Council with a list of the names of all manual employees of the City who have been dismissed without pension, on reaching the age of 70, since January 1st, 1947, together with their addresses, ages, nature of employment and years of service, with the city.

12.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Victor Lévesque concerning the installation of traffic lights at the corner of Parc-LaFontaine and LaRoche Streets,

WHEREAS the Amherst autobus has to make a double turn, at the corner of Parc-LaFontaine and Rachel Streets and at the corner of Parc-LaFontaine and LaRoche streets before proceeding up the latter street;

WHEREAS the absence of traffic lights at this site represents potential danger for the motorist and the pedestrians;

On motion of Councillor V. Lévesque,
Seconded by Councillors Gaudry, Deslauriers and
E. Pigeon, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps in order to have traffic lights installed at the corner of Parc-LaFontaine and LaRoche Streets.

13.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Loisel concerning the installation of lamp-posts on certain streets,

WHEREAS the City of Montréal has just completed the installation of street lamps on Châteauguay Street and the citizens of this area are very pleased with the improvement;

WHEREAS some arteries of this district are still without street lamps preventing people from going out at night because of this lack of lighting;

WHEREAS it is urgent that the City continue its program of improvements more particularly in the Pointe St. Charles District;

LUNDI, 2 AVRIL 1951

Proposé par le conseiller Loïselle,
Appuyé par le conseiller O'Flaherty,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer des lampadaires dans les rues Centre, Charlevoix, Congrégation et Wellington, dans le plus bref délai.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Moore relativement à la circulation rue Kelly,

Proposé par le conseiller Moore,
Appuyée par les conseillers Girard, Brien, J.-P. Hamelin
et Bock,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires à l'effet de déclarer la rue Kelly boulevard et d'y installer les signaux d'arrêt nécessaires aux intersections.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Lauriault dissident).

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Moore relativement à l'ouverture de partie de la rue Prieur,

Proposé par le conseiller Moore,
Appuyé par les conseillers Girard, Brien, J.-P. Hamelin
et Bock,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires à l'homologation et à l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Prieur, de la Grande Allée à la rue LaJeunesse.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller O'Flaherty relativement à l'installation de signaux lumineux à l'intersection des rues Wellington et Charron,

Proposé par le conseiller O'Flaherty,
Appuyé par les conseillers Burrows, Loïselle et
Hanley,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer des signaux lumineux de circulation à l'intersection des rues Wellington et Charron, tel que déjà demandé par le Conseil le 11 avril 1949.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

MONDAY, APRIL 2nd 1951

Moved by Councillor Loïselle,
Seconded by Councillor O'Flaherty,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of having street lamps installed on Centre, Charlevoix, Congregation and Wellington Streets, in the shortest possible delay.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

14.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Moore concerning traffic on Kelly Street,

Moved by Councillor Moore,
Seconded by Councillors Girard, Brien, J.-P. Hamelin,
and Bock,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to declare Kelly Street a boulevard and to install thereon the necessary stop-signs at intersections.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Lauriault dissenting).

16.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Moore concerning the opening of part of Prieur Street,

Moved by Councillor Moore,
Seconded by Councillor Girard, Brien, J.-P. Hamelin
and Bock,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps for the homologation and expropriation of the immovables required for the paving of Prieur Street, from Grande Allée to LaJeunesse Street.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

16.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor O'Flaherty concerning the installation of traffic lights at the corner of Wellington and Charron Streets,

Moved by Councillor O'Flaherty,
Seconded by Councillors Burrows, Loïselle and
Hanley,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing traffic lights at the corner of Wellington and Charron Streets, as has already been asked by the Council the 11th of April 1949.

And, a debate arising and said motion being put it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

LUNDI, 2 AVRIL 1951

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller E. Pigeon relativement aux permis de guides historiques,

Du consentement unanime du Conseil, la motion suivante est substituée à celle dont avis avait été donné le 28 décembre 1950.

Sur la proposition du conseiller E. Pigeon,
Appuyée par le conseiller Provost, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de présenter au Conseil, le plus tôt possible, un projet de règlement à l'effet de remplacer l'article 2 du règlement no 886 concernant les guides par le suivant:

"ARTICLE 2.- Toute personne désirant obtenir une licence de guides devra répondre, sous serment, à toutes les questions contenues dans une formule approuvée par le Comité exécutif, qui sera fournie par le directeur du service de la police. Elle devra de plus produire un diplôme de compétence décerné par une institution de la Cité de Montréal, faire partie d'une association de guides historiques approuvée par le Comité exécutif et fournir les références que le directeur du service de la police jugera à propos d'exiger.

Le directeur du service de la police devra, dans chaque cas, faire une enquête minutieuse, afin de s'assurer si la personne qui demande une licence de guide a de bonnes moeurs, et la recommandation dudit directeur sera donnée ou refusée suivant les constatations qu'il aura faites au cours de telle enquête.

Aucune licence ne sera octroyée à une personne qui n'aura pas la compétence voulue pour agir comme guide ou qui aura été convaincue d'un délit criminel."

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Rochon relativement à l'installation de lampadaires rue Saint-Urbain, de la rue Sherbrooke à la rue Van Horne,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Simard et Lalancette,
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires à l'installation de lampadaires modernes sur la rue Saint-Urbain, de la rue Sherbrooke à l'avenue Van Horne.

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Rochon relativement à l'amélioration de l'intersection des rues Sainte-Catherine et Sanguinet,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Simard et Lalancette, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires en vue de l'acquisition des immeubles situés à l'angle sud-ouest des rues Sainte-Catherine et Sanguinet, afin de faciliter la circulation à cette intersection.

MONDAY, APRIL 2nd 1951

17.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Emile Pigeon concerning permits of historical guides,

With the unanimous consent of Council, the following motion was substituted to that which notice had been given on December 28th 1950.

On motion of Councillor E. Pigeon,
Seconded by Councillor Provost,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of presenting to the Council, at the earliest possible moment, a draft by-law to replace Article 2 of By-law No. 886 concerning guides by the following:

"ARTICLE 2.- Every person desiring to obtain a licence to act as guide shall answer, under oath, all the questions contained in a form approved by the Executive Committee, which shall be supplied by the Director of the Police Department. Such person shall moreover produce a certificate of competency issued by an institution of the City of Montreal, belong to an association of historical guides approved for such purpose by the Executive Committee, and furnish such references as the Director of the Police Department may desire.

The Director of the Police Department shall make a thorough investigation of the character and habits of each applicant for a licence to act as guide, and the recommendation of the said Director of the Police Department shall be given or refused according to the result of such investigation. No licence shall be granted to any person who is not qualified to act as guide or who has been convicted of a criminal offence."

18.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Rochon concerning the installation of lamp-posts on Saint-Urbain Street, from Sherbrooke Street to Van Horne Street,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Simard and
Lalancette, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps for the installation of modern lamp-posts on St. Urbain Street, from Sherbrooke Street to Van Horne Street.

19.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Rochon concerning the improvement of the corner of Sainte-Catherine and Sanguinet Streets,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Simard and
Lalancette, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to acquire the immovables located at the south-west corner of Sainte-Catherine and Sanguinet Streets in order to ease traffic at this intersection.

EXTRAIT du procès-verbal d'une séance du Conseil de la
Cité de Montréal, tenue le 2 avril 1951.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une
motion du Conseiller Vachon relativement à la construction d'habi-
tations à prix modique:

ATTENDU que la situation du logement à Montréal est de plus en
plus grave et qu'un très grand nombre de familles sont sans gîte con-
fortable et même à la charge de la Cité;

ATTENDU que beaucoup de ces familles vivent dans des taudis, des
maisons ou des appartements non recommandés par le service municipal
de santé et les départements d'hygiène et provincial;

ATTENDU que toutes ces constructions, non conformes aux exigences
de l'hygiène, devraient disparaître parce qu'elles sont insalubres et
la cause des différentes maladies contagieuses qui se répandent au
sein de notre population;

ATTENDU que pour enrayer cette crise du logement et améliorer le
niveau de la santé, la Cité devrait prendre sans retard, toutes les
mesures qui s'imposent en ce sens;

Proposé par le conseiller Vachon,
Appuyé par les conseillers Tardif et Rochon,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de pren-
dre l'initiative de préparer et mettre en application dans le plus bref
délai possible un plan de construction d'habitation salubres et à
loyer modique pour l'ouvrier et le petit salarié en vue d'enrayer la
présente crise du logement.

Et, un débat s'engageant,

Le conseiller Savignac quitte le fauteuil et y est remplacé par
le conseiller V. Lévesque.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux
voix, elle est adoptée et il est

RESOLU: en conséquence.

(Certifié)

/gb
9 août 1956.

Greffier de la Cité.

or Simard

or the
connection
always

ter and it
c will be

rsuil,
Girard,

y of
red for
asure.

lor Vachon

and more
ome of them

ks which are
ments;

ents of public
ous diseases

ove the
hese ends,

advisability
ssible a plan
en and low-

uncillor

it was adopted

llor Vachon

ercial
P.M. on

LUNDI, 2 AVRIL 1951

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Simard relativement au prolongement de la rue Jarry et son raccordement à la rue Blair,

ATTENDU que l'item 34 du budget des dépenses capitales de l'exercice courant prévoit le prolongement de la rue Jarry et son raccordement à la rue Blair au moyen d'un viaduc sous les voies du chemin de fer Canadien du Pacifique;

ATTENDU que la circulation dans ce secteur devient de plus en plus intense et le sera encore plus lorsque sera terminée la construction de la nouvelle centrale de l'Hydro-Québec;

Sur la proposition du conseiller Simard,
Appuyée par les conseillers Filion, Moore, Dubreuil,
Croteau, Prud'homme, Carrière, Girard,
Brien, et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre des mesures sans délai pour l'exécution des travaux requis pour ce prolongement et ce raccordement, qui doivent être considérés comme mesure urgente.

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Vachon relativement à la construction d'habitations à prix modique,

ATTENDU que la situation du logement à Montréal est de plus en plus grave et qu'un très grand nombre de familles sont sans gîte confortable et même à la charge de la Cité;

ATTENDU que beaucoup de ces familles vivent dans des taudis, des maisons ou des appartements non recommandés par le service municipal de santé et les départements d'hygiène fédéral et provincial;

ATTENDU que toutes ces constructions, non conformes aux exigences de l'hygiène, devraient disparaître parce qu'elles sont insalubres et la cause des différentes maladies contagieuses qui se répandent au sein de notre population;

ATTENDU que pour enrayer cette crise du logement et améliorer le niveau de la santé, la Cité devrait prendre sans retard, toutes les mesures qui s'imposent en ce sens;

Proposé par le conseiller Vachon,
Appuyé par les conseillers Tardif et Rochon,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre l'initiative de préparer et mettre en application dans le plus bref délai un plan de construction d'habitations salubres et à loyer modique pour l'ouvrier et le petit salarié en vue d'enrayer la présente crise du logement.

Et, un débat s'engageant,

Le conseiller Savignac quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller V. Lévesque.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Vachon relativement aux heures de fermeture dans les marchés publics,

ATTENDU qu'il existe un règlement municipal permettant à tous les établissements commerciaux d'ouvrir leurs portes à leur clientèle jusqu'à 9 heures du soir le vendredi, ainsi que la veille des fêtes;

MONDAY, APRIL 2nd 1951

20.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Simard concerning the extension of Jarry Street and its connection with Blair Street,

WHEREAS Item No. 34 of the budget of capital expenditures for the present fiscal year provides for the extension of Jarry Street and its connection with Blair Street by means of a viaduct under the Canadian Pacific Railway tracks;

WHEREAS traffic in this sector is becoming heavier and heavier and it will be more so when the erection of the new powerhouse of Hydro Quebec will be completed;

On motion of Councillor Simard,
Seconded by Councillors Filion, Moore, Dubreuil,
Croteau, Prud'homme, Carrière, Girard,
Brien and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking without delay measures for the carrying out of the works required for this extension and this connection, which must be deemed an urgent measure.

21.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Vachon concerning the erection of low-rent houses,

WHEREAS the housing situation in Montreal is becoming more and more serious and a great many families are without comfortable lodgings, some of them being dependent upon the City;

WHEREAS many such families live in slums, buildings or rooms which are not recommended by the municipal, provincial or federal health departments;

WHEREAS all such buildings which do not meet the requirements of public health should disappear because they are unhealthful and cause numerous diseases which spread among our population;

WHEREAS in order to overcome this housing crisis and improve the standards of Health, the City should take all required measures to these ends, without delay;

Moved by Councillor Vachon,
Seconded by Councillors Tardif and
Rochon,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the lead in drafting and putting into effect as soon as possible a plan of healthful housing construction, at moderate rentals, for workmen and low-salaried employees, to meet the present shortage of dwellings.

And, a debate arising,

Councillor Savignac left the Chair and was replaced by Councillor Victor Lévesque.

And, a further debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

22.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Vachon concerning the closing hours in public markets,

WHEREAS there exists a municipal By-law allowing all commercial establishments to open their doors to their clients until 9 o'clock P.M. on Friday and on the eve of Holidays;

LUNDI, 2 AVRIL 1951

ATTENDU que, en vertu d'un règlement des marchés, on ne permet pas aux locataires de ces marchés d'ouvrir leurs portes à leur clientèle plus tard que 6 heures du soir ces mêmes jours;

ATTENDU qu'une requête des locataires du marché Maisonneuve a été présentée au Comité exécutif, le priant de bien vouloir faire disparaître cette anomalie;

Sur la proposition du conseiller Vachon,
Appuyée par les conseillers G. Gauthier, Simoneau
et Tardif, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil un projet de règlement pour changer le règlement des marchés afin de permettre aux locataires de ces marchés d'ouvrir leurs portes jusqu'aux heures permises aux autres marchands de la Ville.

Du consentement unanime du Conseil, le conseiller Brien fait enregistrer sa dissidence sur la motion soumise à ce Conseil le 29 mars 1951 adoptant le rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, au prix de \$ 9,500.00, d'un immeuble requis en vue de l'amélioration de l'intersection de l'avenue Papineau et du boulevard Perras, et constituant l'article 82 de l'ordre du jour.

Du consentement unanime du Conseil, les motions suivantes sont soumises:

23.- Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Leblanc, Deslauriers,
Désormiers et Lafontaine, il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de monsieur Maxime Tardif, beau-père de notre estimé collègue, le conseiller J.-M. Savignac;

Qu'ils désirent exprimer à ce dernier ainsi qu'aux autres membres de la famille du regretté défunt l'expression de leurs plus vives sympathies dans ce deuil cruel.

24.- Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseiller E.T. Asselin, Vanier et
Mathieu, il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec une vive douleur la mort du chef d'escadrille Guy Hackett ainsi que du lieutenant de section Robert Leaper, tous deux membres de l'escadrille de chasse 438 "Cité de Montréal" du C.A.R.C., survenue ces jours derniers lors d'une collision de leur appareil au-dessus du Saint-Laurent;

Qu'ils prient les membres des familles des regrettés défunts d'accepter l'expression de leurs sincères condoléances dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Le Conseil lève sa séance.

GREFFIER DE LA CITE.

Choua
MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,

Choua
MAIRE.

MONDAY, APRIL 2nd 1951

WHEREAS, in virtue of the Markets By-law, tenants of these markets are not allowed to open their doors to their clients later than 6 o'clock, P.M. on the same days;

WHEREAS a petition of the tenants of Maisonneuve Market has been presented to the Executive Committee requesting it to remove this anomaly;

On motion of Councillor Vachon,
Seconded by Councillors G. Gauthier, Simoneau and
Tardif, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to the Council a draft by-law to amend the Market's By-law in order to enable the tenants of these markets to open their doors until the hours allowed to the other merchants of the City.

With the unanimous consent of Council, Councillor Brien had his dissidence registered on the motion submitted to this Council on March 29th 1951 to adopt the report of the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition at the price of \$ 9,500.00 of a property required to improve the intersection of Papineau Avenue and Perras Boulevard, and constituting article 82 of the order of the day.

With the unanimous consent of Council, the following motions were submitted:

23.- On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Leblanc, Deslauriers,
Désormiers and Lafontaine, it was

RESOLVED:- that the members of this Council have learned with deep regret of the death of Mr. Maxime Tardif, father-in-law of our esteemed colleague, Councillor J.-M. Savignac;

That they wish to extend to the latter as well as to the others members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

24.- On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors E.T. Asselin, Vanier and
Mathieu, it was

RESOLVED:- that the members of this Council have learned with deep sorrow of the death of Squadron Leader Guy Hackett and of the Flight Lieutenant Robert Leaper, both members of the Fighting Squadron 438 "City of Montreal" of the R.C.A.F., which occurred a few days ago in a collision of their planes over the St. Lawrence;

That they pray the members of the families of the deceased to accept their heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

The Council rise its meeting.

CITY CLERK.

Choua
MAYOR.

Approved in accordance with the law,

Choua
MAYOR.

LUNDI, 30 AVRIL 1951

SEANCE SPECIALE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, hôtel de ville, le trentième jour du mois d'avril courant, à 3 heures de l'après-midi, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

ORDRE DU JOUR

— 1 —
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF*Virements de crédits*

— 2 —
A l'effet de virer une somme de \$60,000.00 en vue de la pose de conduites et de services d'eau.

— 3 —
A l'effet d'opérer le virement de certains crédits.

Construction d'égouts

— 4 —
A l'effet de voter un crédit de \$21,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Marseille, d'un point situé à l'ouest de la rue Beaugrand à un point situé à l'ouest de la rue Lepailleur.

— 5 —
A l'effet de voter un crédit de \$12,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 390-340 et 391-1155 (Leney) du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Lepailleur à un point situé à l'ouest de la rue Beaugrand.

— 6 —
A l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Prieur, du boulevard Saint-Laurent en gagnant l'ouest.

MONDAY, APRIL 30th 1951

SPECIAL MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the thirtieth day of April instant, at 3:00 o'clock in the afternoon, to consider the business summarily specified in the following order of the day:

ORDER OF THE DAY

1 —
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE*Transfers of appropriations*

2 —
To transfer an amount of \$60,000.00 to lay water mains and services.

3 —
To transfer certain appropriations.

Laying of sewers

4 —
To vote an appropriation of \$21,000.00 to lay a sewer in Marseille Street, from a point west of Beaugrand Street to a point west of Lepailleur Street.

5 —
To vote an appropriation of \$12,500.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 390-340 and 391-1155 (Leney) of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Lepailleur Street to a point west of Beaugrand Street.

6 —
To vote an appropriation of \$7,000.00 to lay a sewer in Prieur Street, from Saint-Laurent Boulevard westward.

— 7 —
A l'effet de voter un crédit de \$14,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 390-370 et 391-1203 (Galibert) du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Lepailleur à la rue Beaugrand.

— 8 —
A l'effet de voter un crédit de \$35,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lepailleur, de la rue de Marseille à la rue Sherbrooke.

— 9 —
A l'effet de voter un crédit de \$14,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 390-350 et 391-1171 (de Teck) du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Lepailleur à un point situé à l'ouest de la rue Beaugrand.

— 10 —
A l'effet de voter un crédit de \$13,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 390-360 et 391-1187 (Roux) du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Lepailleur à un point situé à l'ouest de la rue Beaugrand.

— 11 —
A l'effet de voter un crédit de \$3,800.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Fielding, de l'avenue Cumberland en gagnant l'est.

— 12 —
A l'effet de voter un crédit de \$14,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Forbes, de la rue Riopel à un point situé à l'ouest de la rue Saint-Evariste.

— 13 —
A l'effet de voter un crédit de \$5,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Mountain-Sights, de l'avenue Maplewood en gagnant le sud.

— 14 —
A l'effet de voter un crédit de \$8,500.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Wilderton, de l'égout existant au sud de l'avenue Soissons en gagnant le sud.

— 15 —
A l'effet de voter un crédit de \$4,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Westbury, de l'avenue Maplewood en gagnant le sud.

— 16 —
A l'effet de voter un crédit de \$23,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Coronation, de l'avenue Somerled à l'avenue Fielding, et dans l'avenue Fielding, de l'avenue Coronation en gagnant l'est jusqu'à l'égout existant.

— 17 —
A l'effet de voter un crédit de \$24,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lavigne, de la rue de Salaberry à la rue Jeanne.

7 —
To vote an appropriation of \$14,000.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 390-370 and 391-1203 (Galibert) of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Lepailleur Street to Beaugrand Street.

8 —
To vote an appropriation of \$35,000.00 to lay a sewer in Lepailleur Street, from Marseille Street to Sherbrooke Street.

9 —
To vote an appropriation of \$14,000.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 390-350 and 391-1171 (de Teck) of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Lepailleur Street to a point west of Beaugrand Street.

10 —
To vote an appropriation of \$13,200.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 390-360 and 391-1187 (Roux) of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Lepailleur Street to a point west of Beaugrand Street.

11 —
To vote an appropriation of \$3,800.00 to lay a sewer in Fielding Avenue, from Cumberland Avenue eastward.

12 —
To vote an appropriation of \$14,000.00 to lay a sewer in Forbes Street, from Riopel Street to a point west of Saint-Evariste Street.

13 —
To vote an appropriation of \$5,400.00 to lay a sewer in Mountain Sights Avenue, from Maplewood Avenue southward.

14 —
To vote an appropriation of \$8,500.00 to lay a sewer in Wilderton Avenue, from the existing sewer south of Soissons Avenue southward.

15 —
To vote an appropriation of \$4,700.00 to lay a sewer in Westbury Avenue, from Maplewood Avenue southward.

16 —
To vote an appropriation of \$23,000.00 to lay a sewer in Coronation Avenue, from Somerled Avenue to Fielding Avenue, and in Fielding Avenue, from Coronation Avenue eastward to the existing sewer.

17 —
To vote an appropriation of \$24,000.00 to lay a sewer in Lavigne Street, from Salaberry Street to Jeanne Street.

— 18

A l'effet de voter un crédit de \$7,800.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue MacMahon, de l'avenue Somerled en gagnant le sud.

— 19

A l'effet de voter un crédit de \$30,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 77-41, 73-53 et 73-55 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, du boulevard Reed à un point situé à l'ouest de la rue Lachapelle.

— 20

A l'effet de voter un crédit de \$27,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bruxelles, de l'égout existant au nord de la rue Boyce à la rue de Marseille.

— 21

A l'effet de voter un crédit de \$23,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Lennox, de l'avenue Barclay à l'égout existant au nord de l'avenue Van Horne.

— 22

A l'effet de voter un crédit de \$56,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Molson, d'un point situé au sud de la rue Masson au boulevard Saint-Joseph et son raccordement à l'égout existant dans le boulevard Saint-Joseph, à l'est de la rue d'Iberville.

— 23

A l'effet de voter un crédit de \$13,300.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue de l'Esplanade, de l'égout projeté au sud du boulevard Gouin à un point situé au nord de la rue Kelly.

— 24

A l'effet de voter un crédit de \$17,000.00 pour la construction d'un égout dans le chemin Goyer, de l'avenue Wilderton au chemin Bedford.

— 25

A l'effet de voter un crédit de \$10,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de l'égout existant à l'ouest de la rue Francis à un point situé à l'est.

Construction de trottoirs

— 26

A l'effet de voter un crédit de \$6,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Souart, de l'avenue Linton à l'avenue Ellendale.

— 27

A l'effet de voter un crédit de \$16,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Tillemont, de la rue d'Iberville à l'avenue de Lorimier.

— 28

A l'effet de voter un crédit de \$24,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 20e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger.

18 —

To vote an appropriation of \$7,800.00 to lay a sewer in MacMahon Avenue, from Somerled Avenue southward.

19 —

To vote an appropriation of \$30,000.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 77-41, 73-53 and 73-55 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Reed Boulevard to a point west of Lachapelle Street.

20 —

To vote an appropriation of \$27,000.00 to lay a sewer in Bruxelles Street, from the existing sewer north of Boyce Street to Marseille Street.

21 —

To vote an appropriation of \$23,000.00 to lay a sewer in Lennox Avenue, from Barclay Avenue to the existing sewer north of Van Horne Avenue.

22 —

To vote an appropriation of \$56,000.00 to lay a sewer in Molson Street, from a point south of Masson Street to Saint-Joseph Boulevard and its connection to the existing sewer in Saint-Joseph Boulevard, east of Iberville Street.

23 —

To vote an appropriation of \$13,300.00 to lay a sewer in Esplanade Avenue, from the proposed sewer south of Gouin Boulevard to a point north of Kelly Street.

24 —

To vote an appropriation of \$17,000.00 to lay a sewer in Goyer Road, from Wilderton Avenue to Bedford Road.

25 —

To vote an appropriation of \$10,000.00 to lay a sewer in Fleury Street, from the existing sewer west of Francis Street to a point east.

Laying of sidewalks

26 —

To vote an appropriation of \$6,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Souart Street, from Linton Avenue to Ellendale Avenue.

27 —

To vote an appropriation of \$16,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Tillemont Street, from Iberville Street to Lorimier Avenue.

28 —

To vote an appropriation of \$24,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 20th Avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street.

— 29 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Beaubien, côté nord de la 30e Avenue à la 37e Avenue, et côté sud de la 30e Avenue à la 31e Avenue et de la 35e Avenue à la 37e Avenue.

— 30 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Westbury, de l'avenue Isabella à l'avenue Ridgevale, sur le côté est, et de l'avenue Isabella en gagnant le nord jusqu'au trottoir existant, sur le côté ouest.

— 31 —

A l'effet de voter un crédit de \$24,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 29e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger.

— 32 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Randall, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding.

— 33 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue des Érables, de la rue Vauquelin à la rue de Sainte-Foy.

— 34 —

A l'effet de voter un crédit de \$25,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue des Écores, de l'avenue Bon-Air à la rue Tillemont.

— 35 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mountain Sights, de l'avenue Plamondon aux limites nord.

— 36 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Cavendish, de l'avenue Fielding à l'avenue Chester.

— 37 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Marquette, de la rue Jean-Talon à la rue Everett.

— 38 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Duncan, de l'avenue Prince of Wales au boulevard Cavendish.

— 39 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Prince of Wales, de l'avenue Monkland à la rue de Terrebonne.

29 —

To vote an appropriation of \$13,000.00 to lay permanent sidewalks on Beaubien Street, north side from 30th Avenue to 37th Avenue, and south side from 30th Avenue to 31st Avenue and from 35th Avenue to 37th Avenue.

30 —

To vote an appropriation of \$9,200.00 to lay permanent sidewalks on Westbury Avenue, from Isabella Avenue to Ridgevale Avenue, on the east side, and from Isabella Avenue northward to the existing sidewalk, on the west side.

31 —

To vote an appropriation of \$24,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 29th Avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street.

32 —

To vote an appropriation of \$12,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Randall Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue.

33 —

To vote an appropriation of \$9,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Érables Avenue, from Vauquelin Street to Sainte-Foy Street.

34 —

To vote an appropriation of \$25,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Écores Street, from Bon-Air Avenue to Tillemont Street.

35 —

To vote an appropriation of \$10,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mountain Sights Avenue, from Plamondon Avenue to the north limits.

36 —

To vote an appropriation of \$13,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Cavendish Boulevard, from Fielding Avenue to Chester Avenue.

37 —

To vote an appropriation of \$15,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Marquette Street, from Jean-Talon Street to Everett Street.

38 —

To vote an appropriation of \$5,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Duncan Street, from Prince of Wales Avenue to Cavendish Boulevard.

39 —

To vote an appropriation of \$11,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Prince of Wales Avenue, from Monkland Avenue to Terrebonne Street.

— 40 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Starnes, de l'avenue Prince of Wales au boulevard Cavendish.

— 41 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du boulevard Cavendish, de l'avenue Monkland à la rue de Terrebonne.

— 42 —

A l'effet de voter un crédit de \$30,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Liébert, de la rue Hochelaga à la rue Sherbrooke.

— 43 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Leney, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 44 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de l'Esplanade, de la rue Guizot à la rue Jarry.

— 45 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Boyce, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 46 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Galibert, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 47 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Teck, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 48 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue de Marseille, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 49 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Roux, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 50 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Cassidy, de l'avenue Prince of Wales au boulevard Cavendish.

— 51 —

A l'effet de voter un crédit de \$14,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Prince of Wales, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding.

40 —

To vote an appropriation of \$6,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Starnes Street, from Prince of Wales Avenue to Cavendish Boulevard.

41 —

To vote an appropriation of \$6,100.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Cavendish Boulevard, from Monkland Avenue to Terrebonne Street.

42 —

To vote an appropriation of \$30,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Liébert Street, from Hochelaga Street to Sherbrooke Street.

43 —

To vote an appropriation of \$7,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Leney Street, from Cirier Street to Liébert Street.

44 —

To vote an appropriation of \$10,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Esplanade Avenue, from Guizot Street to Jarry Street.

45 —

To vote an appropriation of \$3,300.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Boyce Street, from Cirier Street to Liébert Street.

46 —

To vote an appropriation of \$6,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Galibert Street, from Cirier Street to Liébert Street.

47 —

To vote an appropriation of \$6,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Teck Street, from Cirier Street to Liébert Street.

48 —

To vote an appropriation of \$3,400.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Marseille Street, from Cirier Street to Liébert Street.

49 —

To vote an appropriation of \$6,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Roux Street, from Cirier Street to Liébert Street.

50 —

To vote an appropriation of \$4,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Cassidy Street, from Prince of Wales Avenue to Cavendish Boulevard.

51 —

To vote an appropriation of \$14,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Prince of Wales Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue.

— 52 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Massicotte, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 53 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mayfair, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding.

— 54 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Jeanne-Mance, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

— 55 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Mousseau, de la rue Sainte-Claire à la rue Sherbrooke.

— 56 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue de Biencourt, de la rue Angers à la rue Drake.

— 57 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Saint-Hubert, de la rue Sauvé à la rue Sauriol.

— 58 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Jarry, de la rue de Reims en gagnant l'ouest.

— 59 —

A l'effet de voter un crédit de \$14,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Urbain, de la rue Kelly au boulevard Gouin.

— 60 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Bélanger, de la 16e avenue au boulevard Pie IX.

— 61 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Lavigne, de la rue de Salaberry en gagnant le nord.

— 62 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,050.00 pour la construction en régie d'un trottoir sur le côté nord de la rue LaFontaine, entre les rues Beau-grand et Omer.

— 63 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,400.00 pour la construction en régie d'un trottoir sur le côté sud de la rue LaFontaine, entre les rues Ville-Marie et Vimont.

— 52 —

To vote an appropriation of \$5,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Massicotte Street, from Cirier Street to Liébert Street.

— 53 —

To vote an appropriation of \$12,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mayfair Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue.

— 54 —

To vote an appropriation of \$11,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Jeanne-Mance Street, from Gouin Boulevard southward.

— 55 —

To vote an appropriation of \$20,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mousseau Street, from Sainte-Claire Street to Sherbrooke Street.

— 56 —

To vote an appropriation of \$5,700.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Biencourt Street, from Angers Street to Drake Street.

— 57 —

To vote an appropriation of \$5,200.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Saint-Hubert Street, from Sauvé Street to Sauriol Street.

— 58 —

To vote an appropriation of \$5,200.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Jarry Street, from Reims Street westward.

— 59 —

To vote an appropriation of \$14,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Urbain Street, from Kelly Street to Gouin Boulevard.

— 60 —

To vote an appropriation of \$20,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bélanger Street, from 16th Avenue to Pie IX Boulevard.

— 61 —

To vote an appropriation of \$13,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lavigne Street, from Salaberry Street northward.

— 62 —

To vote an appropriation of \$2,050.00 to lay, by day labour, a sidewalk on the north side of LaFontaine Street, between Beau-grand and Omer Streets.

— 63 —

To vote an appropriation of \$1,400.00 to lay, by day labour, a sidewalk on the south side of LaFontaine Street, between Ville-Marie and Vimont Streets.

LUNDI, 30 AVRIL 1951

— 64 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,600.00 pour la construction en régie d'un trottoir sur le côté sud de la rue LaFontaine, entre les rues de Bruxelles et Beaugrand.

— 65 —

A l'effet de voter un crédit de \$19,500.00 pour la construction en régie de trottoirs sur les deux côtés de la rue Saint-Maurice, de la rue Saint-Henri à la rue de l'Inspecteur.

— 66 —

A l'effet de voter un crédit de \$4,300.00 pour la construction en régie de trottoirs sur les deux côtés de la rue Saint-Maurice, de la rue McGill à la rue Saint-Henri.

Construction de pavages

— 67 —

A l'effet de voter un crédit de \$20,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue des Érables, de la rue Vauquelin à la rue de Sainte-Foy.

— 68 —

A l'effet de voter un crédit de \$52,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Tillemont, de la rue d'Iberville à l'avenue de Lorimier.

— 69 —

A l'effet de voter un crédit de \$64,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 20^e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger.

— 70 —

A l'effet de voter un crédit de \$71,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Beaubien, entre la 30^e Avenue et la 37^e Avenue.

— 71 —

A l'effet de voter un crédit de \$26,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Westbury, de l'avenue Isabella à l'avenue Ridgevale.

— 72 —

A l'effet de voter un crédit de \$17,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Souart, de l'avenue Linton à l'avenue Ellendale.

— 73 —

A l'effet de voter un crédit de \$74,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 29^e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger.

— 74 —

A l'effet de voter un crédit de \$34,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Randall, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding.

MONDAY, APRIL 30th 1951

64 —

To vote an appropriation of \$1,600.00 to lay, by day labour, a sidewalk on the south side of LaFontaine Street, between Bruxelles and Beaugrand Streets.

65 —

To vote an appropriation of \$19,500.00 to lay, by day labour, sidewalks on both sides of Saint-Maurice Street, from Saint-Henri Street to Inspecteur Street.

66 —

To vote an appropriation of \$4,300.00 to lay, by day labour, sidewalks on both sides of Saint-Maurice Street, from McGill Street to Saint-Henri Street.

Laying of pavings

67 —

To vote an appropriation of \$20,300.00 to lay a permanent paving on Érables Avenue, from Vauquelin Street to Sainte-Foy Street.

68 —

To vote an appropriation of \$52,600.00 to lay a permanent paving on Tillemont Street, from Iberville Street to Lorimier Avenue.

69 —

To vote an appropriation of \$64,200.00 to lay a permanent paving on 20th Avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street.

70 —

To vote an appropriation of \$71,100.00 to lay a permanent paving on Beaubien Street, between 30th and 37th Avenues.

71 —

To vote an appropriation of \$26,900.00 to lay a permanent paving on Westbury Avenue, from Isabella Avenue to Ridgevale Avenue.

72 —

To vote an appropriation of \$17,400.00 to lay a permanent paving on Souart Street, from Linton Avenue to Ellendale Avenue.

73 —

To vote an appropriation of \$74,700.00 to lay a permanent paving on 29th Avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street.

74 —

To vote an appropriation of \$34,500.00 to lay a permanent paving on Randall Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue.

LUNDI, 30 AVRIL 1951

— 75 —

A l'effet de voter un crédit de \$29,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Mountain Sights, de l'avenue Plamondon aux limites nord.

— 76 —

A l'effet de voter un crédit de \$76,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue des Écores, de l'avenue Bon-Air à la rue Tillemont.

— 77 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Starnes, de l'avenue Prince of Wales au boulevard Cavendish.

— 78 —

A l'effet de voter un crédit de \$47,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Cavendish, de l'avenue Monkland à la rue de Terrebonne.

— 79 —

A l'effet de voter un crédit de \$11,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Duncan, de l'avenue Prince of Wales au boulevard Cavendish.

— 80 —

A l'effet de voter un crédit de \$60,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Cavendish, de l'avenue Fielding à l'avenue Chester.

— 81 —

A l'effet de voter un crédit de \$28,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Prince of Wales, de l'avenue Monkland à la rue de Terrebonne.

— 82 —

A l'effet de voter un crédit de \$13,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Massicotte, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 83 —

A l'effet de voter un crédit de \$33,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Prince of Wales, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding.

— 84 —

A l'effet de voter un crédit de \$15,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Teck, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 85 —

A l'effet de voter un crédit de \$47,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de l'Esplanade, de la rue Guizot à la rue Jarry.

— 86 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Galibert, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 87 —

A l'effet de voter un crédit de \$18,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Boyce, de la rue Cirier à la rue Liébert.

MONDAY, APRIL 30th 1951

— 75 —

To vote an appropriation of \$29,800.00 to lay a permanent paving on Mountain Sights Avenue, from Plamondon Avenue to the north limits.

— 76 —

To vote an appropriation of \$76,800.00 to lay a permanent paving on Écores Street, from Bon-Air Avenue to Tillemont Street.

— 77 —

To vote an appropriation of \$13,300.00 to lay a permanent paving on Starnes Street, from Prince of Wales Avenue to Cavendish Boulevard.

— 78 —

To vote an appropriation of \$47,100.00 to lay a permanent paving on Cavendish Boulevard, from Monkland Avenue to Terrebonne Street.

— 79 —

To vote an appropriation of \$11,800.00 to lay a permanent paving on Duncan Street, from Prince of Wales Avenue to Cavendish Boulevard.

— 80 —

To vote an appropriation of \$60,400.00 to lay a permanent paving on Cavendish Boulevard, from Fielding Avenue to Chester Avenue.

— 81 —

To vote an appropriation of \$28,000.00 to lay a permanent paving on Prince of Wales Avenue, from Monkland Avenue to Terrebonne Street.

— 82 —

To vote an appropriation of \$13,000.00 to lay a permanent paving on Massicotte Street, from Cirier Street to Liébert Street.

— 83 —

To vote an appropriation of \$33,600.00 to lay a permanent paving on Prince of Wales Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue.

— 84 —

To vote an appropriation of \$15,600.00 to lay a permanent paving on de Teck Street, from Cirier Street to Liébert Street.

— 85 —

To vote an appropriation of \$47,800.00 to lay a permanent paving on Esplanade Avenue, from Guizot Street to Jarry Street.

— 86 —

To vote an appropriation of \$12,600.00 to lay a permanent paving on Galibert Street, from Cirier Street to Liébert Street.

— 87 —

To vote an appropriation of \$18,300.00 to lay a permanent paving on Boyce Street, from Cirier Street to Liébert Street.

— 88 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Marseille, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 89 —

A l'effet de voter un crédit de \$10,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Cassidy, de l'avenue Prince of Wales au boulevard Cavendish.

— 90 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Roux, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 91 —

A l'effet de voter un crédit de \$105,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Liébert, de la rue Hochelaga à la rue Sherbrooke.

— 92 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Leney, de la rue Cirier à la rue Liébert.

— 93 —

A l'effet de voter un crédit de \$30,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Marquette, de la rue Jean-Talon à la rue Everett.

— 94 —

A l'effet de voter un crédit de \$37,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lavigne, de la rue de Salaberry en gagnant le nord.

— 95 —

A l'effet de voter un crédit de \$81,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bélanger, de la 16e Avenue au boulevard Pie IX.

— 96 —

A l'effet de voter un crédit de \$38,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Urbain, de la rue Kelly au boulevard Gouin.

— 97 —

A l'effet de voter un crédit de \$23,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Cartier, de la rue Bélanger à la rue Jean-Talon.

— 98 —

A l'effet de voter un crédit de \$45,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jarry, de la rue de Reims en gagnant l'ouest.

— 99 —

A l'effet de voter un crédit de \$35,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Mayfair, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding.

— 100 —

A l'effet de voter un crédit de \$89,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Mousseau, de la rue Boyce à la rue Sherbrooke.

88 —

To vote an appropriation of \$16,200.00 to lay a permanent paving on Marseille Street, from Cirier Street to Liébert Street.

89 —

To vote an appropriation of \$10,400.00 to lay a permanent paving on Cassidy Street, from Prince of Wales Avenue to Cavendish Boulevard.

90 —

To vote an appropriation of \$12,500.00 to lay a permanent paving on Roux Street, from Cirier Street to Liébert Street.

91 —

To vote an appropriation of \$105,400.00 to lay a permanent paving on Liébert Street, from Hochelaga Street to Sherbrooke Street.

92 —

To vote an appropriation of \$16,700.00 to lay a permanent paving on Leney Street, from Cirier Street to Liébert Street.

93 —

To vote an appropriation of \$30,700.00 to lay a permanent paving on Marquette Street, from Jean-Talon Street to Everett Street.

94 —

To vote an appropriation of \$37,000.00 to lay a permanent paving on Lavigne Street, from Salaberry Street northward.

95 —

To vote an appropriation of \$81,800.00 to lay a permanent paving on Bélanger Street, from 16th Avenue to Pie IX Boulevard.

96 —

To vote an appropriation of \$38,900.00 to lay a permanent paving on Saint-Urbain Street, from Kelly Street to Gouin Boulevard.

97 —

To vote an appropriation of \$23,900.00 to lay a permanent paving on the lane east of Cartier Street, from Bélanger Street to Jean-Talon Street.

98 —

To vote an appropriation of \$45,300.00 to lay a permanent paving on Jarry Street, from Reims Street westward.

99 —

To vote an appropriation of \$35,100.00 to lay a permanent paving on Mayfair Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue.

100 —

To vote an appropriation of \$89,400.00 to lay a permanent paving on Mousseau Street, from Boyce Street to Sherbrooke Street.

— 101 —

A l'effet de voter un crédit de \$124,800.00 pour l'élargissement en régie, du pavage de la rue Saint-Maurice, de la rue Saint-Henri à la rue de l'Inspecteur.

— 102 —

A l'effet de voter un crédit de \$31,600.00 pour la réfection, en régie, du pavage de la rue Saint-Maurice, de la rue McGill à la rue Saint-Henri.

Crédits supplémentaires

— 103 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$13,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de l'Esplanade, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, et d'autoriser l'exécution en régie de certains travaux additionnels pour la construction de ce pavage.

— 104 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour la construction de pavages et de trottoirs sur l'avenue Macdonald, de l'avenue Dupuis aux limites nord de la Cité.

— 105 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour la construction

- a) d'un pavage permanent sur le chemin Hudson, de l'avenue Van Horne à l'avenue Barclay.
- b) d'un pavage permanent sur la 36e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien,
- c) d'un trottoir permanent sur le côté ouest du chemin Hudson, de l'avenue Van Horne à l'avenue Barclay.
- d) de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 36e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien.

Élargissement de chaussée

— 106 —

A l'effet d'autoriser l'exécution en régie des travaux requis pour l'élargissement du pavage du côté sud de la rue Smith, entre les rues Murray et Colborne, en vue d'améliorer les conditions de circulation.

Expropriations

— 107 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$13,329.85 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Barclay, entre le chemin de la Côte des Neiges et l'avenue Westbury, de même que pour l'ouverture des rues Légaré, Lavoie et Lemieux et de l'avenue Victoria, à leur intersection avec l'avenue Barclay.

— 108 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$17,477.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Légaré, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue Maplewood.

— 109 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,254.75 pour l'expropriation de certaines rues faisant partie du territoire sis à l'angle sud-est des rues d'Iberville et Holt.

101 —

To vote an appropriation of \$124,800.00 to widen, by day labour, the paving of Saint-Maurice Street, from Saint-Henri Street to Inspecteur Street.

102 —

To vote an appropriation of \$31,600.00 to re-pave, by day labour, Saint-Maurice Street, from McGill Street to Saint-Henri Street.

Additional appropriations

103 —

To vote an additional appropriation of \$13,300.00 to lay a permanent paving on Esplanade Avenue, from Crémazie Boulevard to Guizot Street, and to authorize the carrying out by day labor of certain additional works to lay this paving.

104 —

To vote additional appropriations to lay pavings and sidewalks on Macdonald Avenue, from Dupuis Street to the northern City limits.

105 —

To vote additional appropriations to lay

- a) a permanent paving on Hudson Road, from Van Horne Avenue to Barclay Avenue,
- b) a permanent paving on 36th Avenue, from Rosemont Boulevard to Beaubien Street,
- c) a permanent sidewalk on the west side of Hudson Road, from Van Horne Avenue to Barclay Avenue,
- d) permanent sidewalks on both sides of 36th Avenue, from Rosemont Boulevard to Beaubien Street.

Widening of paving

106 —

To authorize the carrying out by day labor of the works required to widen the paving of the south side of Smith Street, between Murray and Colborne Streets, for the improvement of traffic conditions.

Expropriations

107 —

To vote an additional appropriation of \$13,329.85 for the expropriation of the immovables required for the opening of Barclay Avenue, between Côte des Neiges Road and Westbury Avenue, and for the opening of Légaré, Lavoie and Lemieux Streets and Victoria Avenue, at their intersection with Barclay Avenue.

108 —

To vote an additional appropriation of \$17,477.00 for the expropriation of the immovables required for the opening of Légaré Street, between Côte Sainte-Catherine Road and Maplewood Avenue.

109 —

To vote an additional appropriation of \$2,254.75 for the expropriation of certain streets forming part of the territory at the south-east corner of Iberville and Holt Streets.

— 110 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$114.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Van Horne, entre les avenues Macdonald et Clanranald.

— 111 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$2,313.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties des avenues Darlington, Wilderton et de Vimy et de parties des chemins Bates, Brinton et Bedford.

Échanges de terrains

— 112 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et M. Eddie Koussaya, et de rayer certains lots du domaine public.

— 113 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange entre la Cité et l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame-du-Foyer.

— 114 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte de modification d'un contrat passé entre la Cité de Montréal et The Mount Royal Cemetery Co. relativement à l'échange de certains terrains.

Occupation — Domaine public

— 115 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte de correction du contrat permettant l'empiètement sur l'avenue Louis-Hébert de la propriété appartenant à M. Eugène Yvorchuck.

— 116 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte de correction du contrat permettant l'empiètement sur l'avenue Coronation d'un bâtiment appartenant à la succession de Mme Sallie McGibbon.

— 117 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet l'empiètement sur l'avenue de L'Esplanade de la propriété appartenant à Mme S. Kogan et d'abroger la résolution passée à ce sujet le 29 mars 1951.

— 118 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet l'empiètement sur la rue Faillon de la propriété appartenant à M. Olivas Leblanc, et d'abroger la résolution passée à ce sujet le 29 mars 1951.

Constitution en corporation

— 119 —

A l'effet de constituer en corporation la Panmacedonian Association, Maple Leaf Chapter.

110 —

To vote an additional appropriation of \$114.00 for the expropriation of the immovables required to open Van Horne Avenue, between Macdonald and Clanranald Avenues.

111 —

To vote an additional appropriation of \$2,313.00 for the expropriation of the immovables required to open parts of Darlington, Wilderton and Vimy Avenues, and parts of Bates, Brinton and Bedford Roads.

Exchange of land

112 —

To approve a draft deed of exchange of certain lots between the City and Mr. Eddie Koussaya, and to erase certain lots from the public domain.

113 —

To approve a draft deed of exchange between the City and L'Oeuvre et Fabrique of the Parish of Notre-Dame-du-Foyer.

114 —

To approve a draft deed of correction of a contract passed between the City of Montréal and The Mount Royal Cemetery Co. concerning the exchange of certain lots.

Occupancy — Public property

115 —

To approve a draft deed of correction of the contract allowing the encroachment on Louis-Hébert Avenue of the property belonging to Mr. Eugène Ivorchuck.

116 —

To approve a draft deed of correction of the contract allowing the encroachment on Coronation Avenue of a building belonging to the estate of Mrs. Sallie McGibbon.

117 —

To approve a draft deed by which the City authorizes the encroachment on Esplanade Avenue of the property belonging to Mrs. S. Kogan and to repeal the resolution passed in this connection on March 29th 1951.

118 —

To approve a draft deed by which the City authorizes the encroachment on Faillon Street of the property belonging to Mr. Olivas Leblanc and to repeal the resolution passed in this connection on March 29th 1951.

Incorporation

119 —

To incorporate the Panmacedonian Association, Maple Leaf Chapter.

LUNDI, 30 AVRIL 1951

Permis de construction

— 120 —

A l'effet de permettre à Industrial Maintenance Limited d'ériger un atelier de machinistes sur la rue Taillon.

Installation de câbles

— 121 —

A l'effet d'autoriser une dépense de \$27,000.00 pour l'installation de câbles électriques sous le pont Jacques-Cartier pour l'île Sainte-Hélène, et d'opérer à cette fin le virement de certains crédits.

Abrogation de privilège

— 122 —

A l'effet d'abroger la résolution du Conseil du 30 mars 1951 renouvelant le privilège accordé à M. Ludger Bouchard de vendre des cigares etc. dans l'île Sainte-Hélène.

Tunnel — canal Lachine

— 123 —

A l'effet d'approuver un projet de contrat entre le gouvernement fédéral et la Cité relativement à la construction d'un tunnel sous le canal Lachine aux environs de l'avenue Atwater.

Approbation d'ententes

— 124 —

A l'effet d'approuver un projet d'entente entre la Cité et le Gouvernement fédéral (Central Mortgage & Housing Corporation) par lequel cette dernière paiera certaines sommes en compensation de taxes sur divers immeubles.

— 125 —

A l'effet d'approuver un projet d'entente entre la Cité et le Gouvernement fédéral (Central Mortgage & Housing Corporation) par lequel cette dernière paiera une somme annuelle de \$1,000.00 en compensation des taxes sur l'immeuble portant le numéro 85 de la rue Jean-Talon ouest.

Acquisition d'immeubles

— 126 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de M. Edgar Poirier, au prix de \$110.00, d'un terrain situé en bordure de la rue Duquesne.

— 127 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil du 1er mars 1951 approuvant un projet d'acte d'acquisition de M. J.-A.-R. Cardinal de deux terrains requis pour l'agrandissement du terrain de jeux Côte-des-Neiges.

Projets de règlements

— 128 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Ville-roy, tel que modifié.

MONDAY, APRIL 30th 1951

Building permit

120 —

To allow Industrial Maintenance Limited to erect a machine shop on Taillon Street.

Installation of cables

121 —

To authorize an expenditure of \$27,000.00 to install electric cables under Jacques-Cartier Bridge for Saint Helen's Island, and to transfer certain appropriations for such purpose.

Repeal of privilege

122 —

To repeal the resolution of the Council of March 30th 1951 renewing the privilege granted to Mr. Ludger Bouchard to sell cigars etc. in Saint Helen's Island.

Tunnel — Lachine Canal

123 —

To approve a draft contract between the Federal Government and the City, in connection with the construction of a tunnel under Lachine Canal near Atwater Avenue.

Approval of agreements

124 —

To approve a draft agreement between the City and the Federal Government (Central Mortgage & Housing Corporation) whereby the latter will pay certain sums to compensate for taxes on various immovables.

125 —

To approve a draft agreement between the City and the Federal Government (Central Mortgage & Housing Corporation) whereby the latter will pay an annual sum of \$1,000.00 to compensate for taxes on the immovable bearing number 85 Jean-Talon Street West.

Acquisition of immovables

126 —

To approve a draft deed of acquisition from Mr. Edgar Poirier, at the cost of \$110.00, of a lot bordering on Duquesne Street.

127 —

To amend the resolution of the Council of March 1st 1951 approving a draft deed of acquisition from Mr. J.-A.-R. Cardinal of two lots required to extend the Côte-des-Neiges playground.

Draft by-laws

128 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended.

— 125

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 2025 pourvoyant à un emprunt de \$25,000,000.00 pour dépenses capitales.

— 130

Avis de motions.

MOTIONS

— 131

Conseiller Barron. — Relativement au service d'ambulance.

— 132

Conseiller Barron. — Relativement au remplacement des représentants des corps publics au Conseil.

— 133

Conseiller Binder. — Relativement à l'installation de signaux lumineux au coin de l'avenue Park et de la rue Fairmount.

— 134

Conseiller Binder. — Relativement à l'installation de signaux lumineux au coin des rues Saint-Urbain et Fairmount.

— 135

Conseiller Binder. — Relativement à la législation provinciale sur les loyers.

— 136

Conseiller Deslauriers. — Relativement aux directeurs de funérailles.

— 137

Conseiller Désormiers. — Relativement à l'observance des règlements de la circulation aux intersections.

— 138

Conseiller Dupuis. — Relativement au chef estimateur de la Cité.

— 139

Conseiller Gagliardi. — Relativement à la nomination d'un comité pour étudier la Loi de l'Assistance publique.

— 140

Conseiller Gagliardi. — Relativement à la désinfection des véhicules de transport en commun.

— 141

Conseiller Gagliardi. — Relativement à l'érection d'un bain public dans le quartier Montcalm.

129 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 2025 providing for a loan of \$25,000,000.00 for capital expenditures.

130 —

Notices of motions.

MOTIONS

131 —

Councillor Barron. — Concerning the ambulance service.

132 —

Councillor Barron. — Concerning the replacement of representatives of public bodies in the Council.

133 —

Councillor Binder. — Concerning the installation of traffic lights at the corner of Park Avenue and Fairmount Street.

134 —

Councillor Binder. — Concerning the installation of traffic lights at the corner of Saint-Urbain and Fairmount Streets.

135 —

Councillor Binder. — Concerning the provincial legislation on rentals.

136 —

Councillor Deslauriers. — Concerning funeral directors.

137 —

Councillor Désormiers. — Concerning the observance of traffic by-laws at intersections.

138 —

Councillor Dupuis. — Concerning the Chief City Assessor.

139 —

Councillor Gagliardi. — Concerning the appointment of a committee to study the Public Charities Act.

140 —

Councillor Gagliardi. — Concerning the disinfection of public transportation vehicles.

141 —

Councillor Gagliardi. — Concerning the erection of a public bath in Montcalm Ward.

ive
g
asive
g on
t wasive
g
g reportive
g on
, theive
g on
ed andive
g on
rt wastive
g on
ort wastive
, the
t, thetive
,
ing

LUNDI, 30 AVRIL 1951

— 142 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à la réduction de l'impôt foncier pour encourager la construction d'habitations.

— 143 —

Conseiller J.-P. Hamelin. — Relativement à la circulation sur la rue Everett.

— 144 —

Conseiller J.-P. Hamelin. — Relativement à l'installation de signaux lumineux rue Saint-Hubert, aux angles des rues Jarry et Villeray.

— 145 —

Conseiller Healy. — Relativement à l'élargissement de la rue Wellington, de la rue Butler à la rue Dublin.

— 146 —

Conseiller Jodoin. — Relativement à la circulation des camions sur les artères principales.

— 147 —

Conseiller Jodoin. — Relativement à la location des salles publiques dans les marchés.

— 148 —

Conseiller Lafaille. — Relativement au système d'éclairage des rues du district no 1.

— 149 —

Conseiller Lafaille. — Relativement à la cour de triage et la rotonde Turcot.

— 150 —

Conseiller Lafontaine. — Relativement au nombre d'autotaxis à Montréal.

— 151 —

Conseiller V. Lévesque. — Relativement à l'installation de signaux lumineux au coin de l'avenue Papineau et de la rue Lafontaine.

— 152 —

Conseiller McKenna. — Relativement à l'élargissement du chemin de la Côte des Neiges, de la rue Sherbrooke au chemin Queen Mary.

— 153 —

Conseiller McKenna. — Relativement à l'ouverture de la rue Decelles, de l'avenue Troie au chemin de la Côte des Neiges.

— 154 —

Conseiller McKenna. — Relativement à l'ouverture du chemin Remembrance, du chemin de la Côte des Neiges à l'avenue Park.

— 155 —

Conseiller McNamara. — Relativement à la coordination du travail de relations publiques.

MONDAY, APRIL 30th 1951

— 142 —

Councillor Gagliardi. — Concerning the reduction of the real estate tax to encourage the building of homes.

— 143 —

Councillor J. P. Hamelin. — Concerning traffic on Everett Street.

— 144 —

Councillor J. P. Hamelin. — Concerning the installation of traffic lights on Saint-Hubert Street, at the corners of Jarry and Villeray Streets.

— 145 —

Councillor Healy. — Concerning the widening of Wellington Street, from Butler Street to Dublin Street.

— 146 —

Councillor Jodoin. — Concerning truck traffic on main thoroughfares.

— 147 —

Councillor Jodoin. — Concerning the renting of public halls in markets.

— 148 —

Councillor Lafaille. — Concerning the street lighting system in District No. 1.

— 149 —

Councillor Lafaille. — Concerning the Turcot Sorting Yard and Roundhouse.

— 150 —

Councillor Lafontaine. — Concerning the number of taxicabs in Montréal.

— 151 —

Councillor V. Lévesque. — Concerning the installation of traffic lights at the corner of Papineau Avenue and Lafontaine Street.

— 152 —

Councillor McKenna. — Concerning the widening of Côte des Neiges Road, between Sherbrooke Street and Queen Mary Road.

— 153 —

Councillor McKenna. — Concerning the opening of Decelles Street, from Troie Avenue to Côte des Neiges Road.

— 154 —

Councillor McKenna. — Concerning the opening of Remembrance Road, from Côte des Neiges Road to Park Avenue.

— 155 —

Councillor McNamara. — Concerning the coordination of public relations work.

tive
ng
wastive
ng on
rt wastive
ng
ng reporttive
ng on
t, thetive
ng on
ted andtive
ng on
ort wasutive
ng on
port wasutive
r, the
et, theutive
r,
wing

— 156 —

Conseiller O'Flaherty. — Relativement à l'éclairage de la rue Notre-Dame.

— 157 —

Conseiller Savignac. — Relativement à l'acquisition de deux terrains sur le boulevard Saint-Joseph pour l'établissement d'un parc et d'un terrain de jeux.

— 158 —

Conseiller Seigler. — Relativement à la contamination des eaux des ruisseaux et rivières.

— 159 —

Conseiller Seigler. — Relativement à l'utilisation de "parcomètres".

— 160 —

Conseiller Simard. — Relativement à l'expropriation de certains immeubles en vue de l'élargissement de l'avenue Blair.

— 161 —

Conseiller Tardif. — Relativement à certaines demandes de permis qui devraient être portées à l'attention des conseillers.

— 162 —

Conseiller Vachon. — Relativement au délai accordé pour la construction de maisons en vertu du règlement 1881.

SEANCE SPECIALE

à 3 heures de l'après-midi.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, V. Lévesque, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Farly, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Varier, Kolber, Smith, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Lortie, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Crêteau, Jodoin, Murphy, Deslauriers, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Vautellet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Custeau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Harrington, Moran, Archambault, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand.

156 —

Councillor O'Flaherty. — Concerning lighting on Notre-Dame Street.

157 —

Councillor Savignac. — Concerning the acquisition of two pieces of land on Saint-Joseph Boulevard for the establishment of a park and a playground.

158 —

Councillor Seigler. — Concerning the contamination of the water of brooks and rivers.

159 —

Councillor Seigler. — Concerning the use of "parkometers".

160 —

Councillor Simard. — Concerning the expropriation of certain immovables for the widening of Blair Avenue.

161 —

Councillor Tardif. — Concerning certain applications for permits which should be brought to the attention of the councillors.

162 —

Councillor Vachon. — Concerning the delay granted for the building of houses under By-law No. 1881.

SPECIAL MEETING

at 3 o'clock in the afternoon.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the Chair;
Councillors:

(For names, see opposite page)

LUNDI, 30 AVRIL 1951

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Lalancette, il est

RESOLU:- que soient considérés comme lus et soient confirmés, le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 29 mars 1951, de même que les procès-verbaux des séances d'ajournement qui l'ont suivie.

Lesdits procès-verbaux sont en conséquence approuvés et signés par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

2.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de virer une somme de \$ 60,000.00 en vue de la pose de conduites et de services d'eau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97471 voir page 241 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par le conseiller Filion,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de certains crédits, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90483/ voir page 290 volume 43 des rapports)
460

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres de tout le Conseil, comme l'exige l'article 21g de la charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Marseille, d'un point situé à l'ouest de la rue Beaugrand à un point situé à l'ouest de la rue Lepailleur, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97316/1 voir page 242 volume 43 des rapports)

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 390-340 et 391-1155 (Leney) du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Lepailleur à un point situé à l'ouest de la rue Beaugrand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97315/1 voir page 242 volume 43 des rapports)

MONDAY, APRIL 30th 1951

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Lalancette, it was

RESOLVED:- that the minutes of the meeting of Council held on March 29th 1951, as well as the minutes of the adjourned meetings following the same, be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

2.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to transfer an amount of \$ 60,000.00 to lay water mains and services, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Filion,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to transfer certain appropriations, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the 2 above reports had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21g of the Charter.

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 21,000.00 to lay a sewer in Marseille Street, from a point west of Beaugrand Street to a point west of Lepailleur Street, the following report was submitted and read:

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,500.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 390-340 and 391-1155 (Leney) of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Lepailleur Street to a point west of Beaugrand Street, the following report was submitted and read:

LUNDI, 30 AVRIL 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 51

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Prieur, du boulevard Saint-Laurent en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97310/1 voir page 242 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 390-370 et 391-1203 (Galibert) du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Lepailleur à la rue Beaugrand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97311/1 voir page 243 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 51

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 35,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lepailleur, de la rue de Marseille à la rue Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97313/1 voir page 244 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 390-350 et 391-1171 (de Teck) du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Lepailleur à un point situé à l'ouest de la rue Beaugrand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97312/1 voir page 244 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 390-360 et 391-1187 (Roux), du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe, de la rue Lepailleur à un point situé à l'ouest de la rue Beaugrand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97314/1 voir page 245 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,800.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Fielding, de l'avenue Cumberland en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97328/1 voir page 243 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Forbes, de la rue Riopel à un point situé à l'ouest de la rue Saint-Evariste, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97329/1 voir page 245 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,400.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Mountain-Sights, de l'avenue Maplewood en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97330/1 voir page 246 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 8,500.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Wilderton, de l'égout existant au sud de l'avenue Soissons en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97331/1 voir page 246 volume 43 des rapports)

MONDAY, APRIL 30th 1951

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,000.00 to lay a sewer in Prieur Street, from Saint-Laurent Boulevard westward, the following report was submitted and read:

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,000.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 390-370 and 391-1203 (Galibert) of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Lepailleur Street to Beaugrand Street, the following report was submitted and read:

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 35,000.00 to lay a sewer in Lepailleur Street, from Marseille Street to Sherbrooke Street, the following report was submitted and read:

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,000.00 to lay a sewer in proposed Street bearing Nos. 390-350 and 391-1171 (de Teck) of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Lepailleur Street to a point west of Beaugrand Street, the following report was submitted and read:

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,200.00 to lay a sewer in proposed street bearing Nos. 390-360 and 391-1187 (Roux) of the cadastre of the Parish of Longue-Pointe, from Lepailleur Street to a point west of Beaugrand Street, the following report was submitted and read:

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,800.00 to lay a sewer in Fielding Avenue, from Cumberland Avenue eastward, the following report was submitted and read:

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,000.00 to lay a sewer in Forbes Street, from Riopel Street to a point west of Saint-Evariste Street, the following report was submitted and read:

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,400.00 to lay a sewer in Mountain Sights Avenue, from Maplewood Avenue southward, the following report was submitted and read:

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 8,500.00 to lay a sewer in Wilderton Avenue, from the existing sewer south of Soissons Avenue southward, the following report was submitted and read:

ive
3
as

ive
3 on
was

ive
; report

ive
3 on
the

ive
3 on
and

ive
3 on
t was

ive
3 on
rt was

ive
the
the

ive
ng

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,700.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Westbury, del'avenue Maplewood en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97410/1 voir page 246 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 23,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Coronation, de l'avenue Somerled à l'avenue Fielding, et dans l'avenue Fielding, de l'avenue Coronation en gagnant l'est jusqu'à l'égout existant, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97427/1 voir page 247 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Lavigne, de la rue de Salaberry à la rue Jeanne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97429/1 voir page 247 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,800.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue MacMahon, de l'avenue Somerled en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97428/1 voir page 248 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 30,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue projetée portant les nos 77-41, 73-53, 73-54 et 73-55 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, du boulevard Reed à un point situé à l'ouest de la rue Lachapelle, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97430/1 voir page 248 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 27,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue de Bruxelles, de l'égout existant au nord de la rue Boyce à la rue de Marseille, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97431/1 voir page 250 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 23,000.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue Lennox, de l'avenue Barclay à l'égout existant au nord de l'avenue Van Horne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97432/1 voir page 249 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 56,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Molson, d'un point situé au sud de la rue Masson au boulevard Saint-Joseph et son raccordement à l'égout existant dans le boulevard Saint-Joseph, à l'est de la rue d'Iberville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97482/1 voir page 249 volume 43 des rapports)

10-1104. J.R. 415
Vol. 119

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,700.00 to lay a sewer in Westbury Avenue, from Maplewood Avenue southward, the following report was submitted and read:

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 23,000.00 to lay a sewer in Coronation Avenue, from Somerled Avenue to Fielding Avenue, and in Fielding Avenue, from Coronation Avenue eastward to the existing sewer, the following report was submitted and read:

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 24,000.00 to lay a sewer in Lavigne Street, from Salaberry Street to Jeanne Street, the following report was submitted and read:

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,800.00 to lay a sewer in MacMahon Avenue, from Somerled Avenue southward, the following report was submitted and read:

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 30,000.00 to lay a sewer in proposed Street bearing Nos. 77-41, 73-53 to 55 inc. of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent, from Reed Boulevard to a point west of Lachapelle Street, the following report was submitted and read:

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 27,000.00 to lay a sewer in Bruxelles Street, from the existing sewer north of Boyce Street to Marseille Street, the following report was submitted and read:

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 23,000.00 to lay a sewer in Lennox Avenue, from Barclay Avenue to the existing sewer north of Van Horne Avenue, the following report was submitted and read:

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 56,000.00 to lay a sewer in Molson Street, from a point south of Masson Street to Saint-Joseph Boulevard and its connection to the existing sewer in Saint-Joseph Boulevard, east of Iberville Street, the following report was submitted and read:

ive
g
as

ive
g on
t was

ive
3
3 report

ive
; on
the

ive
; on
d and

ive
on
t was

ive
on
rt was

ive
the
the

ive
g

LUNDI, 30 AVRIL 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

31 MAI 1951

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,300.00 pour la construction d'un égout dans l'avenue de l'Esplanade, de l'égout projeté au sud du boulevard Gouin à un point situé au nord de la rue Kelly, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97511/1 voir page 250 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

17 MAI 1951

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,000.00 pour la construction d'un égout dans le chemin Goyer, de l'avenue Wilderton au chemin Bedford, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97510/1 voir page 250 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

31 MAI 1951

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Fleury, de l'égout existant à l'ouest de la rue Francis à un point situé à l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97544/1 voir page 251 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

17 MAI 1951

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Souart, de l'avenue Linton à l'avenue Ellendale, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97309/2 voir page 251 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

31 MAI 1951

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Tillemont, de la rue d'Iberville à l'avenue de Lorimier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97305/2 voir page 252 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

17 MAI 1951

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 20e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97306/2 voir page 252 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

31 MAI 1951

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Beaubien, côté nord, de la 30e Avenue à la 37e Avenue, et côté sud de la 30e Avenue à la 31e Avenue et de la 35e Avenue à la 37e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97307/2 voir page 252 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

17 MAI 1951

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur l'avenue Westbury, de l'avenue Isabella à l'avenue Ridgevale, sur le côté est, et de l'avenue Isabella en gagnant le nord jusqu'au trottoir existant, sur le côté ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97308/2 voir page 253 volume 43 des rapports)

MONDAY, APRIL 30th 1951

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,300.00 to lay a sewer in Esplanade Avenue, from the proposed sewer south of Gouin Boulevard to a point north of Kelly Street, the following report was submitted and read:

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,000.00 to lay a sewer in Goyer Road, from Wilderton Avenue to Bedford Road, the following report was submitted and read:

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,000.00 to lay a sewer in Fleury Street, from the existing sewer west of Francis Street to a point east, the following report was submitted and read:

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Souart Street, from Linton Avenue to Ellendale Avenue, the following report was submitted and read:

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Tillemont street, from Iberville Street to Lorimier Avenue, the following report was submitted and read:

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 24,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 20th Avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street, the following report was submitted and read:

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,000.00 to lay permanent sidewalks on Beaubien Street, north side from 30th Avenue to 37th Avenue, and south side from 30th Avenue to 31st Avenue and from 35th Avenue to 37th Avenue, the following report was submitted and read:

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,200.00 to lay permanent sidewalks on Westbury Avenue, from Isabella Avenue to Ridgevale Avenue, on the east side, and from Isabella Avenue northward to the existing sidewalks, on the west side, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 24,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 29e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97332/1 voir page 253 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Randall, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97333/1 voir page 254 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue des Erables, de la rue Vanquelin, à la rue Sainte-Foy, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97336/1 voir page 254 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 25,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Ecores, de l'avenue Bon Air à la rue Tillemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97335/1 voir page 254 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mountain Sights, de l'avenue Plamondon aux limites nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97334/1 voir page 255 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Cavendish, de l'avenue Fielding à l'avenue Chester, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97411/1 voir page 255 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Marquette, de la rue Jean-Talon à la rue Everett, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97412/1 voir page 256 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Duncan, de l'avenue Prince of Wales au boulevard Cavendish, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97413/1 voir page 256 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Prince of Wales, de l'avenue Monkland à la rue de Terrebonne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97414/1 voir page 256 volume 43 des rapports)

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 24,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 29th Avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street, the following report was submitted and read:

ive
g
was

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Randall Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

ive
g on
t was

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Erables Avenue, from Vauquelin Street to Sainte-Foy Street, the following report was submitted and read:

ive
g
g report

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 25,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Ecores Street, from Bon-Air Avenue to Tillemont Street, the following report was submitted and read:

ive
g on
, the

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mountain Sights Avenue, from Plamondon Avenue to the north limits, the following report was submitted and read:

ive
g on
ed and

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Cavendish Boulevard, from Fielding Avenue to Chester Avenue, the following report was submitted and read:

ive
g on
rt was

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Marquette Street, from Jean-Talon Street to Everett Street, the following report was submitted and read:

ive
g on
ort was

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Duncan Street, from Prince of Wales Avenue to Cavendish Boulevard, the following report was submitted and read:

ive
, the
, the

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Prince of Wales Avenue, from Monkland Avenue to Terrebonne Street, the following report was submitted and read:

ive
,
ing

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Starnes, de l'avenue Prince of Wales au boulevard Cavendish, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97415/1 voir page 257 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest du boulevard Cavendish, de l'avenue Monkland à la rue de Terrebonne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97416/1 voir page 257 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 30,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Liébert, de la rue Hochelaga à la rue Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97433/1 voir page 258 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Leney, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97434/1 voir page 258 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue de l'Esplanade, de la rue Guizot à la rue Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97435/1 voir page 258 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Boyce, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97436/1 voir page 259 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Galibert, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97437/1 voir page 259 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue de Teck, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97438/1 voir page 260 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue de Marseille, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97439/1 voir page 260 volume 43 des rapports)

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Starnes Street, from Prince of Wales Avenue to Cavendish Boulevard, the following report was submitted and read:

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,100.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Cavendish Boulevard, from Monkland Avenue to Terrebonne Street, the following report was submitted and read:

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 30,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Liébert Street, from Hochelaga Street to Sherbrooke Street, the following report was submitted and read:

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Leney Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Esplanade Avenue, from Guizot Street to Jarry Street, the following report was submitted and read:

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,300.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Boyce Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Galibert Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of de Teck Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,400.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Marseille Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Roux, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97440/1 voir page 260 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Cassidy, de l'avenue Prince of Wales au boulevard Cavendish, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97441/1 voir page 261 volume 41 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Prince of Wales, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97442/1 voir page 261 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Massicotte, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97443/1 voir page 262 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Mayfair, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97513/1 voir page 262 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Jeanne Mance, du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97514/1 voir page 262 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Mousseau, de la rue Sainte-Claire à la rue Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97515/1 voir page 263 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,700.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue de Biencourt, de la rue Angers à la rue Drake, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97512/1 voir page 263 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Saint-Hubert, de la rue Sauvé à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97516/1 voir page 264 volume 43 des rapports)

Ré. mod. { O.P. 172
Vol. 149

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Roux Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

ive
g
as

50.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Cassidy Street, from Prince of Wales Avenue to Cavendish Boulevard, the following report was submitted and read:

ive
g on
t was

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Prince of Wales Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

ive
g
g report

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Massicotte Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

ive
g on
, the

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mayfair Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

ive
g on
ed and

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,500.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Jeanne-Mance Street, from Gouin Boulevard southward, the following report was submitted and read:

ive
g on
rt was

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 20,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Mousseau Street, from Saint-Claire Street to Sherbrooke Street, the following report was submitted and read:

tive
g on
ort was

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,700.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Biencourt Street, from Angers Street to Drake Street, the following report was submitted and read:

tive
, the
t, the

57.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,200.00 to lay a permanent sidewalk on the west side of Saint-Hubert Street, from Sauvé to Sauriol Streets, the following report was submitted and read:

tive
g
ing

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 14 MAI 1951

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,200.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de la rue Jarry, de la rue de Reims en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97517/1 voir page 264 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 31 MAI 1951

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,400.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Saint-Urbain, de la rue Kelly au boulevard Gouin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97518/1 voir page 264 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 17 MAI 1951

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Bélanger, de la 16e Avenue au boulevard Pie IX, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97519/1 voir page 265 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 31 MAI 1951

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,000.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Lavigne, de la rue de Salaberry en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97520/1 voir page 265 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 31 MAI 1951

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,050.00 pour la construction en régie d'un trottoir sur le côté nord de la rue LaFontaine, entre les rues Beaugrand et Omer, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97547 voir page 266 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 31 MAI 1951

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,400.00 pour la construction en régie d'un trottoir sur le côté sud de la rue LaFontaine, entre les rues Ville Marie et Vimont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97547/1 voir page 266 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 17 MAI 1951

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,600.00 pour la construction en régie d'un trottoir sur le côté sud de la rue LaFontaine, entre les rues de Bruxelles et Beaugrand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97547/2 voir page 266 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 17 MAI 1951

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,500.00 pour la construction en régie de trottoirs sur les deux côtés de la rue Saint-Maurice, de la rue Saint-Henri à la rue de l'Inspecteur, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97548/2 voir page 267 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec le 17 MAI 1951

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 4,300.00 pour la construction en régie de trottoirs sur les deux côtés de la rue Saint-Maurice, de la rue McGill à la rue Saint-Henri, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97548/3 voir page 267 volume 43 des rapports)

58.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,200.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Jarry Street, from Reims Street westward, the following report was submitted and read:

tive
ng
was

59.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,400.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Urbain Street, from Kelly Street to Gouin Boulevard, the following report was submitted and read:

tive
ng
rt was

60.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 20,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Bélanger Street, from 16th Avenue to Pie IX Boulevard, the following report was submitted and read:

tive
ng
ng report

61.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,000.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Lavigne Street, from Salaberry Street northward, the following report was submitted and read:

tive
ng on
, the

62.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,050.00 to lay, by day labour, a sidewalk on the north side of LaFontaine Street, between Beaugrand and Omer Streets, the following report was submitted and read:

tive
ng on
ed and

63.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,400.00 to lay, by day labour, a sidewalk on the south side of LaFontaine Street, between Ville-Marie and Vimont Streets, the following report was submitted and read:

tive
ng on
rt was

64.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,600.00 to lay, by day labour, a sidewalk on the south side of LaFontaine Street, between Bruxelles and Beaugrand Streets, the following report was submitted and read:

tive
ng on
ort was

65.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,500.00 to lay, by day labour, sidewalks on both sides of Saint-Maurice Street, from Saint-Henri Street to Inspecteur Streets, the following report was submitted and read:

tive
, the
t, the

66.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 4,300.00 to lay, by day labour, sidewalks on both sides of Saint-Maurice Street, from McGill Street to Saint-Henri Street, the following report was submitted and read:

tive
ng
ing

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 20,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue des Erables, de la rue Vauquelin à la rue de Sainte-Foy, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97336/2 voir page 330 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 52,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Tillemont, de la rue d'Iberville à l'avenue de Lorimier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97305/1 voir page 268 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 64,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 20e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97306/1 voir page 268 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 71,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Beaubien, entre la 30e Avenue et la 37e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97307/1 voir page 268 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 26,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Westbury, de l'avenue Isabella à l'avenue Ridgevale, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97308/1 voir page 269 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Souart, de l'avenue Linton à l'avenue Ellendale, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97309/1 voir page 269 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 74,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 29e Avenue, de la rue Beaubien à la rue Bélanger, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97332/2 voir page 270 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 34,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Randall, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97333/2 voir page 270 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 29,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Mountain Sights, de l'avenue Plamondon aux limites nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97334/2 voir page 270 volume 43 des rapports)

67.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 20,300.00 to lay a permanent paving on Erables Avenue, from Vauquelin Street to Sainte-Foy Street, the following report was submitted and read:

68.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 52,600.00 to lay a permanent paving on Tillemont Street, from Iberville Street to Lorimier Avenue, the following report was submitted and read:

69.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 64,200.00 to lay a permanent paving on 20th Avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street, the following report was submitted and read:

70.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 71,100.00 to lay a permanent paving on Beaubien Street, between 30th and 37th Avenues, the following report was submitted and read:

71.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 26,900.00 to lay a permanent paving on Westbury Avenue, from Isabella Avenue to Ridgevale Avenue, the following report was submitted and read:

72.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,400.00 to lay a permanent paving on Souart Street, from Linton Avenue to Ellendale Avenue, the following report was submitted and read:

73.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 74,700.00 to lay a permanent paving on 29th Avenue, from Beaubien Street to Bélanger Street, the following report was submitted and read:

74.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 34,500.00 to lay a permanent paving on Randall Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

75.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 29,800.00 to lay a permanent paving on Mountain Sights Avenue, from Plamondon Avenue to the north limits, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

17 MAI 1951

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 76,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue des Ecores, de l'avenue Bon-Air à la rue Tillemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97335/2 voir page 271 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

17 MAI 1951

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Starnes, de l'avenue Prince of Wales au boulevard Cavendish, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97415/2 voir page 271 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

17 MAI 1951

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 47,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Cavendish, de l'avenue Monkland à la rue de Terrebonne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97416/2 voir page 272 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

17 MAI 1951

79.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 11,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Duncan, de l'avenue Prince of Wales au boulevard Cavendish, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97413/2 voir page 272 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

31 MAI 1951

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 60,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Cavendish, de l'avenue Fielding à l'avenue Chester, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97411/2 voir page 272 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

17 MAI 1951

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 28,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Prince of Wales, de l'avenue Monkland à la rue de Terrebonne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97414/2 voir page 273 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

17 MAI 1951

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 13,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Massicotte, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97443/2 voir page 273 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

31 MAI 1951

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 33,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Prince of Wales, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97442/2 voir page 274 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

17 MAI 1951

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 15,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Teck, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97438/2 voir page 274 volume 43 des rapports)

76.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 76,800.00 to lay a permanent paving on Ecores Street, from Bon Air Avenue to Tillemont Street, the following report was submitted and read:

77.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,300.00 to lay a permanent paving on Starnes Street, from Prince of Wales Avenue to Cavendish Boulevard, the following report was submitted and read:

78.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 47,100.00 to lay a permanent paving on Cavendish Boulevard, from Monkland Avenue to Terrebonne Street, the following report was submitted and read:

79.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 11,800.00 to lay a permanent paving on Duncan Street, from Prince of Wales Avenue to Cavendish Boulevard, the following report was submitted and read:

80.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 60,400.00 to lay a permanent paving on Cavendish Boulevard, from Fielding Avenue to Chester Avenue, the following report was submitted and read:

81.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 28,000.00 to lay a permanent paving on Prince of Wales Avenue, from Monkland Avenue to Terrebonne Street, the following report was submitted and read:

82.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 13,000.00 to lay a permanent paving on Massicotte Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

83.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 33,600.00 to lay a permanent paving on Prince of Wales Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

84.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 15,600.00 to lay a permanent paving on de Teck Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

ive
is

ive
g on
was

ive
g
report

ive
g on
the

ive
g on
ed and

ive
g on
rt was

ive
g on
ort was

ive
the
st, the

ive
ring

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 47,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de l'Esplanade, de la rue Guizot à la rue Jarry, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97435/2 voir page 274 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Galibert, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97437/2 voir page 275 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 18,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Boyce, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97436/2 voir page 275 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue de Marseille, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97439/2 voir page 276 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Cassidy, de l'avenue Prince of Wales au boulevard Cavendish, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97441/2 voir page 276 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Roux, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97440/2 voir page 276 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 105,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Liébert, de la rue Hochelaga à la rue Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97433/2 voir page 277 volume 43 des rapports)

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Leney, de la rue Cirier à la rue Liébert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97434/2 voir page 277 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

93.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 30,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Marquette, de la rue Jean-Talon à la rue Everett, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97444/1 voir page 330 volume 43 des rapports)

85.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 47,800.00 to lay a permanent paving on Esplanade Avenue, from Guizot Street to Jarry Street, the following report was submitted and read:

ive
ng
as

86.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,600.00 to lay a permanent paving on Galibert Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

ive
ng on
t was

87.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 18,300.00 to lay a permanent paving on Boyce Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

ive
ng
ng report

88.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,200.00 to lay a permanent paving on Marseille Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

ive
ng on
t, the

89.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,400.00 to lay a permanent paving on Cassidy Street, from Prince of Wales Avenue to Cavendish Boulevard, the following report was submitted and read:

ive
ng on
ted and

90.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,500.00 to lay a permanent paving on Roux Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

ive
ng on
ort was

91.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 105,400.00 to lay a permanent paving on Liébert Street, from Hochelaga Street to Sherbrooke Street, the following report was submitted and read:

ative
ng on
ort was

92.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,700.00 to lay a permanent paving on Leney Street, from Cirier Street to Liébert Street, the following report was submitted and read:

ative
r, the
et, the

93.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 30,700.00 to lay a permanent paving on Marquette Street, from Jean-Talon Street to Everett Street, the following report was submitted and read:

ative
r,
wing

LUNDI, 30 AVRIL 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

94.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 37,000.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Lavigne, de la rue de Salaberry en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97520/2 voir page 278 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

95.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 81,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Bélanger, de la 16e Avenue au boulevard Pie IX, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97519/2 voir page 278 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

96.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 38,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Saint-Urbain, de la rue Kelly au boulevard Gouin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97518/2 voir page 278 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

97.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 23,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Cartier, de la rue Bélanger à la rue Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97521/1 voir page 279 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

98.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 45,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Jarry, de la rue de Reims en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97517/2 voir page 279 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

99.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 35,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Mayfair, de l'avenue Chester à l'avenue Fielding, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97513/2 voir page 280 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

100.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 89,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Mousseau, de la rue Boyce à la rue Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97515/2 voir page 280 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

101.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 124,800.00 pour l'élargissement en régie, du pavage de la rue Saint-Maurice, de la rue Saint-Henri à la rue de l'Inspecteur, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97548 voir page 280 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

102.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 31,600.00 pour la construction en régie, du pavage de la rue Saint-Maurice, de la rue McGill à la rue Saint-Henri, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97548/1 voir page 281 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Filion, Pitts et
Croteau, il est

RESOLU:- que lesdits rapports soient adoptés.

MONDAY, APRIL 30th 1951

94.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 37,000.00 to lay a permanent paving on Lavigne Street, from Salaberry Street northward, the following report was submitted and read:

95.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 81,800.00 to lay a permanent paving on Bélanger Street, from 16th Avenue to Pie IX Boulevard, the following report was submitted and read:

96.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 38,900.00 to lay a permanent paving on Saint-Urbain Street, from Kelly Street to Gouin Boulevard, the following report was submitted and read:

97.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 23,900.00 to lay a permanent paving on the lane east of Cartier Street, from Bélanger Street to Jean-Talon Street, the following report was submitted and read:

98.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 45,300.00 to lay a permanent paving on Jarry Street, from Reims Street westward, the following report was submitted and read:

99.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 35,100.00 to lay a permanent paving on Mayfair Avenue, from Chester Avenue to Fielding Avenue, the following report was submitted and read:

100.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 89,400.00 to lay a permanent paving on Mousseau Street, from Boyce Street to Sherbrooke Street, the following report was submitted and read:

101.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 124,800.00 to widen, by day labour, the paving of Saint-Maurice Street, from Saint-Henri Street to Inspector Street, the following report was submitted and read:

102.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 31,600.00 to repave, by day labour, Saint-Maurice Street, from McGill Street to Saint-Henri Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Filion, Pitts and
Croteau, it was

RESOLVED:- that said reports be adopted.

LUNDI, 30 AVRIL 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

103.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 13,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de l'Esplanade, du boulevard Crémazie à la rue Guizot, et d'autoriser l'exécution en régie de certains travaux additionnels pour la construction de ce pavage, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94651/4 voir page 281 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 17 MAI 1951

104.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter les crédits supplémentaires pour la construction de pavages et de trottoirs sur l'avenue Macdonald, de l'avenue Dupuis aux limites nord de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94983/3 voir page 282 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Quintin, Wagar, E.-T. Asselin,
Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 14 MAI 1951

105.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour la construction

- a) d'un pavage permanent sur le chemin Hudson, de l'avenue Van Horne à l'avenue Barclay;
- b) d'un pavage permanent sur la 36e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien;
- c) d'un trottoir permanent sur le côté ouest du chemin Hudson, de l'avenue Van Horne à l'avenue Barclay;
- d) de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 36e Avenue, du boulevard Rosemont à la rue Beaubien;

Le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97549 voir page 290 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 102 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la charte.

106.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser l'exécution en régie des travaux requis pour l'élargissement du pavage du côté sud de la rue Smith, entre les rues Murray et Colborne, en vue d'améliorer les conditions de la circulation, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97546 voir page 282 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Loïselle, O'Flaherty,
Burrows et Hanley, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

MONDAY, APRIL 30th 1951

103.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 13,300.00 to lay a permanent paving on Esplanade Avenue, from Crémazie Boulevard to Guizot Street, and to authorize the carrying out by day labor of certain additional works to lay this paving, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

104.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to lay pavings and sidewalks on Macdonald Avenue, from Dupuis Street to the northern City limits, the following report was submitted and read:

On motion of Councillors J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Quintin, Wagar, E.-T. Asselin,
Lyall and Munday, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

105.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to lay

- a) a permanent paving on Hudson Road, from Van Horne Avenue to Barclay Avenue;
- b) a permanent paving on 36th Avenue, from Rosemont Boulevard to Beaubien Street;
- c) a permanent sidewalk on the west side of Hudson Road, from Van Horne Avenue to Barclay Avenue;
- d) permanent sidewalks on both sides of 36th Avenue, from Rosemont Boulevard to Beaubien Street,

the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the 102 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, such number of votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

106.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize the carrying out by day labour of the works required to widen the paving of the south side of Smith Street, between Murray and Colborne Streets, for the improvement of traffic conditions, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Loïselle, O'Flaherty,
Burrows and Hanley, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

107.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 13,329.85 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Barclay, entre le chemin de la Côte des Neiges et l'avenue Westbury, de même que pour l'ouverture des rues Légaré, Lavoie et Lemieux et de l'avenue Victoria, à leur intersection avec l'avenue Barclay, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94718/2 voir page 283 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin, Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 31 MAI 1951

108.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 17,477.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Légaré, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue Maplewood, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94715/1 voir page 282 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin, Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet, Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

109.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 2,254.75 pour l'expropriation de certaines rues faisant partie du territoire sis à l'angle sud-est des rues d'Iberville et Holt, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95091/1 voir page 283 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin, Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

110.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 114.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Van Horne, entre les avenues Macdonald et Clanranald, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94346/1 voir page 283 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin, Appuyée par les conseillers Quintin, Wagar, Lyall, E.-T. Asselin et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

111.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 2,313.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de parties des avenues Darlington, Wilderton et de Vimy et de parties des chemins Bates, Brinton et Bedford, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95236/1 voir page 285 volume 43 des rapports)

107.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 13,329.85 for the expropriation of the immovables required for the opening of Barclay Avenue, between Côte des Neiges Road and Westbury Avenue, and for the opening of Légaré, Lavoie and Lemieux Streets and Victoria Avenue, at their intersection with Barclay Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin, Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, Harrington, Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

108.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 17,477.00 for the expropriation of the immovables required for the opening of Légaré Street, between Côte Sainte-Catherine Road and Maplewood Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin, Seconded by Councillors McKenna, Vautelet, Harrington, Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

109.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 2,254.75 for the expropriation of certain streets forming part of the territory at the south-east corner of Iberville and Holt Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin, Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

110.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 114.00 for the expropriation of the immovables required to open Van Horne Avenue, between Macdonald and Clanranald Avenues, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin, Seconded by Councillors Quintin, Wagar, Lyall, E.-T. Asselin and Munday, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

111.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 2,313.00 for the expropriation of the immovables required to open parts of Darlington, Wilderton and Vimy Avenues, and parts of Bates, Brinton and Bedford Roads, the following report was submitted and read:

LUNDI, 30 AVRIL 1951

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers McKenna, Vautelet,
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 5 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21^e de la Charte.

112.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange de certains terrains entre la Cité et M. Eddie Koussaya, et de rayer certains lots du domaine public, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96954/1 voir page 284 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

113.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'échange entre la Cité et l'Oeuvre et Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame du Foyer, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95006/6 voir page 285 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

114.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de modification d'un contrat passé entre la Cité de Montréal et The Mount Royal Cemetery Co. relativement à l'échange de certains terrains, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97550 voir page 285 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 3 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21^e de la Charte.

115.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de correction du contrat permettant l'empiètement sur l'avenue Louis-Hébert de la propriété appartenant à M. Eugène Yvorchuck, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97047/1 voir page 286 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Farly, Gauthier, G.
Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

MONDAY, APRIL 30th 1951

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors McKenna, Vautelet,
Harrington, Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the 5 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21^e of the Charter.

112.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange of certain lots between the City and Mr. Eddie Koussaya, and to erase certain lots from the public domain, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

113.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of exchange between the City and L'Oeuvre et Fabrique of the Parish of Notre-Dame-du-Foyer, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Despatis, Dubeau and Guévremont,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

114.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of correction of a contract passed between the City of Montreal and the Mount Royal Cemetery Co. concerning the exchange of certain lots, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Filion, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 3 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21^e of the Charter.

115.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of correction of the contract allowing the encroachment on Louis-Hébert Avenue of the property belonging to Mr. Eugène Yvorchuck, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Farly, G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

LUNDI, 30 AVRIL 1951

116.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de correction du contrat permettant l'empiètement sur l'avenue Coronation d'un bâtiment appartenant à la succession de Mme Sallie McGibbon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96394/1 voir page 286 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Quintin, Wagar, E.-T. Asselin,
Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

117.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet l'empiètement sur l'avenue de l'Esplanade de la propriété appartenant à Mme S. Kogan et d'abroger la résolution passée à ce sujet le 29 mars 1951, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97062/1 voir page 286 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Kolber, Victor, Bass et
Binder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

118.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet l'empiètement sur la rue Failon de la propriété appartenant à M. Olivas Leblanc, et d'abroger la résolution passée à ce sujet le 29 mars 1951, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97125/1 voir page 287 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien,
Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

119.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation la Panmacedonian Association, Maple Leaf Chapter, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 91000/12 voir page 287 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Quintin, Wagar, E.-T. Asselin,
Lyall et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

120.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de permettre à Industrial Maintenance Limited d'ériger un atelier de machinistes sur la rue Taillon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 85010/203A voir page 287 volume 43 des rapports)

MONDAY, APRIL 30th 1951

116.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of correction of the contract allowing the encroachment on Coronation Avenue of a building belonging to the estate of Mrs. Sallie McGibbon, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Quintin, Wagar, E.-T. Asselin,
Lyall and Munday, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

117.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed by which the City authorizes the encroachment on Esplanade Avenue of the property belonging to Mrs. S. Kogan and to repeal the resolution passed in this connection on March 29th 1951, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Kolber, Victor, Bass and
Binder, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

118.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed by which the City authorizes the encroachment on Failon Street of the property belonging to Mr. Olivas Leblanc and to repeal the resolution passed in this connection on March 29th 1951, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien,
Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

119.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to incorporate the Panmacedonian Association, Maple Leaf Chapter, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Quintin, Wagar, E.-T. Asselin,
Lyall and Munday, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

120.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to allow Industrial Maintenance Limited to erect a machine shop on Taillon Street, the following report was submitted and read:

LUNDI, 30 AVRIL 1951

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 6 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

121.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 27,000.00 pour l'installation de câbles électriques sous le pont Jacques-Cartier pour l'île Sainte-Hélène, et d'opérer à cette fin le virement de certains crédits, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96951/4 voir page 288 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Hanley, Pitts et
Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

122.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'abroger la résolution du Conseil du 30 mars 1951 renouvelant le privilège accordé à M. Ludger Bouchard de vendre des cigares, etc. dans l'île Sainte-Hélène, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97100/4-Avoir page 288 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été
proposée par le Comité
municipal de Québec

le 31 MAI 1951

123.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet de contrat entre le gouvernement fédéral et la Cité relativement à la construction d'un tunnel sous le canal Lachine aux environs de l'avenue Atwater, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97537 voir page 289 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Lauriault, Sauvé,
Tremblay et Lépine, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

124.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'entente entre la Cité et le Gouvernement fédéral (Central Mortgage & Housing Corporation) par lequel cette dernière paiera certaines sommes en compensation de taxes sur divers immeubles, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97538 voir page 288 volume 43 des rapports)

MONDAY, APRIL 30th 1951

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 6 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

121.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 27,000.00 to install electric cables under Jacques-Cartier Bridge for Saint Helen's Island, and to transfer certain appropriations for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Hanley, Pitts and
Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

122.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to repeal the resolution of the Council of March 30th 1951 renewing the privilege granted to Mr. Ludger Bouchard to sell cigars etc. in Saint Helen's Island, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

123.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft contract between the Federal Government and the City, in connection with the construction of a tunnel under Lachine Canal near Atwater Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé, Tremblay
and Lépine, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

124.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft agreement between the City and the Federal Government (Central Mortgage & Housing Corporation) whereby the latter will pay certain sums to compensate for taxes on various immovables, the following report was submitted and read:

LUNDI, 30 AVRIL 1951

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par les conseillers Pitts et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

125.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'entente entre la Cité et le Gouvernement fédéral (Central Mortgage & Housing Corporation) par lequel cette dernière paiera une somme annuelle de \$ 1,000.00 en compensation des taxes sur l'immeuble portant le no 85 de la rue Jean-Talon, ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97938/1 voir page 289 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller J.-O. Asselin,
Appuyé par le conseiller Filion,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Brien dissident).

Son Honneur le Maire déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

126.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de M. Edgar Poirier, au prix de \$ 110.00, d'un terrain situé en bordure de la rue Duquesne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97535-A voir page 291 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

127.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil du 1er mars 1951 approuvant un projet d'acte d'acquisition de M. J.-A.-R. Cardinal, de deux terrains requis pour l'agrandissement du terrain de jeux Côte des Neiges, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93691/4 voir page 289 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet,
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

V.P. 42
Vol. 287

MONDAY, APRIL 30th 1951

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Pitts and Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

125.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft agreement between the City and the Federal Government (Central Mortgage & Housing Corporation) whereby the latter will pay an annual sum of \$ 1,000.00 to compensate for taxes on the immovable bearing number 85 Jean Talon Street West, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Filion,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Brien dissenting).

His Worship the Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

126.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from Mr. Edgar Poirier, at the cost of \$ 110.00 of a lot bordering on Duquesne Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

127.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of the Council of March 1st 1951 approving a draft deed of acquisition from Mr. J.-A.-R. Cardinal, of two lots required to extend the Côte des Neiges playground, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet,
Harrington, Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

LUNDI, 30 AVRIL 1951

128.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97406 voir page 331 volume 43 des rapports)
 (Pour règlement 2026 voir page 390 volume 43 des rapports)
 Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
 Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien,
 Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 5 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
 Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien,
 Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

129.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement 2025 pourvoyant à un emprunt de \$ 25,000,000.00 pour dépenses capitales, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97166/1 voir page 369 volume 43 des rapports)
 (Pour règlement 2027 voir page 390 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
 Appuyée par les conseillers Pitts, Hanley et Croteau,
 il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et le préambule et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
 Appuyée par les conseillers Pitts, Hanley et Croteau,
 il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 2 règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

Du consentement unanime du Conseil, le rapport suivant est soumis:

130.- Le Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation de bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97564 voir page 331 volume 43 des rapports)
 (Pour règlement 2028 voir page 388 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
 Appuyée par les conseillers Guévremont, Farly,
 G. Gauthier, Lalancette, Despatis et
 Dubeau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

MONDAY, APRIL 30th 1951

128.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
 Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien,
 Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and Articles 1 to 5 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
 Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien,
 Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

129.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 2025 providing for a loan of \$ 25,000,000.00 for capital expenditures, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
 Seconded by Councillors Pitts, Hanley and Croteau,
 it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and the preamble and Articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
 Seconded by Councillors Pitts, Hanley and Croteau,
 it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

His Worship the Mayor declared that the 2 above By-laws had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

With the unanimous consent of Council, the following report was submitted:

130.- Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended,

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
 Seconded by Councillors Guévremont, Farly,
 G. Gauthier, Lalancette, Despatis and
 Dubeau, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

LUNDI, 30 avril 1951

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par les conseillers Guévremont, Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Despatis et Dubeau, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

AVIS DE MOTIONS

131.- Le conseiller Bulloch donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Commission du Service Civil de Montréal ne permet pas à des personnes d'être candidates à certaines positions lorsqu'elles ont dépassé certains âges spécifiés;

ATTENDU que la Commission du Service Civil semble favoriser le personnel inexpérimenté au détriment de ceux qui ont une longue expérience;

ATTENDU que la Commission du Service Civil semble plus anxieuse que les personnes soient éligibles au fonds de pension au lieu d'avoir de l'expérience;

ATTENDU que plusieurs citoyens qualifiés sont privés du droit de travailler pour la Cité à cause de ces exigences rigides;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander à la Commission du Service Civil d'adopter le principe de retenir les services de personnes comme employés de la Cité, sans égard à leur âge, à condition qu'elles soient aptes à remplir leurs fonctions, sauf dans le cas des services de la police et d'incendie."

132.- Le conseiller Bulloch donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le directeur du service de la police a déclaré en maintes occasions que la force constabulaire est inadéquate pour donner un service approprié à la Cité de Montréal;

ATTENDU que le directeur a admis ne pouvoir obtenir le nombre requis de recrues ayant les qualités nécessaires;

ATTENDU que la division de la circulation du service de la police aura immédiatement besoin de plus d'hommes pour appliquer le règlement relatif à la circulation adopté récemment par le Conseil;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de permettre au directeur du service de la police d'engager à sa discrétion un nombre adéquat de personnes comme force auxiliaire, non assujettie aux standards de la force régulière, aux fins d'émettre les billets de stationnement, permettant ainsi à la police d'exécuter ses devoirs réguliers, les membres de la force auxiliaire suggérée ne devant être en aucune façon sujets au fonds de pension."

MONDAY, APRIL 30th 1951

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and Articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillors Guévremont, Farly, G. Gauthier,
Lalancette, Despatis and Dubeau, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

His Worship the Mayor declared that the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

NOTICES OF MOTIONS

131.- Councillor Bulloch gives notice that, at the next meeting of the Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Civil Service Commission of the City of Montreal does not permit persons to apply for certain positions when they are over specified age:

WHEREAS the Civil Service Commission seems to favor inexperienced personnel against those with long experience;

WHEREAS the Civil Service Commission seems more anxious that the applicants be eligible for the employees' pension fund than for their experience;

WHEREAS many qualified citizens because of these rigid requirements are deprived of the right to work for the City of Montréal;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of asking the Civil Service Commission to adopt the principle of engaging City employees, provided they are competent to perform their duties without regard to age, except in the case of the Police and Fire Departments."

132.- Councillor Bulloch gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion

"WHEREAS the Director of the Police Department has stated on many occasions that the Police Force is inadequate to provide the proper service to the City of Montréal;

WHEREAS the Director has stated his inability to obtain the required number of recruits having the necessary qualifications;

WHEREAS the Traffic Department of the Police will require more men immediately to enforce the recent By-law passed by the Council relating to parking;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of permitting the Director of the Police Department to engage at his discretion a suitable number of persons as an Auxiliary Force, not subject to the age or physical standards of the regular force, for the purpose of issuing parking tickets, thereby allowing the Police to carry out their regular duties, the members of the proposed Auxiliary Force not to be subject in any way to the Pension Plan."

133.- Le conseiller Bulloch donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le gouvernement provincial a déclaré que la Cité doit accorder à cinq postes de télévision la permission de construire et d'exploiter des endroits situés dans le parc Mont-Royal;

ATTENDU que la Société Radio-Canada a obtenu la permission de la Cité de construire et d'exploiter deux postes et que trois autres postes demanderont sans doute bientôt le même privilège;

ATTENDU que le Gouvernement fédéral est propriétaire de terrains dans le territoire de la montagne et pourrait atteindre les mêmes fins en érigeant une tour plus haute et plus large sur lesdits terrains;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de suggérer à la Société Radio-Canada d'examiner la possibilité de se servir de terrains aux environs de l'arsenal du 17th Duke of York Hussars pour l'érection d'une tour de radio et d'un poste de télévision et que les travaux proposés sur la montagne soient retardés jusqu'à ce qu'un rapport sur le site suggéré soit fourni."

134.- Le conseiller Brien donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que les dépôts de garantie faits par les entrepreneurs pour la pose de trottoirs et de pavages sont retenus pendant une période de cinq ans avant l'acceptation finale des travaux;

ATTENDU que le dépôt en ce qui a trait aux égouts n'est retenu que pour un an;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de fixer à un an l'acceptation provisoire de tous les contrats pour égouts, trottoirs et pavages."

135.- Le conseiller Brien donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin de venir en aide financièrement aux personnes qui ont subi des pertes matérielles par suite de la crue des eaux dans les limites de la Cité de Montréal."

136.- Le conseiller G. Gauthier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le nombre de résidents du nouveau Rosemont et du Plateau Rosemont a considérablement augmenté et qu'un remaniement du service des tramways s'impose pour desservir cette population toujours croissante;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès de la Commission des tramways en vue d'obtenir le prolongement du circuit Frontenac jusqu'à la rue Tillemont attendu que cette section connaît présentement un essor sans précédent de construction domiciliaire."

133.- Councillor Bulloch gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Provincial Government has stated that the City must grant five Television Stations the right to build and operate on sites located on Mount Royal Park;

WHEREAS the Canadian Broadcasting Corporation has obtained permission from the City to build and operate two stations and three other stations will no doubt in the near future apply for the same privilege;

WHEREAS the Dominion Government owns property in the Mountain area and could attain the same purpose by the erection of a higher and wider tower on the said property;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of suggesting to the Canadian Broadcasting Corporation that it explore and examine the possibility of using the grounds connected with the Armoury of the 17th Duke of York Hussars for the building of a Radio Tower and Broadcasting Television Station and that the proposed work on the mountain be postponed until a report on the suggested site be furnished."

134.- Councillor Brien gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the guarantee deposit from contractors laying sidewalks and paving is retained for five years before final acceptance of the work;

WHEREAS the deposit for sewers is held for only one year;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of making the term of provisional acceptance one year in all contracts for sewers, sidewalks and paving."

135.- Councillor Brien gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary measures in order to aid financially the persons who suffered property damage from Flood waters within the limits of the City of Montreal."

136.- Councillor Gérard Gauthier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the number of residents of New Rosemont and of Rosemont Plateau has increased considerably and that a rearrangement of the tramways service is urgent to serve this over increasing population;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Tramways Commission in view of securing the extension of the Frontenac circuit to Tillemont Street; this section presently experiences an unprecedented progress in residential building."

LUNDI, 30 AVRIL 1951

137.- Le conseiller G. Gauthier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le nombre des résidents du nouveau Rosemont et du Plateau Rosemont a considérablement augmenté et qu'un remaniement du service des tramways s'impose pour desservir cette population toujours croissante;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès de la Commission des tramways en vue d'obtenir le prolongement du circuit d'autobus Bélanger jusqu'au boulevard Pie IX, afin d'établir un point de correspondance à ce dernier endroit car il y a de 300 à 400 maisons sur ce parcours qui n'est pas encore desservi."

138.- Le conseiller G. Gauthier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le nombre des résidents du nouveau Rosemont et du Plateau Rosemont a considérablement augmenté et qu'un remaniement du service des tramways s'impose pour desservir cette population toujours croissante;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire les démarches nécessaires auprès de la Commission des tramways en vue d'obtenir le prolongement du circuit d'autobus Beaubien jusqu'à la 31e Avenue; il y a là environ 500 maisons nouvelles et les résidents du Plateau Rosemont demandent cette amélioration depuis 10 ans."

139.- Le conseiller G. Gauthier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le nombre des résidents du nouveau Rosemont et du Plateau Rosemont a considérablement augmenté et qu'un remaniement du service des tramways s'impose pour desservir cette population toujours croissante;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches nécessaires auprès de la Commission des tramways en vue d'obtenir le prolongement du circuit d'autobus du boulevard Saint-Joseph jusqu'à la rue Masson et la 11e Avenue, afin de desservir les résidents du sud du quartier Rosemont et établir un point de correspondance avec le service de la Montée Saint-Michel, et soulager en même temps le circuit Mont-Royal."

140.- Le conseiller G. Gauthier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le nombre des résidents du nouveau Rosemont et du Plateau Rosemont a considérablement augmenté et qu'un remaniement du service des tramways s'impose pour desservir cette population toujours croissante;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches nécessaires auprès de la Commission des tramways en vue d'obtenir le changement du circuit de la Montée Saint-Michel pour qu'il rencontre les circuits Masson (Mont-Royal et le boulevard Saint-Joseph); afin de dégager le point de correspondance surchargé de l'angle des rues d'Iberville et Bélanger."

MONDAY, APRIL 30th 1951

137.- Councillor Gérard Gauthier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the number of residents of New Rosemont and of Rosemont Plateau has increased considerably and that a rearrangement of the tramways service is urgent to serve this ever increasing population;

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Tramways Commission in view of securing the extension of the Bélanger autobus circuit to Pie IX Boulevard, in order to establish a transfer point at the latter site; there are between 300 and 400 houses along this route which is not yet served;

138.- Councillor Gérard Gauthier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the number of residents of New Rosemont and of Rosemont Plateau has increased considerably and that a rearrangement of the tramways service is urgent to serve this ever increasing population;

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Tramways Commission in view of securing the extension of the Beaubien autobus circuit to 31st Avenue; there are close to 500 new houses there, and the residents of Rosemont Plateau have asked this improvement for the last ten years;"

139.- Councillor Gérard Gauthier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the number of residents of New Rosemont and of Rosemont Plateau has increased considerably and that a rearrangement of the tramways service is urgent to serve this ever increasing population;

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Tramways Commission in view of securing the extension of the Saint-Joseph Boulevard autobus circuit to Masson Street and 11th Avenue, in order to serve the residents of the south part of Rosemont and to meet the Montée Saint-Michel route, and, at the same time relieve the Mont-Royal circuit."

140.- Councillor Gérard Gauthier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the number of residents of New Rosemont and of Rosemont Plateau has increased considerably and that a rearrangement of the tramways service is urgent to serve this ever increasing population;

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Tramways Commission in view of securing the extension of the Montée Saint-Michel circuit in order that it meet the Masson (Mont-Royal) and Saint-Joseph Boulevard circuits; this would relieve the overburdened transfer point at the corner of Iberville and Bélanger Streets."

LUNDI, 30 AVRIL 1951

141.- Le conseiller G. Gauthier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le nombre des résidents du nouveau Rosemont et du Plateau Rosemont a considérablement augmenté et qu'un remaniement du service des tramways s'impose pour desservir cette population toujours croissante;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches nécessaires auprès de la Commission des tramways en vue d'obtenir le prolongement du circuit du boulevard Rosemont jusqu'au nouvel hôpital, afin de remplacer le service d'un autobus qui fait la navette présentement jusqu'au dit hôpital et de desservir un grand nombre de nouvelles maisons sur ce circuit et dans la Cité-Jardin."

142.- Le conseiller G. Gauthier donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le nombre des résidents d'un nouveau Rosemont et du Plateau Rosemont a considérablement augmenté et qu'un remaniement du service des tramways s'impose pour desservir cette population toujours croissante;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches nécessaires auprès de la Commission des Tramways en vue d'obtenir le changement du circuit du boulevard Pie IX, pour se rendre à la rue Bélanger et revenir par la 26e Avenue jusqu'au boulevard Rosemont; la 25e Avenue, étant commerciale, devient de plus en plus encombrée et le danger d'accident augmente constamment."

143.- Le conseiller J.-P. Hamelin donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU qu'au mois de janvier dernier, le Gouvernement fédéral enlevait le 1/6 d'augmentation qu'il accordait aux petits propriétaires sur le prêt de base approuvé par Central Mortgage Corporation;

ATTENDU que, depuis ce temps, les citoyens de classe moyenne, au lieu de déboursier une somme de \$ 1,200.00 à \$ 2,000.00 en acompte sur le capital, sont obligés de verser une somme additionnelle allant jusqu'à \$ 1,500.00;

ATTENDU qu'à cause de cette augmentation, de nombreux citoyens sont dans l'impossibilité de pouvoir se procurer leur propre maison, ce qui nuit considérablement au développement de la Cité de Montréal;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des démarches auprès du Gouvernement fédéral, dans le but de procurer des maisons aux citoyens qui en ont besoin et d'encourager ainsi la construction de maisons familiales, afin qu'il remette en vigueur le 1/6 d'augmentation du prêt de base approuvé par Central Mortgage Corporation."

144.-

MOTIONS

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Barron relativement au service d'ambulance,

ATTENDU que le système d'ambulance actuel est inadéquat pour secourir les personnes accidentées;

MONDAY, APRIL 30th 1951

141.- Councillor Gérard Gauthier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the number of residents of New Rosemont and of Rosemont Plateau has increased considerably and that a rearrangement of the tramways service is urgent to serve this ever increasing population;

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Tramways Commission in view of securing the extension of the Rosemont Boulevard circuit to the new hospital, to replace the autobus which presently runs to and from; a great number of new houses and Cité-Jardin justify the establishment of this service."

142.- Councillor Gérard Gauthier gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the number of residents of New Rosemont and of Rosemont Plateau has increased considerably and that a rearrangement of the tramways service is urgent to serve this ever increasing population;

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps with the Tramways Commission in view of securing the extension of the Pie IX Boulevard circuit to run as far as Bélanger Street returning via 26th Avenue to Rosemont Boulevard; 25th Avenue being commercial, it becomes more and more congested and the danger of accidents increases constantly."

143.- Councillor J.-P. Hamelin gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, during January last, the Federal Government lifted the 1/6 increase it granted to small property owners on the basic loan approved by Central Mortgage Corporation;

WHEREAS since then, middle class citizens, instead of disbursing an amount of from \$ 1,200.00 to \$ 2,000.00 as an instalment on the capital, are obliged to pay an additional sum reaching up to \$ 1,500.00;

WHEREAS due to this increase, a large number of citizens are prevented from building their own house, which causes great prejudice to the development of the City of Montréal;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Federal Government, in order to secure homes for the citizens who need them and to encourage the erection of family houses, to resume the 1/6 increase on the basic loan approved by Central Mortgage Corporation."

144.-

MOTIONS

The order of the day being read to consider a motion of Councillor Barron concerning the ambulance service,

WHEREAS the present ambulance system is inadequate to assist victims of accidents;

LUNDI, 30 AVRIL 1951

ATTENDU que de trop longues attentes pour le secours de l'ambulance mettent en danger immédiat la vie des accidentés;

ATTENDU que l'administration de la ville a le devoir de faire tout en son pouvoir pour protéger la vie des citoyens;

Proposé par le conseiller Barron,
Appuyé par les conseillers Jodoin et Provost,

Que ce Conseil prie le Comité exécutif d'étudier la possibilité pour la ville d'organiser son propre système d'ambulance en conjonction avec le département de la police.

Et, un débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil l'étude de ladite motion est différée.

145.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Barron relativement au remplacement des représentants des corps publics au Conseil,

ATTENDU que suivant les dispositions présentes de la charte tout représentant de la classe C, nommé par une des Associations spécifiées par la charte demeure pour un terme de trois ans;

ATTENDU que l'esprit qui motivé ce changement de système afin d'y inclure des représentants des corps publics était d'avoir à l'hôtel de ville une expression officielle des différents corps publics;

ATTENDU que lorsqu'un représentant de corps public cesse de faire partie du corps qui l'a délégué il ne peut agir qu'en son nom personnel à l'hôtel de ville et n'apporte plus l'expression d'opinion de ce corps public;

Proposé par le conseiller Barron,
Appuyé par les conseillers Jodoin et Provost,

Que ce Conseil prie le Comité exécutif d'étudier la possibilité d'amender la charte de la ville de Montréal afin de rendre possible au cours d'un terme le remplacement d'un représentant d'un corps public lorsque ce dernier cesse d'en faire partie ou en est exclu.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Mathieu dissident).

146.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Binder relativement à l'installation de signaux lumineux au coin de l'avenue Park et de la rue Fairmount,

Proposé par le conseiller Binder,
Appuyé par le conseiller Bass,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour faire installer des feux de circulation au coin de l'avenue Park et de la rue Fairmount.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

MONDAY, APRIL 30th 1951

WHEREAS too long waits for ambulance assistance place the lives of accident victims in imminent danger;

WHEREAS it is the duty of the City's administration to do everything in its power to protect the lives of citizens;

Moved by Councillor Barron,
Seconded by Councillors Jodoin and Provost,

THAT this Council request the Executive Committee to consider the advisability for the City to organize its own ambulance system in connection with the Police Department.

And, a debate arising, with the unanimous consent of Council, the consideration of said motion was deferred.

145.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Barron concerning the replacement of representatives of public bodies in the Council,

WHEREAS, in accordance with the existing provisions of the Charter, Class C representatives, appointed by one of the Associations specified in the Charter, remain in office for a term of three years;

WHEREAS the idea behind such change in the system to include representatives of public bodies was to have at the City Hall the official opinion of the different public bodies;

WHEREAS, when a representative of a public body ceases to belong to the body which appointed him, he can only act on his behalf at the City Hall and does not any longer voice the opinion of such public body;

Moved by Councillor Barron,
Seconded by Councillors Jodoin and Provost,

THAT this Council request the Executive Committee to consider the advisability of amending the Charter of the City of Montréal in order to make possible, in the course of a term, the replacement of a representative of a public body when he ceases to belong to or is excluded from such body.

And, a debate arising and said motion being put it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Mathieu dissenting).

146.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Binder concerning the installation of traffic lights at the corner of Park Avenue and Fairmount Street,

Moved by Councillor Binder,
Seconded by Councillor Bass,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have traffic lights installed at the corner of Park Avenue and Fairmount Street.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

LUNDI, 30 AVRIL 1951

147.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Binder relativement à l'installation de signaux lumineux au coin des rues Saint-Urbain et Fairmount,

Proposé par le conseiller Binder,
Appuyé par le conseiller Bass,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour faire installer des feux de circulation au coin des rues Saint-Urbain et Fairmount.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

148.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Binder relativement à la législation provinciale sur les loyers,

ATTENDU que la nouvelle législation de contrôle de loyers adoptée par la Législature provinciale n'établit aucun maximum à l'augmentation des loyers que les propriétaires peuvent exiger;

ATTENDU que ceci entraîne un état de choses où certains propriétaires exigent de leurs locataires des loyers déraisonnables;

ATTENDU que la législation comporte une clause concernant les évictions dont la définition est tellement large que de nombreux locataires craignent d'être chassés de leur domicile;

ATTENDU que, dans le cas d'appel à la Commission des Loyers ou à l'administrateur local nommé en vertu de la loi, le locataire peut être appelé à payer le loyer augmenté au cours de la période d'appel, et ceci causera un grave détriment à plusieurs locataires;

Proposé par le conseiller Binder,
Appuyé par le conseiller Bass,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander que des amendements soient apportés à la législation sur les loyers, afin de fixer un maximum d'augmentation des loyers que les administrateurs pourront accorder; de définir plus clairement ce que sont les parents dépendants et les dépendants immédiats des propriétaires; et d'assurer que le locataire n'aura pas à payer le loyer augmenté pour la période pendant laquelle son appel est devant la Commission des loyers ou l'administrateur local.

Et, un débat s'engageant, Son Honneur le Maire déclare ladite motion hors d'ordre vu sa complexité.

149.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Deslauriers relativement aux directeurs de funérailles,

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cette motion est différée.

MONDAY, APRIL 30th 1951

147.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Binder concerning the installation of traffic lights at the corner of Saint-Urbain and Fairmount Streets,

Moved by Councillor Binder,
Seconded by Councillor Bass,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have traffic lights installed at the corner of Saint-Urbain and Fairmount Streets.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

148.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Binder concerning the provincial legislation on rentals,

WHEREAS the new rental control legislation passed by the Provincial Legislature does not set any maximum ceiling to the present rental which can be demanded by proprietors;

WHEREAS this leads to a condition where some landlords are demanding rentals from their tenants which are beyond all reason;

WHEREAS the legislation contains a clause on evictions of tenants which is so broad in its definition that numerous tenants are in fear of eviction from their home;

WHEREAS, in case of an appeal to the Rental Commission or local administrator appointed under the act, the tenant may be called upon to pay the increased rental during the period of appeal, and this will work great hardship upon many tenants;

Moved by Councillor Binder,
Seconded by Councillor Bass,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of requesting amendments to the rental legislation which would place a ceiling upon increases in rentals which can be ordered by the rentals administrators; would more clearly define dependent relatives to the immediate dependents of the landlords; and would assure that a tenant would not have to pay the increased rental demanded during a period when an appeal is before the Rental Commission or local administrator.

And, a debate arising, His Worship the Mayor declared said motion out of order in view of its complexity.

149.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Deslauriers concerning funeral directors,

With the unanimous consent of Council, the consideration of this motion was deferred.

LUNDI, 30 AVRIL 1951

150.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Désormiers relativement à l'observance des règlements de la circulation aux intersections,

ATTENDU que le règlement 1319 concernant la circulation exige que les conducteurs de véhicules fassent leur arrêt aux intersections en ligne avec l'arrière et non avec la chaîne du trottoir de la rue qu'ils doivent traverser, surtout aux boulevards, aux rues avec tramways et aux endroits où se trouvent des écoles;

ATTENDU qu'un grand nombre de conducteurs n'observent pas cette disposition et nuisent au passage des piétons, leur causant un grave inconvénient et mettent leur vie en danger;

ATTENDU que les piétons eux-mêmes, et surtout les enfants, se rendent souvent coupables en n'observant pas les principes élémentaires de la prudence et ne respectent pas les signaux lumineux qui sont, dans une grande mesure, installés pour leur protection;

Sur la proposition du conseiller Désormiers,
Appuyée par les conseillers Noël, Baker et E. Pigeon,
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions afin que la limite d'arrêt aux intersections soit distinctement marquée d'une ligne blanche assez large pour être très visible, et qu'une escouade de la police soit chargée de faire l'éducation des piétons en ce qui a trait aux signaux lumineux et à l'observance des règlements de la circulation.

151.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Dupuis relativement au chef estimateur de la Cité,

ATTENDU que le chef estimateur de la Cité, monsieur George Vernot, dans un rapport qu'il adressait au Comité exécutif le 26 janvier 1951, affirmait que, dans l'ensemble, les estimateurs catholiques n'avaient pas, contrairement à leurs confrères de religion protestante, l'expérience et les qualifications requises pour être de bons estimateurs;

ATTENDU que, d'après des informations officielles fournies par la Commission du Service Civil, les résultats obtenus par les candidats à la fonction d'estimateur catholique contredisent catégoriquement les allégués de monsieur Vernot;

ATTENDU que le rapport de monsieur Vernot a été publié intégralement ou en partie dans presque tous les journaux de Montréal, ce qui a eu pour effet d'indigner la population de notre ville et de créer un malaise parmi le personnel du bureau des estimations;

ATTENDU que monsieur Vernot dans un nébuleux second rapport, dont la substance a été publiée dans les journaux, n'a pas réussi à réparer la mauvaise impression créée par son premier rapport;

ATTENDU que monsieur Vernot n'a pas donné d'explications véritablement valables aux accusations contenues dans son premier rapport lorsqu'il a été questionné sur ce sujet au cours de l'étude des prévisions budgétaires de son service par le Conseil, mais qu'il s'est contenté de répondre de façon assez cavalière aux conseillers qui le questionnaient;

ATTENDU que de telles accusations, qui sont de nature à soulever des questions de race et de religion et nuire à la bonne réputation de la Cité de Montréal, ne sauraient être tolérées dans une ville comme la Métropole du Canada;

ATTENDU que ledit monsieur Vernot, lorsqu'il a comparu à l'enquête de la police en sa qualité de chef estimateur de la Cité, s'est si peu montré à la hauteur de sa situation que ses réponses lui valurent des remontrances de la part du président de cette enquête, l'honorable juge Caron;

ATTENDU que monsieur Vernot a prouvé dans les occasions ci-dessus énumérées qu'il ne possède ni le jugement ni le tact requis pour remplir efficacement la haute fonction qu'il occupe présentement;

MONDAY, APRIL 30th 1951

150.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Désormiers concerning the observance of traffic by-laws at intersections,

WHEREAS By-law No. 1319, concerning traffic, requires that vehicle drivers make their stop at corners in line with the rear and not with the curb of the sidewalk of the street which they wish to cross, particularly at boulevards, at tramway streets and at sites where schools are located;

WHEREAS a large number of drivers do not abide by this provision and impede the passage of pedestrians, thus causing a serious prejudice and endangering the lives of the latter;

WHEREAS pedestrians themselves, and mainly children, are often guilty of not observing the elementary principles of safety and do not respect traffic lights which, in a large measure, are installed for their protection;

On motion of Councillor Désormiers,
Seconded by Councillors Noël, Baker and
E. Pigeon, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving instructions in order that the stop limit at corners be distinctly shown by a white line wide enough to be readily visible, and that a squad of the Police Department be appointed to educate pedestrians as regards traffic lights and the observance of the traffic by-laws.

151.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Dupuis concerning the Chief City Assessor,

WHEREAS the Chief City Assessor, Mr. George E. Vernot, stated in a report to the Executive Committee, dated January 26th, 1951, that, in the whole, the Catholic Assessors did not have, contrarily to their Protestant colleagues, the experience and the qualifications required to be good assessors;

WHEREAS according to official information supplied by the Civil Service Commission, the results obtained by the candidates to the office of Catholic Assessor emphatically contradict Mr. Vernot's allegations;

WHEREAS Mr. Vernot's report has been published, in whole or in part, by almost all the newspapers of Montréal, and aroused the indignation of the population of the City and created uneasiness among the employees of the Assessors' Department;

WHEREAS Mr. Vernot in an unintelligible second report, to the Executive Committee, the gist of which has been published by the newspapers, has not succeeded in erasing the bad impression created by the first report;

WHEREAS Mr. Vernot has not given any truly acceptable explanation of the accusations contained in his first report when he was questioned in this connection during the study of the budget estimates of his Department by the Council, but was satisfied with answering in cavalier fashion the Councillors who questioned him;

WHEREAS such accusations, which are of a nature to arouse questions of race and creed and impeach the good reputation of the City of Montréal, cannot be tolerated in a city like the Metropolis of Canada;

WHEREAS the said Mr. Vernot, when he appeared as a witness, in his capacity of Chief Assessor, at the Police probe, did not show himself equal to his position, and his replies received criticism from the president of the tribunal, Honorable Justice Caron;

WHEREAS Mr. Vernot has shown in the above mentioned occasions that he lacked the judgment and the tact required to fill efficiently the high office which he presently occupies;

LUNDI, 30 AVRIL 1951

Proposé par le conseiller Dupuis,
Appuyé par les conseillers Désormiers, Despatis, Dubeau,
Godin, Vachon, Lépine, J.-P. Hamelin, E. Pigeon,
Custeau, Leblanc, Gaudry, Simoneau, Tardif,
Simard, Mooré, Farly, Girard, E. Gauthier, Allan,
Bertrand, Bock, G. Gauthier, G.-A. Gagnon,
Deslauriers, Provost, Lafaille et Barron

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité:

- 1.- de soumettre au Conseil, lors de sa prochaine séance, un rapport recommandant que monsieur Vernot soit démis de ses fonctions de chef estimateur de la Cité; et
- 2.- de confier à monsieur Vernot des fonctions correspondant mieux à ses talents particuliers.

Et, un débat s'engageant, Son Honneur le Maire déclare ladite motion hors d'ordre vu sa complexité.

152.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à la nomination d'un comité pour étudier la Loi de l'Assistance publique,

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par le conseiller Dubeau,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer un comité formé de cinq conseillers, du directeur du service du bien-être social et d'un autre officier autorisé, en vue d'étudier les modifications à apporter à la loi de l'Assistance publique.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

153.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à la désinfection des véhicules de transport en commun,

ATTENDU que nos tramways, nos autobus, nos voitures de louage et nombre d'autres moyens de transport desservent quotidiennement un public sans cesse croissant;

ATTENDU que ces moyens de transport en commun peuvent être le meilleur médium pour la propagation de microbes, d'épidémies ou autres;

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par le conseiller L. Pigeon,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'édicter un règlement ayant pour but d'obliger les propriétaires de ces moyens de transport à tenir dans ces tramways, autobus, voitures de louage ou autres, un produit hygiénique pouvant causer la destruction des microbes.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

MONDAY, APRIL 30th 1951

Moved by Councillor Dupuis,
Seconded by Councillors Désormiers, Despatis, Dubeau,
Godin, Vachon, Lépine, J.-P. Hamelin, E. Pigeon,
Custeau, Leblanc, Gaudry, Simoneau, Tardif,
Simard, Moore, Farly, Girard, E. Gauthier, Allan,
Bertrand, Bock, G. Gauthier, G.-A. Gagnon,
Deslauriers, Provost, Lafaille and Barron,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of:

- 1.- submitting to the Council, at the next meeting, a report recommending that Mr. Vernot be relieved of his duties as Chief City Assessor; and
- 2.- giving to Mr. Vernot duties more in conformity with his particular talents.

And, a debate arising, His Worship the Mayor declared said motion out of order, in view of its complexity.

152.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Gagliardi concerning the appointment of a committee to study the Public Charities Act,

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillor Dubeau,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of appointing a committee comprising five councillors, the Director of the Social Welfare Department and another qualified official, to study the amendments to bring to the Quebec Public Assistance Act.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

153.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Gagliardi concerning the disinfection of public transportation vehicles,

WHEREAS our tramways, autobuses, vehicles for hire and numerous other means of transportation daily serve an ever growing public;

WHEREAS these means of public transportation can be the best medium for the spreading of microbes, epidemic or others;

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillor L. Pigeon,

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of enacting a By-law to oblige the owners of these means of transportation to keep in these tramways, autobuses, vehicles for hire or others a disinfectant or other hygienic products which can kill microbes.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

LUNDI, 30 AVRIL 1951

154.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à l'érection d'un bain public dans le quartier Montcalm,

Du consentement unanime du Conseil, cet article est biffé de l'ordre du jour.

155.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Gagliardi relativement à la réduction de l'impôt foncier pour encourager la construction d'habitations,

ATTENDU que le 11 mars 1948 la Loi accordant aux municipalités des pouvoirs spéciaux pour remédier à la crise du logement (12 George VI, chapitre 7), était sanctionnée;

ATTENDU que le Gouvernement, sous la Loi pour améliorer les conditions de l'habitation, (12 George VI, chapitre 6), a affecté à cette fin une somme de \$ 20,000,000.00;

ATTENDU que l'organisme administrateur de ladite loi, l'Office du Crédit Agricole, avec le concours des institutions prêteuses et des caisses populaires paroissiales, a trouvé une formule familiale et sociale à la solution dudit problème;

ATTENDU que cet organisme émet au requérant accepté, pour le remboursement de la portion d'intérêt, un certificat en bonne et due forme;

Proposé par le conseiller Gagliardi,
Appuyé par le conseiller Vachon,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier les règlements de la Cité de Montréal nos 1881 et 1882 et leurs amendements afin de les modifier de manière à permettre à toute personne de la Cité de Montréal de bénéficier de la réduction de l'impôt foncier sur simple présentation du certificat d'acceptation du Gouvernement provincial et d'examiner la possibilité d'étendre la période ou le terme de cette réduction de l'impôt foncier à au moins 20 ans, période moyenne de prêts consentis par les organismes prêteurs.

Et, un débat s'engageant, Son Honneur le Maire déclare ladite motion hors d'ordre vu sa complexité.

156.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller J.-P. Hamelin relativement à la circulation sur la rue Everett,

Sur la proposition du conseiller J.-P. Hamelin,
Appuyée par les conseillers Moore, Girard, Brien et
Croteau, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de donner des instructions afin que la rue Everett soit déclarée Boulevard et qu'on y installe des signaux d'arrêt aux rues transversales, en vue d'éliminer autant que possible le danger d'accidents dus à la circulation intense sur cette rue.

157.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller J.-P. Hamelin relativement à l'installation de signaux lumineux rue Saint-Hubert, aux angles des rues Jarry et Villeray,

ATTENDU que la circulation rue Saint-Hubert, est très dense et qu'il y a lieu de la contrôler, en vue d'éviter des accidents déplorables,

Sur la proposition du conseiller J.-P. Hamelin,
Approuvée par les conseillers Moore, Girard, Brien,
et Croteau, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire installer des signaux lumineux sur ladite rue Saint-Hubert, aux angles de la rue Jarry et de la rue Villeray.

MONDAY, APRIL 30th 1951

154.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Gagliardi concerning the erection of a public bath in Montcalm Ward,

With the unanimous consent of Council, this Article was struck from the order of the day.

155.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Gagliardi concerning the reduction of the real estate tax to encourage the building of homes,

WHEREAS on March 11th 1948 the Act granting special powers to municipalities to alleviate the housing shortage (12 George VI, Chapter 7), was sanctioned;

WHEREAS the Government, under the Act to better the housing conditions (12 George VI, Chapter 6) earmarked an amount of \$ 20,000,000.00 for this purpose;

WHEREAS the agency administering the said Act, the Farm Credit Bureau, with the assistance of loan institutions and the parochial credit unions, has found a family and social formula for the solution of the said problem;

WHEREAS this agency issues to the accepted solicitor for the reimbursement of the part of interest, a bona fide certificate;

Moved by Councillor Gagliardi,
Seconded by Councillor Vachon,

THAT the Executive Committee be requested to consider the City of Montréal By-laws Nos. 1881 and 1882 and their amendments to amend them further in order to enable any person of the City of Montréal to benefit by the decrease of the real estate tax on the mere presentation of a certificate of acceptance of the Provincial Government, and to study the possibility of extending the period or the term of this decrease of the real estate tax to at least 20 years, which is the average period of the loans consented by the loan companies.

And, a debate arising, His Worship the Mayor declared said motion, out of order in view of its complexity.

156.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor J.-P. Hamelin concerning traffic on Everett Street,

On motion of Councillor J.-P. Hamelin,
Seconded by Councillors Moore, Girard, Brien and
Croteau, it was

RESOLVED:- that the Executive committee be requested to consider the advisability of giving the necessary instructions in order that Everett Street be declared Boulevard and that traffic stop signs at cross streets be installed to eliminate as much as possible the danger of accidents due to the heavy traffic on this street.

157.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor J.-P. Hamelin concerning the installation of traffic lights on Saint-Hubert Street, at the corners of Jarry and Villeray Streets,

WHEREAS traffic on Saint-Hubert Street is very heavy and that there would be cause to control it, in order to avoid regrettable accidents;

On motion of Councillor J.-P. Hamelin,
Seconded by Councillors Moore, Girard, Brien and
Croteau, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of having traffic lights installed on Saint-Hubert Street, at the corners of Jarry and Villeray Streets.

158.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Healy relativement à l'élargissement de la rue Wellington, de la Butler à la rue Dublin,

Du consentement unanime du Conseil le nom du conseiller O'Flaherty est substitué à celui du conseiller Healy comme proposeur de cette motion.

Sur la proposition du conseiller O'Flaherty,
Appuyée par les conseillers Burrows et Loïselle,
il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin de faire élargir la rue Wellington, de la rue Butler à la rue Dublin.

159.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Jodoin relativement à la circulation des camions sur les artères principales,

ATTENDU que nombre de nos artères principales sont présentement trop étroites pour la circulation qui y passe;

ATTENDU qu'il existe à certaines heures du jour des embouteillages qui paralysent complètement la circulation pour plusieurs minutes à la fois;

ATTENDU que la circulation intense de camions lourds sur ces artères à cause de leurs dimensions et de la difficulté de manoeuvre est une cause importante de la paralysie de la circulation et des embouteillages fréquents;

Proposé par le conseiller Jodoin,
Appuyé par les conseillers Provost et Barron,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prohiber la circulation des camions de plus d'une tonne sur les artères principales entre sept heures du matin et sept heures du soir.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Brien dissident).

160.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Jodoin relativement à la location des salles publiques dans les marchés,

ATTENDU que la Cité possède des salles de réunion attenantes à ses marchés dont le but a été à l'origine et durant de nombreuses années de permettre aux citoyens ou à des groupes de citoyens de se réunir afin de discuter, comme il est d'usage en démocratie, les problèmes qui concernent leur groupe en particulier ou le public en général;

ATTENDU qu'à l'heure actuelle ces salles ne sont pas accessibles aux groupes ou associations qui veulent en faire la location en dehors des périodes électorales;

ATTENDU qu'il n'est pas logique de refuser la location de ces salles aux associations ou groupes bona fide pour fins d'éducation ou de discussions démocratiques tandis qu'elles sont mises à la disposition d'histriens, de lutteurs ou autres combattants;

Proposé par le conseiller Jodoin,
Appuyé par les conseillers Provost et Barron,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'importance pour le bon renom de notre démocratie et sa conservation, de louer ces salles aux groupes et organisations bona fide qui auront obtenu au préalable la sanction du directeur de la police ou de ses représentants autorisés.

158.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Healy concerning the widening of Wellington Street, from Butler Street to Dublin Street,

With the unanimous consent of Council, the name of Councillor O'Flaherty was substituted to that of Councillor Healy as mover of this motion.

On motion of Councillor O'Flaherty,
Seconded by Councillors Burrows and Loïselle,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have Wellington Street widened from Butler Street to Dublin Street.

159.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Jodoin concerning truck traffic on main thoroughfares,

WHEREAS several of our main arteries are presently too narrow for the passing traffic;

WHEREAS there exist at certain hours of the day bottlenecks which paralyze traffic for several minutes at a time;

WHEREAS the dense traffic of heavy trucks which because of their size and of the difficulty of their maneuvering is an important cause of the paralysis of traffic and of the frequent bottlenecks;

Moved by Councillor Jodoin,
Seconded by Councillors Provost and
Barron,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of prohibiting traffic of trucks of more than one ton on main arteries between seven o'clock A.M. and seven o'clock P.M.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Brien dissenting)

160.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Jodoin concerning the renting of public halls in markets,

WHEREAS the City owns meeting halls adjoining its markets the purpose of which was at the origin and for many years to enable citizens and groups of citizens to meet in order to discuss, as is the practice in democracy, the problems concerning their particular group or the public in general;

WHEREAS at the present moment these halls are not accessible to groups or associations which wish to rent them outside of electoral periods;

WHEREAS it is not logical to refuse the rental of these halls to bonafide associations or groups for education purposes or democratic discussions while they are put at the disposal of actors, wrestlers or other fighters;

Moved by Councillor Jodoin,
Seconded by Councillors Provost and
Barron,

That the Executive Committee be requested to consider the importance for the good reputation of our democracy and its conservation to rent these halls to bona fide groups and associations which shall have secured the approval of the Director of Police or his authorized representatives.

LUNDI, 30 AVRIL 1951

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

161.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lafaille relativement au système d'éclairage des rues du district no 1,

ATTENDU que le système d'éclairage des artères commerciales du district no 1 est inadéquat, désuet et démodé et ne répond pas aux besoins d'une population de 120,000 personnes;

ATTENDU que de nombreuses plaintes des marchands et hommes d'affaires ne cessent d'affluer à cet effet chez les conseillers du district;

ATTENDU que les lueurs blafardes des lampes actuelles jettent le discrédit sur tout le district;

ATTENDU que cette demi-clarté a plus d'une fois favorisé les bris de vitrines et le vol sur les rues Notre-Dame, Saint-Jacques, Saint-Antoine et de l'Eglise et le boulevard Monk;

ATTENDU que les contribuables craignent pour leur sécurité le soir sur ces rues;

ATTENDU que cette situation cause un tort grave aux marchands en bordure de ces rues;

ATTENDU que les marchands, propriétaires et locataires paient des taxes aux mêmes titres que les citoyens des autres districts;

ATTENDU que la Cité a jugé à propos d'installer des lumières modernes sur les rues domiciliaires dans d'autres districts de Montréal;

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lauriault, Sauvé,
Tremblay, L. Pigeon et Lépine,

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire disparaître le système actuel d'éclairage pour le remplacer par un système moderne et adéquat en enfouissant les fils dans les rues précitées du district no 1.

162.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lafaille relativement à la cour de triage et la rotonde Turcot,

ATTENDU que ce Conseil a raison de croire que, selon les articles 221 et suivants du Code Criminel et les articles 45 et suivants de la loi de l'hygiène publique de Québec (chapitre 183 des Statuts refondus de Québec, 1941), la cour de triage et la rotonde Turcot (Turcot Roundhouse) qui y est érigée constituent une nuisance publique, à cause de la grande quantité de fumée, de cendres et de suie que des locomotives qui s'y trouvent répandent sur une grande partie de la section ouest de Montréal;

ATTENDU que ce Conseil a également raison de croire que ces fumées, cendres, suie et gaz peuvent mettre en danger la vie, la sécurité, la santé, la propriété et le confort du public et peuvent gêner les individus dans l'exercice ou la jouissance du droit commun à tout sujet de sa Majesté;

Sur la proposition du conseiller Lafaille,
Appuyée par les conseillers Lauriault, Sauvé,
Tremblay, L. Pigeon et Lépine, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de charger le service de santé municipal de faire enquête sur les faits ci-haut mentionnés en conformité desdits articles, et de déclarer nuisance publique la cour de triage et la rotonde Turcot (Turcot Roundhouse) appartenant à la Compagnie des chemins de fer Nationaux.

MONDAY, APRIL 30th 1951

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

161.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lafaille concerning the street lighting system in District No. 1,

WHEREAS the system of lighting on the commercial streets of District No. 1 is inadequate, old-fashioned and outmoded and no longer meets the requirements of a population of 120,000;

WHEREAS complaints from merchants and businessmen continue to be made in increasing numbers to the Councillors of this District;

WHEREAS the dim light from the lamps now in use are a disgrace to the whole locality;

WHEREAS this semi-darkness has on several occasions encouraged window-breaking and thefts on Notre-Dame, St. Jacques, St. Antoine and Eglise Streets and on Monk Boulevard;

WHEREAS the ratepayers fear for their safety on these streets at night time;

WHEREAS this situation is a cause of serious loss to merchants on such streets;

WHEREAS merchants, property owners and tenants, pay taxes just as well as those in other districts;

WHEREAS the City has considered it advisable to install modern lights on residential streets in other city districts;

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé,
Tremblay, L. Pigeon and Lépine, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of removing the existing street lighting system and replacing it by a modern and adequate one and by putting the wires underground on the above-mentioned Streets.

162.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lafaille concerning the Turcot Sorting Yard and Roundhouse,

WHEREAS this Council is of the opinion that, under Articles 221 and following of the Criminal Code and Articles 45 and following of the Quebec Public Health Act (Chapter 183, Revised Statutes of Québec, 1941), the Turcot sorting yard and the Roundhouse erected therein constitute a public nuisance, due to the great quantity of smoke, cinders and soot which locomotives standing therein cast over a large portion of the western section of the City;

WHEREAS this Council also believes that such smoke, cinders, soot and gas may place in danger the life, safety, health, property and comfort of the public and may interfere with the exercise and enjoyment by individuals of the common right of all subjects of His Majesty;

On motion of Councillor Lafaille,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé,
Tremblay, L. Pigeon and Lépine, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of instructing the Health Department of the City to inquire into the facts above stated, under the said Articles, and to declare a public nuisance the Turcot yard and Roundhouse belonging to the Canadian National Railways.

163.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Lafontaine relativement au nombre d'autotaxis à Montréal,

Du consentement unanime du Conseil la motion suivante est substituée à celle dont avis avait été donné.

Proposé par le conseiller Lafontaine,
Appuyé par le conseiller Jodoin,

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de limiter le nombre maximum d'autotaxis pouvant opérer dans la Cité de Montréal.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée sur division, et il est

RESOLU:- en conséquence.

164.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller V. Lévesque relativement à l'installation de signaux lumineux au coin de l'avenue Papineau et de la rue LaFontaine,

Sur la proposition du conseiller V. Lévesque,
Appuyée par le conseiller Gaudry, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires pour faire installer des feux de circulation au coin de l'avenue Papineau et la rue LaFontaine,

165.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller McKenna relativement à l'élargissement du chemin de la Côte des Neiges, de la rue Sherbrooke au chemin Queen Mary,

Sur la proposition du conseiller McKenna,
Appuyée par les conseillers Stephens, Fisher, Vautelet,
Horan et Harrington, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin de faire élargir le chemin de la Côte des Neiges, de la rue Sherbrooke au chemin Queen Mary.

166.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller McKenna relativement à l'ouverture de la rue Decelles, de l'avenue Troie au chemin de la Côte des Neiges,

Sur la proposition du conseiller McKenna,
Appuyée par les conseillers Stephens, Fisher, Vautelet,
Horan et Harrington, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures nécessaires afin de faire ouvrir la rue Decelles, de l'avenue Troie au chemin de la Côte des Neiges.

167.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller McKenna relativement à l'ouverture du chemin Remembrance, du chemin de la Côte des Neiges à l'avenue Park,

163.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Lafontaine concerning the number of taxicabs in Montréal,

With the unanimous consent of Council, the following motion was substituted to that which notice had been given.

Moved by Councillor Lafontaine,
Seconded by Councillor Jodoin,

That the Executive Committee be requested to consider the advisability of limiting the maximum number of taxicabs allowed to operate in the City of Montréal.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted on division and it was

RESOLVED:- accordingly.

164.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Victor Lévesque concerning the installation of traffic lights at the corner of Papineau Avenue and Lafontaine Street,

On motion of Councillor V. Lévesque,
Seconded by Councillor Gaudry,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps for the installation of traffic lights at the corner of Papineau and Lafontaine Streets.

165.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor McKenna concerning the widening of Côte des Neiges Road, between Sherbrooke Street and Queen Mary Road.

On motion of Councillor McKenna,
Seconded by Councillors Stephens, Fisher, Vautelet,
Horan and Harrington, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have Côte des Neiges Road widened from Sherbrooke Street to Queen Mary Road.

166.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor McKenna concerning the opening of Decelles Street, from Troie Avenue to Côte des Neiges Road,

On motion of Councillor McKenna,
Seconded by Councillors Stephens, Fisher, Vautelet,
Horan and Harrington, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking the necessary steps to have Decelles Street opened from Troie Avenue to Côte des Neiges Road.

167.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor McKenna concerning the opening of Remembrance Road, from Côte des Neiges Road to Park Avenue,

LUNDI, 30 AVRIL 1951

Sur la proposition du conseiller McKenna,
Appuyée par les conseillers Stephens, Fisher,
Vautelet, Horan et Harrington, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de prendre les mesures immédiates afin de faire ouvrir le chemin Remembrance à la circulation véhiculaire, du chemin de la Côte des Neiges à l'avenue Park.

168.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller McNamara relativement à la coordination du travail de relations publiques,

Du consentement unanime du Conseil la motion suivante est substituée à celle dont avis avait été donné le 30 mars 1951.

ATTENDU que l'importance et l'avantage de l'observance réfléchie et coopérative des lois devraient être soulignés davantage;

Sur la proposition du conseiller McNamara,
Appuyée par le conseiller Hamilton, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de nommer un bureau de liaison qui serait chargé de la coordination de tout travail de relations publiques présentement accompli par les différents services et qui, de plus, pourrait étudier les moyens de promouvoir un plus grand degré de bonne volonté et de coopération dans l'observance des règlements passés pour le bien commun.

169.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller O'Flaherty relativement à l'éclairage de la rue Notre-Dame,

ATTENDU que la rue Notre-Dame est une artère principale de l'est à l'ouest;

ATTENDU que le système d'éclairage sur la rue Notre-Dame, surtout entre la rue McGill et l'avenue Atwater est dans une condition tout à fait inadéquate et très pauvre;

Sur la proposition du conseiller O'Flaherty,
Appuyée par le conseiller Burrows, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'installer dans le plus bref délai possible, un éclairage moderne sur la rue Notre-Dame.

170.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Savignac relativement à l'acquisition de deux terrains sur le boulevard Saint-Joseph, pour l'établissement d'un parc et d'un terrain de jeux,

ATTENDU que sur le boulevard Saint-Joseph est, côté nord, le Gouvernement provincial est propriétaire de deux terrains actuellement inutilisés, dont l'un en face du centre d'apprentissage, borné par les rues Messier, Fullum, et Laurier, et l'autre sur le côté nord, borné par les rues Fullum et Laurier et le chemin de fer Canadien du Pacifique;

ATTENDU que le premier, qui est embroussaillé, pourrait facilement être transformé en un parc qui réhausserait l'apparence du centre d'apprentissage et que l'autre pourrait être converti en terrain de jeux pour les filles, qui doivent actuellement partager avec les garçons celui du côté sud du boulevard, ce qui leur fournirait des terrains de jeux séparés;

MONDAY, APRIL 30th 1951

On motion of Councillor McKenna,
Seconded by Councillors Stephens, Fisher, Vautelet,
Horan and Harrington, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking immediate steps to have Remembrance Road opened for vehicular traffic from Côte des Neiges to Park Avenue.

168.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor McNamara concerning the coordination of public relations work,

With the unanimous consent of Council, the following motion was substituted to that which notice had been given on March 30th 1951.

WHEREAS greater emphasis should be given to the importance and desirability of responsible and cooperative observance of the laws;

On motion of Councillor McNamara,
Seconded by Councillor Hamilton,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of establishing a public relations office which would coordinate all public relations work now being carried on by the various departments and in addition might study means of promoting a greater degree of goodwill and cooperation in the observance of By-laws enacted for the common good.

169.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor O'Flaherty concerning lighting on Notre-Dame Street,

WHEREAS Notre-Dame Street is a main artery from East to West;

WHEREAS the lighting system on Notre-Dame Street, especially between McGill Street and Atwater Avenue is in a very inadequate condition and very poor;

On motion of Councillor O'Flaherty,
Seconded by Councillor Burrows,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of installing modern lighting on Notre-Dame Street with the least possible delay.

170.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Savignac concerning the acquisition of two pieces of land on Saint-Joseph Boulevard, for the establishment of a park and a playground,

WHEREAS the Provincial Government is the owner of two lots of land which are serving no purpose, on the north side of Saint-Joseph Boulevard, one opposite the Apprenticeship Centre, bounded by Messier, Fullum and Laurier Streets, the other on the north side of the boulevard, bounded by Fullum and Laurier Streets and the Canadian Pacific Railway right of way;

WHEREAS the former, in an unkempt condition, could easily be transformed into a park which would enhance the appearance of the Apprenticeship Centre and the latter could be converted into a playground for girls who are now obliged to share the playground south of the boulevard with boys, thereby providing each with a separate one;

Sur la proposition du conseiller Savignac,
Appuyée par le conseiller Lafontaine, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'obtenir, par cession, échange ou achat ces deux terrains qui pourraient servir respectivement de parc et de terrain de jeux pour le grand avantage de ce district populeux et progressif.

171.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Seigler relativement à la contamination des eaux des ruisseaux et rivières,

Du consentement unanime du Conseil, le nom du conseiller Croteau est substitué à celui du conseiller Seigler comme proposeur de cette motion.

ATTENDU que les eaux d'égouts se déversent dans les rivières qui entourent la Cité de Montréal;

ATTENDU que ces eaux polluent l'eau des rivières qui entourent notre ville;

ATTENDU que cela constitue un danger pour l'hygiène publique et détruit tout le poisson de nos rivières et, en même temps, rend ces eaux dangereuses pour les nageurs;

ATTENDU que plusieurs autres villes traitent les eaux d'égouts dans des bassins d'assèchement ce qui crée une source de revenus provenant de la vente d'engrais, et permet de jeter les résidus inoffensifs dans les rivières, protégeant ainsi la santé des citoyens;

Sur la proposition du conseiller Croteau,
Appuyée par le conseiller Brien, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de discuter ce problème avec les autorités fédérales et provinciales en vue d'obtenir leur coopération afin d'enrayer cette contamination de nos rivières et ruisseaux.

172.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Seigler relativement à l'utilisation de "parkomètres",

Du consentement unanime du Conseil, l'étude de cet article est différée.

173.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Simard relativement à l'expropriation de certains immeubles en vue de l'élargissement de l'avenue Blair,

Sur la proposition du conseiller Simard,
Appuyée par les conseillers Croteau et
Provost, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'exproprier les immeubles du côté nord de l'avenue Blair, entre les limites de la Cité et les voies du Pacifique Canadien, en vue de l'élargissement de ladite avenue.

On motion of Councillor Savignac,
Seconded by Councillor Lafontaine,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of acquiring, by cession, exchange or purchase, these two parcels of land and utilizing them respectively as a park and playground for the benefit of the residents of this growing and populous district.

171.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Seigler concerning the contamination of the water of brooks and rivers,

With the unanimous consent of Council, the name of Councillor Croteau was substituted to that of Councillor Seigler as mover of this motion.

WHEREAS all of the sewerage from the City is dumped into the rivers surrounding the City of Montreal;

WHEREAS this is endangering public health and gradually killing all of the fish in our rivers and, at the same time, makes our rivers dangerous for swimming purposes;

WHEREAS many other Cities are treating sewerage in drying beds, creating a source of income from the sale of fertilizer, and at the same time enabling harmless remains to be dumped into the rivers, safeguarding the health of their citizens;

On motion of Councillor Croteau,
Seconded by Councillor Brien, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of discussing this problem with the Provincial and Federal Authorities with a view of securing their cooperation to stop this contamination of our rivers and streams.

172.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Seigler concerning the use of "parkometers",

With the unanimous consent of Council, the consideration of this Article was deferred.

173.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Simard concerning the expropriation of certain immovables for the widening of Blair Avenue,

On motion of Councillor Simard,
Seconded by Councillors Croteau and
Provost, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of expropriating the immovables on the north side of Blair Avenue, between the limits of the City and the C.P.R. tracks in view of widening the said Avenue.

LUNDI, 30 AVRIL 1951

174.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Tardif relativement à certaines demandes de permis qui devraient être portées à l'attention des conseillers,

ATTENDU que, dans le passé, les conseillers étaient avisés lorsqu'une demande de permis était faite dans leur district au sujet des commerces de bric-à-brac, garage, entrepôt de matériaux de rebut, etc.;

ATTENDU que cette façon d'aviser les conseillers s'est avérée très pratique et fut fort appréciée, parce que les membres du Conseil n'ont pas tous le loisir ni les moyens de consulter, chaque jour, tous les quotidiens locaux, afin de découvrir si un permis quelconque est demandé, dans leur district;

ATTENDU que si l'on continuait d'envoyer copies de ces avis, ce serait de nature à faciliter la tâche d'un grand nombre de conseillers municipaux, tout particulièrement ceux des catégories "A" et "B";

Sur la proposition du conseiller Tardif,
Appuyée par les conseillers Allan, E. Hamelin,
E. Gauthier, Simoneau et Vachon, il est

RESOLU:- que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire parvenir, de la manière qu'il jugera à propos, copies des avis qui doivent être publiés dans les quotidiens de Montréal, lorsqu'une demande de permis est faite pour un commerce de bric-à-brac, garage, entrepôt de matériaux de rebut, etc.

175.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération une motion du conseiller Vachon relativement au délai accordé pour la construction de maisons en vertu du règlement 1881,

ATTENDU que le 1er juin 1948, le Conseil adoptait un règlement favorisant la construction d'habitations, afin de remédier à la crise du logement, et accordait une prime jusqu'à concurrence de \$ 299.00 sur le coût d'achat d'une unité terrain;

ATTENDU que, pour se prévaloir de cet avantage, le citoyen doit construire sa maison et l'habiter dans un délai de huit mois, à compter de la date d'acquisition du terrain et que, s'il n'a pas terminé et habité sa construction avant l'expiration de ce délai, il peut en obtenir un autre, n'excédant pas six mois;

ATTENDU qu'entre la date d'achat du terrain et celle du début des travaux il est inévitable que de nombreuses difficultés se présentent tant à cause de la préparation des plans, devis et de leur approbation, qu'à cause du fait que l'entrepreneur ne peut pas toujours commencer immédiatement les travaux;

ATTENDU qu'en de telles circonstances, le futur petit propriétaire ne peut remplir son engagement de construire dans le délai légal et perd ainsi les avantages de cette prime;

ATTENDU de plus que, dans de nombreux cas, le citoyen désireux d'avoir un chez-soi n'a pas les moyens de s'assurer les services d'un entrepreneur et qu'il trouve plus avantageux de construire lui-même son habitation et qu'en conséquence, une plus longue période de temps est requise;

Sur la proposition du conseiller Vachon,
Appuyée par le conseiller Tardif, il est

Que le comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des instances auprès du gouvernement de la province en vue de permettre au Conseil d'adopter un nouvel amendement au règlement no 1881, à l'effet que le délai de huit mois, accordé en vertu de ce règlement, le soit à compter du début des travaux de construction, au lieu de la date d'acquisition du terrain et que le temps total pour la construction de l'habitation n'excède pas deux années et que les privilèges accordés dans cette nouvelle loi soient rétroactifs.

Et, un débat s'engageant, Son Honneur le Maire déclare ladite motion hors d'ordre vu sa complexité.

MONDAY, APRIL 30th 1951

174.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Tardif concerning certain applications for permits which should be brought to the attention of the councillors,

WHEREAS, in the past, councillors were notified when an application for a permit was made in their district concerning second-hand stores, garages, junk yards, etc.;

WHEREAS this procedure of notifying the councillors has proven to be very practical and was much appreciated, because the members of the Council do not always dispose of the time or of the means of consulting the local newspapers every day, in order to find out if an application has been made for some kind of permit in their district;

WHEREAS if the practice of sending copies of these notices was kept on, it would result in simplifying the work of a great number of municipal councillors, principally those of categories "A" and "B";

On motion of Councillor Tardif,
Seconded by Councillors Allan, E. Hamelin, E. Gauthier,
Simoneau and Vachon, it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of sending, in the manner which it shall deem practical, copies of the notices to be published in the dailies of Montréal when an application is made for a second hand store, garage, junk yard, etc.

175.- The order of the day being read to consider a motion of Councillor Vachon concerning the delay granted for the building of houses under By-law No. 1881,

WHEREAS, on June 1st 1948, Council adopted a By-law to encourage the buildings of dwellings, in order to remedy to housing shortage, and offered a premium, up to \$ 299.00, on the purchase price of a piece of land;

WHEREAS, in order to take advantage of this benefit, the citizen is obliged to build his house and occupy it within a delay of eight months from the day on which his lot was purchased and, if he has not completed it and occupied it within that time, he may obtain another delay of 6 months at the maximum;

WHEREAS, between the date of purchase of the lot and the beginning of work, there are inevitably numerous difficulties to overcome, including the preparing of plans, specifications, their approval and the fact that sometimes the contractor cannot start work at once;

WHEREAS, under such circumstances, the prospective individual proprietor is unable to fulfill his undertaking within the legal delays and thereby loses his right to the premium;

WHEREAS, moreover, in many cases, the citizen who wishes to have his own home has not the means to assure that he will have a contractor's services and often finds it more convenient to build the house himself, requiring more time to do so;

On motion of Councillor Vachon,
Seconded by Councillor Tardif,
it was

RESOLVED:- that the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Provincial Government to allow the Council to adopt another amendment to By-law No. 1881 to the effect that the eight-month delay allowed by the said By-law be from the date on which work of building has begun instead of from the date of purchase of the lot, and that the total time taken to build the house do not exceed two years, and that the privileges granted by such new law be made retroactive.

And, a debate arising, His Worship the Mayor declared said motion out of order in view of its complexity.

LUNDI, 30 AVRIL 1951

176.-

AVIS DE MOTIONS

Le conseiller Binder donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la nouvelle législation de contrôle de loyer adoptée par la Législature provinciale n'établit aucun maximum à l'augmentation des loyers que les propriétaires peuvent exiger;

ATTENDU que ceci entraîne un état de choses où certains propriétaires exigent de leurs locataires des loyers déraisonnables;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de demander qu'un amendement soit apporté à la Législation sur les loyers, afin de fixer un maximum d'augmentation des loyers que les administrateurs pourront accorder."

177.- Le conseiller Dupuis donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le chef estimateur de la Cité, M. George Vernot, dans un rapport qu'il adressait au Comité exécutif le 26 janvier 1951, affirmait que, dans l'ensemble, les estimateurs catholiques n'avaient pas, contrairement à leurs confrères de religion protestante, l'expérience et les qualifications requises pour être de bons estimateurs;

ATTENDU que, d'après des informations officielles fournies par la Commission du Service Civil, les résultats obtenus par les candidats à la fonction d'estimateur catholique contredisent catégoriquement les allégués de monsieur Vernot;

ATTENDU que le rapport de monsieur Vernot a été publié intégralement ou en partie dans presque tous les journaux de Montréal, ce qui a eu pour effet d'indigner la population de notre ville et de créer un malaise parmi le personnel du bureau des estimations;

ATTENDU que monsieur Vernot dans un nébuleux second rapport, dont la substance a été publiée dans les journaux, n'a pas réussi à réparer la mauvaise impression créée par son premier rapport;

ATTENDU que monsieur Vernot n'a pas donné d'explications véritablement valables aux accusations contenues dans son premier rapport lorsqu'il a été questionné sur ce sujet au cours de l'étude des prévisions budgétaires de son service par le Conseil mais qu'il s'est contenté de répondre de façon assez cavalière aux conseillers qui le questionnaient;

ATTENDU que de telles accusations, qui sont de nature à soulever des questions de race et de religion, et nuire à la bonne réputation de la Cité de Montréal, ne sauraient être tolérées dans une ville comme la Métropole du Canada;

ATTENDU que ledit monsieur Vernot, lorsqu'il a comparu à l'enquête de la police en sa qualité de chef estimateur de la Cité, s'est si peu montré à la hauteur de sa situation que ses réponses lui valurent des remontrances de la part du président de cette enquête, l'honorable juge Caron;

ATTENDU que monsieur Vernot a prouvé dans les occasions ci-dessus énumérées qu'il ne possède ni le jugement ni le tact requis pour remplir efficacement la haute fonction qu'il occupe présentement;

Que le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de soumettre au Conseil, lors de sa prochaine séance, un rapport recommandant que monsieur Vernot soit démis de ses fonctions de chef estimateur de la Cité."

MONDAY, APRIL 30th 1951

176.-

NOTICES OF MOTIONS

Councillor Binder gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the new rental control legislation passed by the Provincial Legislature does not set any maximum ceiling to the present rental which can be demanded by proprietors;

WHEREAS this leads to a condition where some landlords are demanding rentals from their tenants which are beyond all reason;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of requesting amendments to the rental legislation which would place a ceiling upon increases in rentals which can be ordered by the rentals administrators."

177.- Councillor Dupuis gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the Chief City Assessor, Mr. George E. Vernot, stated in a report to the Executive Committee, dated January 26th, 1951, that, in the whole, the Catholic Assessors did not have, contrarily to their Protestant colleagues, the experience and the qualifications required to be good assessors;

WHEREAS according to official information supplied by the Civil Service Commission, the results obtained by the candidates to the office of Catholic Assessor emphatically contradict Mr. Vernot's allegations;

WHEREAS Mr. Vernot's report has been published, in whole or in part, by almost all the newspapers of Montréal, and aroused the indignation of the population of the City and created uneasiness among the employees of the Assessors' Department;

WHEREAS Mr. Vernot in an unintelligible second report to the Executive Committee, the gist of which has been published by the newspapers, has not succeeded in erasing the bad impression created by the first report;

WHEREAS Mr. Vernot has not given any truly acceptable explanation of the accusations contained in his first report when he was questioned in this connection during the study of the budget estimates of his Department by the Council, but was satisfied with answering in cavalier fashion the councillors who questioned him;

WHEREAS such accusations, which are of a nature to arouse questions of race and creed and impeach the good reputation of the City of Montréal, cannot be tolerated in a city like the Metropolis of Canada;

WHEREAS the said Mr. Vernot, when he appeared as a witness, in his capacity of Chief Assessor, at the Police probe, did not show himself equal to his position, and his replies received criticism from the president of the tribunal, Honorable Justice Caron;

WHEREAS Mr. Vernot has shown in the above mentioned occasions that he lacked the judgment and the tact required to fill efficiently the high office which he presently occupies;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of submitting to the Council, at the next meeting, a report recommending that Mr. Vernot be relieved of his duties as Chief City Assessor."

178.- Le conseiller Dupuis donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de confier à monsieur George Vernot, chef estimateur de la Cité, des fonctions correspondant mieux que celles de chef estimateur de la Cité à ses talents particuliers."

179.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le 11 mars 1948 la Loi accordant aux municipalités des pouvoirs spéciaux pour remédier à la crise du logement (12 George VI, chapitre 7), était sanctionnée;

ATTENDU que le Gouvernement, sous la Loi pour améliorer les conditions de l'habitation (12 George VI, chapitre 6), a affecté à cette fin une somme de \$ 20,000,000.00;

ATTENDU que l'organisme administrateur de ladite loi, l'Office du Crédit Agricole, avec le concours des institutions prêteuses et des caisses populaires paroissiales, a trouvé une formule familiale et sociale à la solution dudit problème;

ATTENDU que cet organisme émet au requérant accepté, pour le remboursement de la portion d'intérêt, un certificat en bonne et due forme;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier les règlements de la Cité de Montréal nos 1881 et 1882 et leurs amendements afin de les modifier de manière à permettre à toute personne de la Cité de Montréal de bénéficier de la réduction de l'impôt foncier sur simple présentation du certificat d'acceptation du Gouvernement provincial."

180.- Le conseiller Gagliardi donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le 11 mars 1948 la Loi accordant aux municipalités des pouvoirs spéciaux pour remédier à la crise du logement (12 George VI, chapitre 7), était sanctionnée;

ATTENDU que le Gouvernement, sous la Loi pour améliorer les conditions de l'habitation (12 George VI, chapitre 6), a affecté à cette fin une somme de \$ 20,000,000.00;

ATTENDU que l'organisme administrateur de ladite loi, l'Office du Crédit Agricole, avec le concours des institutions prêteuses et des caisses populaires paroissiales, a trouvé une formule familiale et sociale à la solution dudit problème;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier les règlements de la Cité de Montréal nos 1881 et 1882 et leurs amendements afin de les modifier de manière à étendre la période ou le terme de la réduction de l'impôt foncier à au moins 20 ans, période moyenne de prêts consentis par les organismes prêteurs."

181.- Le conseiller Vachon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le 1er juin 1948, le Conseil adoptait un règlement favorisant la construction d'habitations, afin de remédier à la crise du logement, et accordait une prime jusqu'à concurrence de \$ 299.00 sur le coût d'achat d'une unité de terrain;

178.- Councillor Dupuis gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of giving to Mr. Vernot duties more in conformity with his particular talents than those of Chief City Assessor."

179.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS on March 11th 1948 the Act granting special powers to municipalities to alleviate the housing shortage (12 George VI, Chapter 7) was sanctioned;

WHEREAS the Government, under the Act to better the housing conditions (12 George VI, Chapter 6), earmarked an amount of \$ 20,000,000.00 for this purpose;

WHEREAS the agency administering the said Act, the Farm Credit Bureau, with the assistance of loan institutions and the parochial credit unions, has found a family and social formula for the solution of the said problem;

WHEREAS this agency issues to the accepted solicitor for the reimbursement of the part of interest, a bona fide certificate;

THAT the Executive Committee be requested to consider the City of Montreal By-laws Nos. 1881 and 1882 and their amendments to amend them further in order to enable any person of the City of Montreal to benefit by the decrease of the real estate tax on the mere presentation of a certificate of acceptance of the Provincial Government."

180.- Councillor Gagliardi gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

WHEREAS on March 11th 1948, the Act granting special powers to municipalities to alleviate the housing shortage (12 George VI, Chapter 7), was sanctioned;

WHEREAS the Government, under the Act to better the housing conditions (12 George VI, Chapter 6), earmarked an amount of \$ 20,000,000.00 for this purpose;

WHEREAS the agency administering the said Act, the Farm Credit Bureau, with the assistance of loan institutions and the parochial credit unions, has found a family and social formula for the solution of the said problem;

THAT the Executive Committee be requested to consider the City of Montreal By-laws Nos. 1881 and 1882 and their amendments to amend them further in order of extending the period or the term of the decrease of the rental estate tax to at least 20 years, which is the average period of the loans consented by the loan companies."

181.- Councillor Vachon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, on June 1st 1948, Council adopted a By-law to encourage the building of dwellings, in order to remedy to housing shortage, and offered a premium, up to \$ 299.00, on the purchase price of a piece of land;

LUNDI, 30 AVRIL 1951

ATTENDU que, pour se prévaloir de cet avantage, le citoyen doit construire sa maison et l'habiter dans un délai de huit mois, à compter de la date d'acquisition du terrain et que, s'il n'a pas terminé et habité sa construction avant l'expiration de ce délai, il peut en obtenir un autre, n'excédant pas six mois;

ATTENDU qu'entre la date d'achat du terrain et celle du début des travaux, il est inévitable que de nombreuses difficultés se présentent tant à cause de la préparation des plans, devis et de leur approbation, qu'à cause du fait que l'entrepreneur ne peut pas toujours commencer immédiatement les travaux;

ATTENDU qu'en de telles circonstances, le futur petit propriétaire ne peut remplir son engagement de construire dans le délai légal et perd ainsi les avantages de cette prime;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des instances auprès du Gouvernement de la province en vue de permettre au Conseil d'adopter un nouvel amendement au règlement no 1881, à l'effet que le délai de huit mois, accordé en vertu de ce règlement, le soit à compter du début des travaux de construction, au lieu de la date d'acquisition du terrain."

182.- Le conseiller Vachon donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que le 1er juin 1948, le Conseil adoptait un règlement favorisant la construction d'habitations, afin de remédier à la crise du logement, et accordait une prime jusqu'à concurrence de \$ 299.00 sur le coût d'achat d'une unité de terrain;

ATTENDU que, pour se prévaloir de cet avantage, le citoyen doit construire sa maison et l'habiter dans un délai de huit mois, à compter de la date d'acquisition du terrain et que, s'il n'a pas terminé et habité sa construction avant l'expiration de ce délai, il peut en obtenir un autre, n'excédant pas six mois;

ATTENDU qu'entre la date d'achat du terrain et celle du début des travaux, il est inévitable que de nombreuses difficultés se présentent tant à cause de la préparation des plans, devis et de leur approbation, qu'à cause du fait que l'entrepreneur ne peut pas toujours commencer immédiatement les travaux;

ATTENDU qu'en de telles circonstances, le futur petit propriétaire ne peut remplir son engagement de construire dans le délai légal et perd ainsi les avantages de cette prime;

ATTENDU de plus que, dans de nombreux cas, le citoyen désireux d'avoir un chez-soi n'a pas les moyens de s'assurer les services d'un entrepreneur et qu'il trouve plus avantageux de construire lui-même son habitation et qu'en conséquence, une plus longue période de temps est requise;

QUE le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité de faire des instances auprès du Gouvernement de la province en vue de permettre au Conseil d'adopter un nouvel amendement au règlement no 1881, à l'effet que le temps total pour la construction de l'habitation n'excède pas deux années et que les privilèges accordés dans cette nouvelle loi soient rétroactifs."

183.- Le conseiller Brisebois donne avis que, lors de la prochaine séance du Conseil, il soumettra la proposition suivante:

"ATTENDU que la Cité doit entreprendre des travaux d'envergure, tels que l'élargissement de voies, la construction d'un métro, de tunnels, etc.;

ATTENDU que, pour ce faire, elle doit obtenir de nouveaux revenus, sans toutefois augmenter les taxes;

MONDAY, APRIL 30th 1951

WHEREAS, in order to take advantage of this benefit, the citizen is obliged to build his house and occupy it within a delay of eight months from the day on which his lot was purchased and, if he has not completed it and occupied it within that time, he may obtain another delay of 6 months at the maximum;

WHEREAS, between the date of purchase of the lot and the beginning of work, there are inevitably numerous difficulties to overcome, including the preparing of plans, specifications, their approval and the fact that sometimes the contractor cannot start work at once;

WHEREAS, under such circumstances, the prospective individual proprietor is unable to fulfill his undertaking within the legal delays and thereby loses his right to the premium;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Provincial Government to allow the Council to adopt another amendment to By-law No. 1881 to the effect that the eight-month delay allowed by the said By-law be from the date on which work of building has begun instead of from the date of purchase of the lot."

182.- Councillor Vachon gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS, on June 1st 1948, Council adopted a By-law to encourage the building of dwellings, in order to remedy to housing shortage, and offered a premium, up to \$ 299.00, on the purchase price of a piece of land;

WHEREAS, in order to take advantage of this benefit, the citizen is obliged to build his house and occupy it within a delay of eight months from the day on which his lot was purchased and, if he has not completed it and occupied it within that time, he may obtain another delay of 6 months at the maximum;

WHEREAS, between the date of purchase of the lot and the beginning of work, there are inevitably numerous difficulties to overcome, including the preparing of plans, specifications, their approval and the fact that sometimes the contractor cannot start work at once;

WHEREAS, under such circumstances, the prospective individual proprietor is unable to fulfill his undertaking within the legal delays and thereby loses his right to the premium;

WHEREAS, moreover, in many cases, the citizen who wishes to have his own home has not the means to assure that he will have a contractor's services and often finds it more convenient to build the house himself, requiring more time to do so;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Provincial Government to allow the Council to adopt another amendment to By-law No. 1881 to the effect that the total time taken to build the house do not exceed two years, and that the privileges granted by such new law be made retroactive."

183.- Councillor Brisebois gives notice that, at the next meeting of Council, he will submit the following motion:

"WHEREAS the City is to undertake important works, such as the widening of streets, the construction of a subway, of tunnels, etc.;

WHEREAS in order to do so, it has to secure new revenues, without, however, increasing taxes;

LUNDI, 30 AVRIL 1951

ATTENDU que certaines municipalités de l'ouest du pays, toutes les municipalités de l'Ontario et des municipalités de la province de Québec, même dans l'île de Montréal, ont obtenu le privilège de distribuer elles-mêmes, à leur propre profit, l'énergie électrique dans leur propre territoire;

ATTENDU qu'il ne serait que juste que Montréal ait le même privilège;

QUE Le Comité exécutif soit prié d'étudier l'opportunité d'entrer en pourparlers avec les autorités provinciales en vue d'obtenir que la Cité de Montréal fasse, dans son propre territoire et à son propre profit, la distribution de l'électricité."

Du consentement unanime du Conseil, les motions suivantes sont soumises:

184.- Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin, Appuyée par les conseillers Guévremont, Farly, Dubeau, G. Gauthier, Despatis et Lalancette, il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de l'ex-schevin Aldéric Lavergne qui, pendant quelques années, représenta le quartier Rosemont au Conseil municipal;

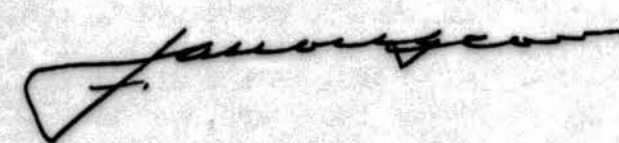
Qu'ils désirent exprimer aux membres de la famille du regretté défunt l'expression de leurs plus vives sympathies dans ce deuil cruel.

185.- Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin, Appuyée par les conseillers Savignac, Deslauriers, Désormiers, R. Lévesque et Leblanc, il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de madame J.-H. Lafontaine, mère de leur estimé collègue, le conseiller Charles Lafontaine;

Qu'ils désirent exprimer à ce dernier ainsi qu'aux autres membres de la famille de la regrettée défunte leurs condoléances dans ce deuil cruel qui vient de les frapper.

Le Conseil lève sa séance.



GREFFIER DE LA CITE.



MAIRE.

Approuvé conformément à la loi,



MAIRE.

MONDAY, APRIL 30th 1951

WHEREAS certain municipalities of Western Canada, all the municipalities of Ontario and municipalities of the Province of Quebec, even of the Island of Montréal, have obtained the privilege of distributing themselves, for their own benefit, the electricity in their own territory;

WHEREAS it would be only fair that Montréal enjoy the same privilege;

THAT the Executive Committee be requested to consider the advisability of taking steps with the Provincial authorities in view of obtaining that the City of Montréal make, in its own territory and to its own benefit, the distribution of electricity."

With the unanimous consent of Council, the following motions were submitted:

184.- On motion of Councillor J.-O. Asselin, Seconded by Councillors Guévremont, Farly, Dubeau, G. Gauthier, Despatis and Lalancette, it was

RESOLVED:- that the members of this Council have learned with deep regret of the death of ex-alderman Aldéric Lavergne who, for several years, represented Rosemont Ward in this Council;

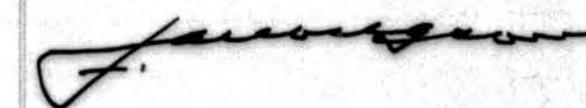
That they wish to extend to the members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

185.- On motion of Councillor J.-O. Asselin, Seconded by Councillors Savignac, Deslauriers, Désormiers, R. Lévesque and Leblanc, it was

RESOLVED:- that the members of this Council have learned with deep regret of the death of Mrs. J.-H. Lafontaine, mother of their esteemed colleague, Councillor Charles Lafontaine;

That they wish to extend to the latter, as well as to the other members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

The Council rose.



CITY CLERK.



MAJOR,

Approved in accordance with the law,



MAJOR.

VENDREDI, 1er JUIN 1951

SEANCE REGULIERE

Conformément à l'avis, le Conseil de la Cité de Montréal s'assemble dans la salle dudit Conseil, hôtel de ville, le premier jour du mois de juin courant, à 10 heures du matin, pour prendre en délibération les affaires sommairement indiquées dans l'ordre du jour qui suit:

ORDRE DU JOUR

— 1 —
Lecture et confirmation du procès-verbal de la séance précédente.

— 2 —
Nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 28 juin.

RAPPORTS DU COMITÉ EXÉCUTIF

Construction d'égouts — 3 —

A l'effet de voter un crédit de \$22,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Victoria, de la rue Linton au chemin de la Côte Sainte-Catherine.

— 4 —
A l'effet de voter un crédit de \$2,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Legendre, de l'avenue de Chateaubriand en gagnant l'est.

— 5 —
A l'effet de voter un crédit de \$31,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Chambord, de la rue Fleury à la rue Sauriol.

— 6 —
A l'effet de voter un crédit de \$10,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue d'Aragon, de la rue Raudot en gagnant l'ouest.

Construction de trottoirs — 7 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Ontario, de la rue Beau-grand à la rue Omer.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

REGULAR MEETING

Pursuantly to notice, the Council of the City of Montreal, met in the Council Room, City Hall, on the first day of June instant, at 10:00 o'clock in the morning, to consider the business summarily specified in the following order of the day:

ORDER OF THE DAY

1 —
Reading and approving of the minutes of the preceding meeting.

2 —
Appointing of the Acting Mayor for the term beginning June 28th.

REPORTS OF THE EXECUTIVE COMMITTEE

Laying of sewers

3 —
To vote an appropriation of \$22,700.00 to lay a sewer in Victoria Street, from Linton Street to Côte Sainte-Catherine Road.

4 —
To vote an appropriation of \$2,200.00 to lay a sewer in Legendre Street, from Chateaubriand Avenue eastward.

5 —
To vote an appropriation of \$31,000.00 to lay a sewer in Chambord Street, from Fleury Street to Sauriol Street.

6 —
To vote an appropriation of \$10,500.00 to lay a sewer in Aragon Street, from Raudot Street westward.

Laying of sidewalks

7 —
To vote an appropriation of \$3,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Ontario Street, from Beau-grand Street to Omer Street.

VENDREDI, 1er JUIN 1951

— 8 —
A l'effet de voter un crédit de \$17,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Victoria, de l'avenue Van Horne au chemin de la Côte Sainte-Catherine.

— 9 —
A l'effet de voter un crédit de \$25,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Olympia, de la rue Fleury à la rue Sauvé.

— 10 —
A l'effet de voter un crédit de \$12,200.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue Lajeunesse, de la rue Jean-Talon à la rue Villeray.

— 11 —
A l'effet de voter un crédit de \$12,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chambord, de la rue Fleury à la rue Sauriol.

— 12 —
A l'effte de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Everett, de l'avenue Papineau à la rue Cartier.

— 13 —
A l'effet de voter un crédit de \$3,200.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur la rue Fleury, du lot no 275-199 (inclus) en gagnant l'est, sur le côté nord, et de la rue Jeanne-Mance à la rue Tolhurst, sur le côté sud.

— 14 —
A l'effet de voter un crédit de \$9,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Dépatie, de la rue de Salaberry en gagnant le nord.

— 15 —
A l'effet de voter un crédit de \$7,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de Durnford Place, du boulevard Décarie en gagnant l'ouest.

— 16 —
A l'effet de voter un crédit de \$900.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Beaubien, de la rue Chabot à la ruelle située à l'est de la rue Chabot.

— 17 —
A l'effet de voter un crédit de \$2,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue de Louisbourg, de la rue Frigon à la rue Drouart.

— 18 —
A l'effet de voter un crédit de \$5,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est du boulevard des Ormes, du boulevard Gouin à la rue Perras.

— 19 —
A l'effet de voter un crédit de \$3,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Legendre, de la rue Saint-Hubert à l'avenue de Chateaubriand.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

8 —
To vote an appropriation of \$17,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Victoria Avenue, from Van Horne Avenue to Côte Sainte-Catherine Road.

9 —
To vote an appropriation of \$25,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Olympia Boulevard, from Fleury Street to Sauvé Street.

10 —
To vote an appropriation of \$12,200.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of Lajeunesse Street, from Jean-Talon Street to Villeray Street.

11 —
To vote an appropriation of \$12,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chambord Street, from Fleury Street to Sauriol Street.

12 —
To vote an appropriation of \$3,300.00 to lay by day labor permanent sidewalks on both sides of Everett Street, from Papineau Avenue to Cartier Street.

13 —
To vote an appropriation of \$3,200.00 to lay by day labor permanent sidewalks on Fleury Street, from Lot No. 275-199 (inclusively) eastward, on the north side, and from Jeanne-Mance Street to Tolhurst Street, on the south side.

14 —
To vote an appropriation of \$9,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Dépatie Street, from Salaberry Street northward.

15 —
To vote an appropriation of \$7,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Durnford Place, from Décarie Boulevard westward.

16 —
To vote an appropriation of \$900.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the south side of Beaubien Street, from Chabot Street to the lane east of Chabot Street.

17 —
To vote an appropriation of \$2,000.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the south side of Louisbourg Street, from Frigon Street to Drouart Street.

18 —
To vote an appropriation of \$5,400.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Ormes Boulevard, from Gouin Boulevard to Perras Street.

19 —
To vote an appropriation of \$3,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Legendre Street, from Saint-Hubert Street to Chateaubriand Avenue.

VENDREDI, 1er JUIN 1951

— 20 —

A l'effet de voter un crédit de \$14,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Joffre, de l'avenue Souigny à la rue Boyce.

— 21 —

A l'effet de voter un crédit de \$31,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Cousineau, du boulevard Gouin en gagnant le sud jusqu'aux limites.

— 22 —

A l'effet de voter un crédit de \$1,350.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Molson, du boulevard Rosemont à la ruelle située au sud du boulevard Rosemont.

— 23 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue Portland, de l'avenue Trenholme à l'avenue Connaught.

— 24 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Laurier, de la 6e Avenue en gagnant l'est jusqu'au trottoir existant.

— 25 —

A l'effet de voter un crédit de \$14,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Laurier, entre la 2e et la 9e Avenue, et sur le côté sud, entre la 2e Avenue et la 5e Avenue.

— 26 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Madison, de l'avenue Somerled en gagnant le nord, et du côté ouest, du lot no 162-1 en gagnant le sud.

— 27 —

A l'effet de voter un crédit de \$900.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Sauvé, de l'avenue Jacob à la ruelle située à l'est de la rue Lajeunesse.

— 28 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Saint-Germain, de la rue Dudemaine à la rue Jeanne.

— 29 —

A l'effet de voter un crédit de \$35,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 11e Avenue, de la rue Beaubien en gagnant le nord.

— 30 —

A l'effet de voter un crédit de \$2,100.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Laurier, de la rue Saint-André à la rue Saint-Hubert.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

20 —

To vote an appropriation of \$14,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Joffre Street, from Souigny Avenue to Boyce Street.

21 —

To vote an appropriation of \$31,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Cousineau Street, from Gouin Boulevard southward to the limits.

22 —

To vote an appropriation of \$1,350.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of Molson Street, from Rosemont Boulevard to the lane south of Rosemont Boulevard.

23 —

To vote an appropriation of \$3,500.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Portland Street, from Trenholme Avenue to Connaught Avenue.

24 —

To vote an appropriation of \$2,300.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Laurier Avenue, from 6th Avenue eastward to the existing sidewalk.

25 —

To vote an appropriation of \$14,600.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Laurier Avenue, between 2nd Avenue and 9th Avenue, and on the south side, between 2nd Avenue and 5th Avenue.

26 —

To vote an appropriation of \$5,100.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Madison Avenue, from Somerled Avenue northward, and on the west side, from lot No. 162-1 southward.

27 —

To vote an appropriation of \$900.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on north side of Sauvé Avenue, from Jacob Avenue to the lane east of Lajeunesse Street.

28 —

To vote an appropriation of \$16,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Germain Boulevard, from Dudemaine Street to Jeanne Street.

29 —

To vote an appropriation of \$35,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 11th Avenue, from Beaubien Street northward.

30 —

To vote an appropriation of \$2,100.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the north side of Laurier Avenue, from Saint-André Street to Saint-Hubert Street.

— 31 —

A l'effet de voter un crédit de \$16,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Sagard, de la rue Bon-Air à la rue de Sainte-Foy, sur le côté ouest, et de la rue de Sainte-Foy en gagnant le sud, sur le côté est.

— 32 —

A l'effet de voter un crédit de \$18,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Louis-Hémon, de la rue Vauquelin à la rue Tillemont.

Construction de pavages

— 33 —

A l'effet de voter un crédit de \$35,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue des Écores, entre la rue Bélanger et la rue Saint-Zotique.

— 34 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Ontario, de la rue Beaugrand à la rue Omer.

— 35 —

A l'effet de voter un crédit de \$69,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Olympia, de la rue Sauvé à la rue Fleury.

— 36 —

A l'effet de voter un crédit de \$52,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Victoria, de l'avenue Van Horne au chemin de la Côte Sainte-Catherine.

— 37 —

A l'effet de voter un crédit de \$111,500.00 pour l'élargissement en régie du pavage de la rue Lajeunesse, de la rue Jean-Talon à la rue Villeray.

— 38 —

A l'effet de voter un crédit de \$29,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chambord, de la rue Fleury à la rue Sauriol.

— 39 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,200.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue Everett, de l'avenue Papineau à la rue Cartier.

— 40 —

A l'effet de voter un crédit de \$7,300.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue Legendre, de la rue Basile-Routhier à la rue Lajeunesse.

— 41 —

A l'effet de voter un crédit de \$28,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Dépatie, de la rue de Salaberry en gagnant le nord.

— 42 —

A l'effet de voter un crédit de \$43,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Joffre, de l'avenue Souigny à la rue Boyce.

31 —

To vote an appropriation of \$16,500.00 to lay permanent sidewalks on Sagard Street, from Bon-Air Street to Sainte-Foy Street, on the west side and, from Sainte-Foy Street southward, on the east side.

32 —

To vote an appropriation of \$18,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Louis-Hémon Street, from Vauquelin Street to Tillemont Street.

Laying of pavings

33 —

To vote an appropriation of \$35,700.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Ecores Street, between Bélanger and Saint-Zotique Streets.

34 —

To vote an appropriation of \$9,800.00 to lay a permanent paving on Ontario Street, from Beaugrand Street to Omer Street.

35 —

To vote an appropriation of \$69,300.00 to lay a permanent paving on Olympia Boulevard, from Sauvé Street to Fleury Street.

36 —

To vote an appropriation of \$52,900.00 to lay a permanent paving on Victoria Avenue, from Van Horne Avenue to Côte Sainte-Catherine Road.

37 —

To vote an appropriation of \$111,500.00 for the widening by day labor of the paving on Lajeunesse Street, from Jean-Talon Street to Villeray Street.

38 —

To vote an appropriation of \$29,400.00 to lay a permanent paving on Chambord Street, from Fleury Street to Sauriol Street.

39 —

To vote an appropriation of \$9,200.00 to lay by day labor a permanent paving on Everett Street, from Papineau Avenue to Cartier Street.

40 —

To vote an appropriation of \$7,300.00 to lay by day labor a permanent paving on Legendre Street, from Basile-Routhier Street to Lajeunesse Street.

41 —

To vote an appropriation of \$28,200.00 to lay a permanent paving on Dépatie Street, from Salaberry Street northward.

42 —

To vote an appropriation of \$43,500.00 to lay a permanent paving on Joffre Street, from Souigny Avenue to Boyce Street.

— 43 —

A l'effet de voter un crédit de \$17,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur Durnford Place, du boulevard Décarie en gagnant l'ouest.

— 44 —

A l'effet de voter un crédit de \$12,400.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue Fleury, du lot no 275-199 inclusivement en gagnant l'est.

— 45 —

A l'effet de voter un crédit de \$19,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Émile-Journault, de la rue Lajeunesse à la rue Saint-Denis.

— 46 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Legendre, de la rue Saint-Hubert à l'avenue de Chateaubriand.

— 47 —

A l'effet de voter un crédit de \$98,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Cousineau, du boulevard Gouin en gagnant le sud.

— 48 —

A l'effet de voter un crédit de \$5,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'ouest de la rue Jeanne-Mance, au nord de l'avenue Van Horne.

— 49 —

A l'effet de voter un crédit de \$3,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Lajeunesse, au nord de la rue Louvain.

— 50 —

A l'effet de voter un crédit de \$9,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Portland, de l'avenue Trenholme à l'avenue Connaught.

— 51 —

A l'effet de voter un crédit de \$21,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Madison, de l'avenue Somerled en gagnant le nord.

— 52 —

A l'effet de voter un crédit de \$43,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Laurier, de la 7e Avenue à la 9e Avenue.

— 53 —

A l'effet de voter un crédit de \$45,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Laurier, de la 2e Avenue à la 7e Avenue.

— 54 —

A l'effet de voter un crédit de \$47,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Saint-Germain, de la rue Dudemaine à la rue Jeanne.

— 55 —

A l'effet de voter un crédit de \$178,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 11e Avenue, de la rue Beaubien en gagnant le nord jusqu'aux limites.

— 43 —

To vote an appropriation of \$17,300.00 to lay a permanent paving on Durnford Place, from Décarie Boulevard westward.

— 44 —

To vote an appropriation of \$12,400.00 to lay by day labor a permanent paving on Fleury Street, from lot No. 275-199 inclusive eastward.

— 45 —

To vote an appropriation of \$19,300.00 to lay a permanent paving on Émile-Journault Street, from Lajeunesse Street to Saint-Denis Street.

— 46 —

To vote an appropriation of \$9,100.00 to lay a permanent paving on Legendre Street, from Saint-Hubert Street to Chateaubriand Avenue.

— 47 —

To vote an appropriation of \$98,100.00 to lay a permanent paving on Cousineau Street, from Gouin Boulevard southward.

— 48 —

To vote an appropriation of \$5,600.00 to lay a permanent paving on the lane west of Jeanne-Mance Street, north of Van Horne Avenue.

— 49 —

To vote an appropriation of \$3,500.00 to lay a permanent paving on the lane east of Lajeunesse Street, north of Louvain Street.

— 50 —

To vote an appropriation of \$9,900.00 to lay a permanent paving on Portland Avenue, from Trenholme Avenue to Connaught Avenue.

— 51 —

To vote an appropriation of \$21,800.00 to lay a permanent paving on Madison Avenue, from Somerled Avenue northward.

— 52 —

To vote an appropriation of \$43,100.00 to lay a permanent paving on Laurier Avenue, from 7th Avenue to 9th Avenue.

— 53 —

To vote an appropriation of \$45,900.00 to lay a permanent paving on Laurier Avenue, from 2nd Avenue to 7th Avenue.

— 54 —

To vote an appropriation of \$47,500.00 to lay a permanent paving on Saint-Germain Boulevard, from Dudemaine Street to Jeanne Street.

— 55 —

To vote an appropriation of \$178,700.00 to lay a permanent paving on 11th Avenue, from Beaubien Street northward to the limits.

— 56 —

A l'effet de voter un crédit de \$62,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sagard, de l'avenue Bon-Air à la rue de Sainte-Foy.

— 57 —

A l'effet de voter un crédit de \$63,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Louis-Hémon, de la rue Vauquelin à la rue Tillemont.

— 58 —

A l'effet de voter un crédit de \$6,000.00 pour l'élargissement du pavage de l'avenue Laurier, entre les rues Saint-André et Saint-Hubert.

Abrogation de résolution

— 59 —

A l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 1er mars 1951 votant un crédit de \$22,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Millen, de la rue Legendre à l'avenue Émile-Journault.

Crédits supplémentaires

— 60 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Van Horne, de l'avenue Clanranald à l'avenue Macdonald, et d'accorder le contrat pour ce pavage à Alexandre Duranceau Limitée, au prix total approximatif de \$5,355.00.

— 61 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Charles Duranceau Ltée, au prix total approximatif de \$82,550.00:

- a) pavage permanent sur le boulevard Cavendish, de la rue de Terrebonne à l'avenue Fielding;
- b) trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Cavendish, de la rue de Terrebonne à l'avenue Fielding.

— 62 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, H.-J. O'Connell Limited, au prix total approximatif de \$15,980.00:

- a) pavage permanent sur la rue de Beauvillage, de la rue Boyce à la rue Massicotte;
- b) pavage permanent sur la rue Massicotte, de la rue Beaugrand à la rue Cirier.

— 63 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Émile-Journault, de la rue Saint-Hubert à l'avenue de Chateaubriand, et d'accorder le contrat pour ce pavage à James Accurso Limited, au prix total approximatif de \$5,802.50.

— 56 —

To vote an appropriation of \$62,500.00 to lay a permanent paving on Sagard Street, from Bon-Air Avenue to Sainte-Foy Street.

— 57 —

To vote an appropriation of \$63,600.00 to lay a permanent paving on Louis-Hémon Street, from Vauquelin Street to Tillemont Street.

— 58 —

To vote an appropriation of \$6,000.00 for the widening of the paving of Laurier Avenue, between Saint-André and Saint-Hubert Streets.

Repeal of resolution

— 59 —

To repeal the resolution of Council of March 1st, 1951 voting an appropriation of \$22,000.00 to lay a sewer in Millen Street, from Legendre Street to Émile-Journault Avenue.

Additional appropriations

— 60 —

To vote an additional appropriation of \$500.00 to lay a permanent paving on Van Horne Avenue, from Clanranald Avenue to Macdonald Avenue, and to award the contract for this paving to Alexandre Duranceau Limitée at the total approximate price of \$5,355.00.

— 61 —

To vote additional appropriations for the carrying out of the following works and to award the contract to that effect to the lowest tenderer, Charles Duranceau Limitée, at the total approximate price of \$82,550.00:

- a) permanent paving on Cavendish Boulevard, from Terrebonne Street to Fielding Avenue;
- b) permanent sidewalks on both sides of Cavendish Boulevard, from Terrebonne Street to Fielding Avenue.

— 62 —

To vote additional appropriations for the carrying out of the following works and to award the contract to that effect to the lowest tenderer, H. J. O'Connell Limited, at the total approximate price of \$15,980.00:

- a) permanent paving on Beauvillage Street, from Boyce Street to Massicotte Street;
- b) permanent paving on Massicotte Street, from Beaugrand Street to Cirier Street.

— 63 —

To vote an additional appropriation of \$600.00 to lay a permanent paving on Émile-Journault Avenue, from Saint-Hubert Street to Chateaubriand Avenue, and to award the contract for this paving to James Accurso Limited, at the total approximate price of \$5,802.50.

— 64 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Meese, de la rue Notre-Dame à l'avenue du Buisson, et de confier à la division de la voie publique l'exécution des travaux dudit pavage au prix total approximatif de \$8,770.00.

— 65 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Lajeunesse et au sud de la rue Legendre, et d'accorder le contrat pour ce pavage à Miron Construction Limited, au prix total approximatif de \$2,250.00.

— 66 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés des rues et avenues ci-après indiquées et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Montreal Dual Mixed Concrete Limited, au prix total approximatif de \$20,480.61:

- a) rue de Biloxi, de la rue de Bellechasse à la rue de Mobile;
- b) rue de Mobile, de la 31e Avenue à la 35e Avenue;
- c) 31e Avenue, de la rue de Bellechasse au boulevard Rosemont;
- d) 35e Avenue, de la rue de Bellechasse au boulevard Rosemont.

— 67 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Les Entreprises Frontenac Limitée, au prix total approximatif de \$23,930.00:

- a) pavage permanent sur l'avenue Doussin, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Soissons;
- b) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Doussin, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Soissons.

— 68 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour la construction de trottoirs et de pavages permanents aux endroits ci-après indiqués et d'accorder le contrat pour l'exécution de ces travaux au plus bas soumissionnaire, Frank Lapan Limited, au prix total approximatif ci-après indiqué dans chaque cas:

- a) pavage sur la rue Mallet, de la rue Holt à la rue Jourdain, \$ 9,490.00
- b) trottoirs sur les deux côtés de la rue Mallet, de la rue Holt à la rue Jourdain, 3,563.75
- c) pavage sur la rue Jourdain, de la rue d'Iberville à la rue Molson, 14,615.00
- d) trottoir sur le côté nord de la rue Jourdain, de la rue d'Iberville à la rue Molson, 2,520.00
- e) pavage sur la rue Molson, de la rue Holt à la rue Jourdain, 10,662.50
- f) trottoirs sur les deux côtés de la rue Molson (rue projetée no 148-3098), de la rue Holt à la rue Jourdain (rue projetée 148-3112), 3,926.25

64 —

To vote an additional appropriation of \$1,500.00 to lay a permanent paving on Meese Avenue, from Notre-Dame Street to Buisson Avenue and to entrust the Roads Division with the laying of the said paving at the total approximate price of \$8,770.00.

65 —

To vote an additional appropriation of \$400.00 to lay a permanent paving on the lane east of Lajeunesse Street and south of Legendre Street, and to award the contract for such paving to Miron Construction Limited, at the total approximate price of \$2,250.00.

66 —

To vote additional appropriations to lay permanent sidewalks on both sides of the undermentioned streets and avenues and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Montreal Dual Mixed Concrete Limited, at the total approximate price of \$20,480.61:

- a) Biloxi Street, from Bellechasse Street to Mobile Street;
- b) Mobile Street, from 31st Avenue to 35th Avenue;
- c) 31st Avenue, from Bellechasse Street to Rosemont Boulevard;
- d) 35th Avenue, from Bellechasse Street to Rosemont Boulevard.

67 —

To vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Les Entreprises Frontenac Limitée, at the total approximate price of \$23,930.00:

- a) permanent paving on Doussin Avenue, from Côte Sainte-Catherine Road to Soissons Avenue;
- b) permanent sidewalks on both sides of Doussin Avenue, from Côte Sainte-Catherine Road to Soissons Avenue.

68 —

To vote additional appropriations to lay permanent sidewalks and pavings at the sites undermentioned and to award the contract for the carrying out of these works to the lowest tenderer, Frank Lapan Limited, at the approximate total price mentioned in each case:

- a) paving on Mallet Street, from Holt Street to Jourdain Street, \$ 9,490.00
- b) sidewalks on both sides of Mallet Street, from Holt Street to Jourdain Street, 3,563.75
- c) paving on Jourdain Street, from Iberville Street to Molson Street, 14,615.00
- d) sidewalks on the north side of Jourdain Street, from Iberville Street to Molson Street 2,520.00
- e) paving on Molson Street, from Holt Street to Jourdain Street, 10,662.50
- f) sidewalks on both sides of Molson Street (projected Street No. 148-3098), from Holt Street to Jourdain Street (projected Street No. 148-3112), 3,926.25

- g) pavage sur les ruelles situées à l'est de l'avenue Louis-Hébert, de l'avenue Saint-Zotique à la rue Elsdale, 11,410.00

— 69 —

A l'effet de voter des crédits supplémentaires pour la construction de trottoirs permanents aux endroits suivants et d'accorder le contrat pour l'exécution de ces travaux au plus bas soumissionnaire, Montpellier Construction Limitée au prix ci-après indiqué dans chaque cas:

- a) trottoirs sur les deux côtés de la 40e Avenue, de la rue de Bellechasse en gagnant le sud, \$ 4,685.00
- b) trottoirs sur les deux côtés de la rue de Sainte-Foy, de l'avenue Louis-Hébert à l'avenue d'Iberville, 2,199.00

— 70 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$1,085.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de l'avenue Kensington, sise entre l'avenue Somerled et le chemin de la Côte Saint-Luc.

— 71 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$5,098.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles situées à l'est de la 14e Avenue, entre les rues Masson et Dandurand.

— 72 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$19,560.00 pour l'expropriation des terrains requis pour l'établissement d'une pépinière en bordure de la rue Duquesne, au nord de la rue Sherbrooke.

— 73 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$22,560.01 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Lavoie, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue Ridgevale.

— 74 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$935.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Daoust, entre les rues d'Iberville et Sackville.

— 75 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$9,795.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour le redressement de la rue Briand, entre les rues de Maricourt et Cardinal.

— 76 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$11,235.81 pour l'expropriation des immeubles requis pour compléter l'ouverture de l'avenue Westbury, entre les avenues Lacombe et Isabella.

— 77 —

A l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$131.00 pour l'expropriation du lot no P.82 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent requis pour l'ouverture d'une rue entre la rue Cousineau et le chemin Somerset.

- g) paving on the lanes east of Louis-Hébert Avenue, from Saint-Zotique Avenue to Elsdale Street, 11,410.00

— 69 —

To vote additional appropriations to lay permanent sidewalks at the following sites and to award the contract for the carrying out of these works to the lowest tenderer, Montpellier Construction Limitée, at the prices shown in each case:

- a) sidewalks on both sides of 40th Avenue, from Bellechasse Street southward, \$ 4,685.00
- b) sidewalks on both sides of Sainte-Foy Street, from Louis-Hébert Avenue to Iberville Avenue, 2,199.00

— 70 —

To vote an additional appropriation of \$1,085.00 for the expropriation of the immovables required to open part of Kensington Avenue, between Somerled Avenue and Côte Saint-Luc Road.

— 71 —

To vote an additional appropriation of \$5,098.00 for the expropriation of the immovables required to widen the lanes east of 14th Avenue, between Masson and Dandurand Streets.

— 72 —

To vote an additional appropriation of \$19,560.00 for the expropriation of the lots required to establish a tree nursery along Duquesne Street, north of Sherbrooke Street.

— 73 —

To vote an additional appropriation of \$22,560.01 for the expropriation of the immovables required to open Lavoie Avenue, between Côte Sainte-Catherine Road and Ridgevale Avenue.

— 74 —

vote an additional appropriation of \$935.00 for the expropriation of the immovables required to open Daoust Avenue, between Iberville and Sackville Streets.

— 75 —

To vote an additional appropriation of \$9,795.00 for the expropriation of the immovables required to straighten Briand Street, between Maricourt and Cardinal Streets.

— 76 —

To vote an additional appropriation of \$11,235.81 for the expropriation of the immovables required to complete the opening of Westbury Avenue, between Lacombe and Isabella Avenues.

— 77 —

To vote an additional appropriation of \$131.00 for the expropriation of lot No. P.82 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent required to open a street between Cousineau Street and Somerset Road.

Expropriations

— 78 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis en vue de l'ouverture du boulevard Cavendish à 80 pieds de largeur en moyenne, entre le chemin de la Côte Saint-Luc et l'avenue Monkland, puis entre la rue Sherbrooke et le chemin Upper Lachine.

— 79 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles situées à l'est de la rue Fabre, entre les rues Bélanger et Jean-Talon.

— 80 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Wilderton, depuis le chemin de la Côte Sainte-Catherine en gagnant le nord.

— 81 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour le prolongement vers l'ouest de la rue Jarry et l'élargissement de l'avenue Blair et également le prolongement de la rue Jarry, à l'est de la rue Boyer, et l'élargissement de la rue Suzor-Côté à l'ouest de l'avenue de Lorimier.

— 82 —

A l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Burnside, entre les rues Guy et de la Montagne.

Nomination de fiduciaire

— 83 —

A l'effet de nommer le fiduciaire prévu par le règlement 2001.

Virement de crédits

— 84 —

A l'effet d'opérer le virement de certains crédits.

Conduites et services d'eau

— 85 —

A l'effet d'autoriser une dépense de \$10,516.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet.

— 86 —

A l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 18 janvier 1951, autorisant une dépense de \$67,591.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau.

— 87 —

A l'effet de virer une somme de \$200,000.00 en vue de la pose de conduites et de services d'eau.

Hôtel Place Viger etc.

— 88 —

A l'effet: a) de voter un crédit de \$909,376.00 pour la restauration et l'aménagement de l'hôtel et de la gare Place Viger et des terrains contigus, ainsi que pour les modifications en résultant dans l'hôtel de ville et son annexe; b) d'autoriser le Comité exécutif à faire exécuter ces travaux en régie ou par contrat.

Expropriations

78 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Cavendish Boulevard to an average width of 80 feet, between Côte Saint-Luc Road and Monkland Avenue, and between Sherbrooke Street and Upper Lachine Road.

79 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen the lanes east of Fabre Street, between Bélanger and Jean-Talon Streets.

80 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Wilderton Avenue, from Côte Sainte-Catherine Road northward.

81 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to extend Jarry Street westward and to widen Blair Avenue, and also to extend Jarry Street, east of Boyer Street, and to widen Suzor-Côté Street west of Lorimier Avenue.

82 —

To enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Burnside Street, between Guy and Montagne Streets.

Appointment of Trustee

83 —

To appoint the Trustee provided by By-law No. 2001.

Transfer of appropriations

84 —

To transfer certain appropriations.

Water mains and services

85 —

To authorize an expenditure of \$10,516.00 for the purchase and installation of water mains in certain places and to impose a special tax for such purpose.

86 —

To amend the resolution of the Council dated January 18th, 1951, authorizing an expenditure of \$67,591.00 to purchase and lay water mains.

87 —

To transfer an amount of \$200,000.00 to lay water mains and services.

Place Viger Hotel etc.

88 —

To vote: a) an appropriation of \$909,376.00 for the restoration and the arrangement of Viger Hotel and Station and the abutting lots, together with the modifications resulting therefrom at the City Hall and its Annex; b) to authorize the Executive Committee to have these works carried out by day labor or by contract.

VENDREDI, 1er JUIN 1951

Acquisition d'immeubles

— 89 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de G. Daneau Ltée, au prix de \$28,462.50, d'un terrain requis pour compléter l'étendue du parc homologué compris entre les avenues Van Horne et Westbury et les rues Lemieux et de la Peltrie.

— 90 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de la succession J.-C. Burnett, au prix de \$320.00 de deux terrains situés du côté ouest de la 20e Avenue, au nord de la rue de Bellechasse.

— 91 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de University Settlement of Montreal, au prix de \$42,025.00, de certains terrains requis pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre les rues Guy et Windsor et entre le Square Beaver Hall et l'avenue de Lorimier.

— 92 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, au prix de \$32,394.40, de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, de certains immeubles requis pour des terrains de jeux.

— 93 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de Madame V. Savaria, de certains immeubles requis pour le prolongement de la Place Christin vers l'ouest jusqu'à la rue Sanguinet et de voter un crédit supplémentaire à cette fin.

— 94 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de M. G. Anderson, d'un terrain situé rue Dépatie, au nord de la rue de Salaberry, au prix de \$165.00, en vue de l'aménagement d'un parc.

Vente d'immeubles

— 95 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte de vente de certains terrains à la Commission Hydroélectrique de Québec, au prix de \$9,532.45.

Chemin Latour

— 96 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité loue le chemin Latour pour une période de cinq ans à la Ville LaSalle.

Cession

— 97 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte de cession de certains terrains à la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique.

Domaine public

— 98 —

A l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à Phillips Electrical Works, Limited, à certaines conditions, d'installer un coffrage d'acier et une conduite pour câbles électriques en-dessous de la rue Marmier.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

Acquisition of immovables

89 —

To approve a draft deed of acquisition from G. Daneau Ltée, at the price of \$28,462.50, of a lot required to complete the area of the homologated park between Van Horne and Westbury Avenues and Lemieux and la Peltrie Streets.

90 —

To approve a draft deed of acquisition, from the J. C. Burnett Estate, at the price of \$320.00, of two lots on the west side of 20th Avenue, north of Bellechasse Street.

91 —

To approve a draft deed of acquisition, from University Settlement of Montreal, at the price of \$42,025.00, of certain lots required to widen Dorchester Street, between Guy and Windsor Streets and between Beaver Hall Hill and Lorimier Avenue.

92 —

To approve a draft deed of acquisition, at the price of \$32,394.40, from the Congregation of Notre-Dame of Montréal, of certain immovables required for playgrounds.

93 —

To approve a draft deed of acquisition, from Mrs. V. Savaria, of certain immovables required to extend Christin Place westward to Sanguinet Street and to vote an additional appropriation for such purpose.

94 —

To approve a draft deed of acquisition, from Mr. G. Anderson, of a lot located on Dépatie Street, north of Salaberry Street, at the price of \$165.00 to lay out a park.

Sale of immovables

95 —

To approve a draft deed of sale of certain lots to the Quebec Hydro-Electric Commission, at the price of \$9,532.45.

Latour Road

96 —

To approve a draft deed whereby the City leases Latour Road for a period of five years to the Town of LaSalle.

Cession

97 —

To approve a draft deed of cession of certain lots to the Canadian Pacific Railway Company.

Public property

98 —

To approve a draft deed whereby the City allows Phillips Electrical Works Limited, on certain conditions, to install a steel casing and a conduit for electric cables under Marmier Street.

Ancien hôtel de ville Laurier

— 99

À l'effet d'accorder au plus soumissionnaire, Alphonse Gratton Inc. le contrat pour la restauration de l'ancien hôtel de ville Laurier, et d'opérer un virement de crédits à cette fin.

Subventions

— 100

À l'effet d'accorder une subvention de \$300.00 au Festival Dramatique National.

— 101

À l'effet d'accorder une subvention de \$7,500.00 aux Festivals de Montréal, Inc.

— 102

À l'effet d'accorder des subventions au Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal Inc., au Conseil Central des Métiers et du Travail de Montréal et à l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.

Octroi de pensions

— 103

À l'effet d'accorder une pension ou un supplément de pension à certains employés de la Cité.

Constitution en corporation

— 104

À l'effet de constituer en corporation Les Associés Incorporés.

Nomination

— 105

À l'effet de nommer le Dr Andrejs Pakalnins membre de la Commission d'Hygiène, en remplacement de M. R. de L. French.

Projets de règlements

— 106

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié.

— 107

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1341 concernant la plomberie dans la Cité de Montréal, tel que modifié.

— 108

Soumettant un projet de règlement modifiant le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, tel que modifié.

— 109

Soumettant un projet de règlement modifiant le règlement no 1400 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Préfontaine, tel que modifié.

— 110

Soumettant un projet de règlement modifiant le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié.

Former Laurier City Hall

99 —

To award to the lowest tenderer, Alphonse Gratton Inc., the contract to renovate the former Laurier City Hall, and to transfer an appropriation for such purpose.

Subsidies

100 —

To make a grant of \$300.00 to the Dominion Drama Festival.

101 —

To make a grant of \$7,500.00 to Montréal Festivals, Inc.

102 —

To make grants to the Central Committee of the National Syndicates of Montréal, Inc., to the Montreal Trades and Labor Council and to the Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française.

Granting of pensions

103 —

To grant a pension or supplementary pension to certain employees of the City.

Incorporation

104 —

To incorporate Les Associés Incorporés.

Appointment

105 —

To appoint Dr. Andrejs Pakalnins member of the Board of Health, to replace Mr. R. de L. French.

Draft by-laws

106 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount-Royal Ward, as amended.

107 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1341 concerning plumbing in the City of Montréal, as amended.

108 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended.

109 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1400 concerning the erection and occupancy of buildings in Préfontaine Ward, as amended.

110 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended.

— 111 —

Soumettant un projet de règlement modifiant le règlement no 786 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Maisonneuve, tel que modifié.

— 112 —

Soumettant un projet de règlement concernant les cabines téléphoniques extérieures.

— 113 —

Soumettant un projet de règlement concernant l'aqueduc et abrogeant certains règlements.

— 114 —

Soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1642 concernant la taxe d'affaires, la taxe de l'eau, la taxe sur le capital et les taxes personnelles, tel que modifié.

— 115 —

Avis de motions.

MOTIONS

— 116 —

Conseiller Barron. — Relativement au service d'ambulance.

— 117 —

Conseiller Binder. — Relativement à la législation provinciale sur les loyers.

— 118 —

Conseiller Brien. — Relativement aux dépôts faits par les entrepreneurs d'améliorations locales.

— 119 —

Conseiller Brien. — Relativement à l'octroi d'une aide financière aux victimes d'inondation.

— 120 —

Conseiller Brisebois. — Relativement à la distribution de l'électricité par la Cité.

— 121 —

Conseiller Bulloch. — Relativement à la limite d'âge pour l'entrée au service de la Cité.

— 122 —

Conseiller Bulloch. — Relativement à l'engagement d'une force auxiliaire de la police pour surveiller l'observance des règlements concernant le stationnement.

— 123 —

Conseiller Bulloch. — Relativement à l'établissement de postes de télévision.

— 124 —

Conseiller Deslauriers. — Relativement aux directeurs de funérailles.

— 125 —

Conseiller Dupuis. — Relativement au renvoi de M. George Vernot, chef estimateur.

111 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 786 concerning the erection of buildings in Maisonneuve Ward, as amended.

112 —

Submitting a draft by-law concerning outdoor telephone booths.

113 —

Submitting a draft by-law concerning the waterworks and repealing certain by-laws.

114 —

Submitting a draft by-law to amend By-law No. 1642 concerning the business tax, the water tax, taxes on capital and personal taxes, as amended.

115 —

Notices of motions.

MOTIONS

116 —

Councillor Barron. — Concerning the ambulance service.

117 —

Councillor Binder. — Concerning the provincial legislation on rentals.

118 —

Councillor Brien. — Concerning deposits made by contractors for local improvements.

119 —

Councillor Brien. — Concerning the granting of financial assistance to flood victims.

120 —

Councillor Brisebois. — Concerning the distribution of electricity by the City.

121 —

Councillor Bulloch. — Concerning the age limit for acceptance in the City's service.

122 —

Councillor Bulloch. — Concerning the hiring of an auxiliary police force to supervise the observance of by-laws on parking.

123 —

Councillor Bulloch. — Concerning the establishment of television stations.

124 —

Councillor Deslauriers. — Concerning funeral directors.

125 —

Councillor Dupuis. — Concerning the dismissal of Mr. George Vernot, Chief Assessor.

— 126 —

Conseiller Dupuis. — Relativement à l'engagement de M. George Vernot à un poste autre que celui de chef estimateur.

— 127 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à la méthode de réduction d'impôt pour encourager la construction d'habitations.

— 128 —

Conseiller Gagliardi. — Relativement à la durée de la réduction d'impôt pour encourager la construction d'habitations.

— 129 —

Conseiller G. Gauthier. — Relativement au service de transport de la rue Frontenac.

— 130 —

Conseiller G. Gauthier. — Relativement au service de transport de la rue Bélanger.

— 131 —

Conseiller G. Gauthier. — Relativement au service de transport de la rue Beaubien.

— 132 —

Conseiller G. Gauthier. — Relativement au service de transport du boulevard Saint-Joseph.

— 133 —

Conseiller G. Gauthier. — Relativement au service de transport de la Montée Saint-Michel.

— 134 —

Conseiller G. Gauthier. — Relativement au service de transport du boulevard Rosemont.

— 135 —

Conseiller G. Gauthier. — Relativement au service de transport du boulevard Pie IX.

— 136 —

Conseiller J.-P. Hamelin. — Relativement au prêt du Gouvernement fédéral pour la construction d'habitations.

— 137 —

Conseiller Seigler. — Relativement à l'utilisation de "parcomètres".

— 138 —

Conseiller Vachon. — Relativement à la date d'entrée en vigueur du délai accordé pour la construction en vertu du règlement 1881.

— 139 —

Conseiller Vachon. — Relativement à la durée du délai accordé pour la construction en vertu du règlement 1881.

— 140 —

Nomination des membres de la Commission Athlétique de Montréal.

126 —

Councillor Dupuis. — Concerning the placing of Mr. George Vernot in a position other than that of Chief Assessor.

127 —

Councillor Gagliardi. — Concerning the method of reducing taxes to encourage the building of houses.

128 —

Councillor Gagliardi. — Concerning the period of reduction of taxes to encourage the building of houses.

129 —

Councillor G. Gauthier. — Concerning the transportation service on Frontenac Street.

130 —

Councillor G. Gauthier. — Concerning the transportation service on Bélanger Street.

131 —

Councillor G. Gauthier. — Concerning the transportation service on Beaubien Street.

132 —

Councillor G. Gauthier. — Concerning the transportation service on Saint-Joseph Boulevard.

133 —

Councillor G. Gauthier. — Concerning the transportation service on Montée Saint-Michel.

134 —

Councillor G. Gauthier. — Concerning the transportation service on Rosemont Boulevard.

135 —

Councillor G. Gauthier. — Concerning the transportation service on Pie IX Boulevard.

136 —

Councillor J. P. Hamelin. — Concerning the loan by the Federal Government for the building of houses.

137 —

Councillor Seigler. — Concerning the use of "parkometers".

138 —

Councillor Vachon. — Concerning the date of coming into force of the delay granted for building under By-law No. 1881.

139 —

Councillor Vachon. — Concerning the duration of the delay granted for building under By-law No. 1881.

140 —

Appointment of the members of the Montréal Athletic Commission.

VENDREDI, 1er JUIN 1951

SEANCE REGULIERE

à 10 heures du matin.

SONT PRESENTS: Son Honneur le Maire, M. Camillien Houde, au fauteuil;

Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-C. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Kolber, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Murphy, Deslauriers, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loisel, Hamilton, S.-T. Asselin, Munday, Harrington, Horan, Archambault, Binder, Gagliardi, Lafontaine, I. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand.

ORDRE DU JOUR

1.- L'ordre du jour étant lu pour la lecture et la confirmation du procès-verbal de la séance précédente,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller V. Lévesque,
il est

RESOLU:- que soit considéré comme lu et soit confirmé le procès-verbal de la séance du Conseil tenue le 30 avril 1951.

Ledit procès-verbal est en conséquence approuvé et signé par Son Honneur le Maire et le greffier de la Cité.

Du consentement unanime du Conseil, les motions suivantes sont soumises:

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Ravary, il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec un profond regret le décès de madame L. Pigeon, épouse de leur estimé collègue, le conseiller Léopold Pigeon;

Qu'ils désirent exprimer à ce dernier ainsi qu'aux autres membres de la famille de la regrettée défunte leurs condoléances dans ce deuil cruel qui vient de les frapper.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Ravary, il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec une vive douleur le décès de monsieur A. Hudon, père de leur estimé collègue, le conseiller J.-Henri collègue;

Qu'ils prient ce dernier, ainsi que les autres membres de la famille éprouvée, d'accepter leurs condoléances dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

REGULAR MEETING

at 10 o'clock A.M.

PRESENT: His Worship the Mayor, Mr. Camillien Houde, in the chair;

Councillors:

(For names, see opposite page)

ORDER OF THE DAY

1.- The order of the day being read for the reading and approving of the minutes of the preceding meeting,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor V. Lévesque,
it was

RESOLVED:- that the minutes of the meeting held on April 30th 1951, be considered as read and that they be confirmed.

Said minutes were accordingly approved and signed by His Worship the Mayor and the City Clerk.

With the unanimous consent of Council, the following motions were submitted:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Ravary,
it was

RESOLVED:- that the members of this Council have learned with deep regret of the death of Mrs. L. Pigeon, wife of their esteemed colleague, Councillor Léopold Pigeon;

That they wish to extend to the latter, as well as to the other members of the family of the decease, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Ravary,
it was

RESOLVED:- that the members of this Council have learned with deep sorrow of the death of Mr. A. Hudon, father of their esteemed colleague, Councillor J.-Henri Hudon;

That they wish to extend to the latter, as well as to the other members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

VENDREDI, 1er JUIN 1951

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,
il est

RESOLU:- que les membres de ce Conseil ont appris avec une vive douleur le décès de madame Rose Newman, soeur de leur estimé collègue, le conseiller Max Seigler;

Qu'ils désirent exprimer à ce dernier ainsi qu'aux autres membres de la famille de la regrettée défunte leurs condoléances dans ce deuil cruel qui vient de les frapper.

2.- L'ordre du jour étant lu pour la nomination du maire suppléant pour le terme commençant le 28 juin,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,
il est

RESOLU:- que le conseiller Clément Girard soit nommé maire suppléant pour le terme commençant le 28 juin.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

3.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 22,700.00 pour la construction d'un égout dans la rue Victoria, de la rue Linton au chemin de la Côte Sainte-Catherine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98004/1 voir page 291 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

4.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,200.00 pour la construction d'un égout dans la rue Legendre, de l'avenue de Chateaubriand en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98005/1 voir page 291 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

5.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 31,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Chambord, de la rue Fleury à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98006/1 voir page 292 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

6.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 10,500.00 pour la construction d'un égout dans la rue d'Aragon, de la rue Raudot en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98007/1 voir page 292 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

7.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,800.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Ontario, de la rue Beaugrand à la rue Omer, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97694 voir page 292 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

8.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Victoria, de l'avenue Van Horne au chemin de la Côte Sainte-Catherine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97696 voir page 293 volume 43 des rapports)

FRIDAY, JUNE 1st 1951

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,
it was

RESOLVED:- that the members of this Council have learned with deep sorrow of the death of Mrs. Rose Newman, sister of their esteemed colleague, Councillor Max Seigler;

That they wish to extend to the latter, as well as to the other members of the family of the deceased, their most heartfelt sympathy in this hour of bereavement.

2.- The order of the day being read for the appointment of the Acting Mayor for the term beginning June 28th,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,
it was

RESOLVED:- that Councillor Clément Girard be appointed Acting Mayor for the term beginning June 28th.

3.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 22,700.00 to lay a sewer in Victoria Street, from Lindon Street to Côte Sainte-Catherine Road, the following report was submitted and read:

4.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,200.00 to lay a sewer in Legendre Street, from Chateaubriand Avenue eastward, the following report was submitted and read:

5.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 31,000.00 to lay a sewer in Chambord Street, from Fleury Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

6.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 10,500.00 to lay a sewer in Aragon Street, from Raudot Street westward, the following report was submitted and read:

7.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,800.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Ontario Street, from Beaugrand Street to Omer Street, the following report was submitted and read:

8.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Victoria Avenue, from Van Horne Avenue to Côte Sainte-Catherine Road, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 SEP 1951

Res. no. d. S.P. 367
Vol. 227

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUL 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUL 1951

9.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 25,600.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Olympia, de la rue Fleury à la rue Sauvé, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97695 voir page 368 volume 43 des rapports)

10.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,200.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté est de la rue LaJeunesse, de la rue Jean-Talon à la rue Villera, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97816 voir page 293 volume 43 des rapports)

11.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,200.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Chambord, de la rue Fleury à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97849/1 voir page 294 volume 43 des rapports)

12.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,300.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Everett, de l'avenue Papipeau à la rue Cartier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97877 voir page 294 volume 43 des rapports)

13.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,200.00 pour la construction en régie de trottoirs permanents sur la rue Fleury, du lot no 275-199 (inclus) en gagnant l'est, sur le côté nord, et de la rue Jeanne-Mance à la rue Tolhurst, sur le côté sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97879 voir page 294 volume 43 des rapports)

14.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Dépatie, de la rue de Salaberry en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97929/1 voir page 295 volume 43 des rapports)

15.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du Durnford Place, du boulevard Décarie en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97930/1 voir page 295 volume 43 des rapports)

16.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 900.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue Beaubien, de la rue Chabot à la ruelle située à l'est de la rue Chabot, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97932 voir page 296 volume 43 des rapports)

17.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,000.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté sud de la rue de Louisbourg, de la rue Frigon à la rue Drouart, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97941 voir page 296 volume 43 des rapports)

9.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 25,600.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Olympia Boulevard, from Fleury Street to Sauvé Street, the following report was submitted and read:

10.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,200.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the east side of LaJeunesse Street, from Jean-Talon Street to Villera Street, the following report was submitted and read:

11.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,200.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Chambord Street, from Fleury Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

12.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,300.00 to lay by day labor permanent sidewalks on both sides of Everett Street, from Papineau Avenue to Cartier Street, the following report was submitted and read:

13.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,200.00 to lay by day labor permanent sidewalks on Fleury Street, from Lot No. 275-199 (inclusively) eastward, on the north side, and from Jeanne-Mance Street to Tolhurst Street, on the south side, the following report was submitted and read:

14.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Dépatie Street, from Salaberry Street northward, the following report was submitted and read:

15.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Durnford Place, from Décarie Boulevard westward, the following report was submitted and read:

16.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 900.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the south side of Beaubien Street, from Chabot Street to the lane east of Chabot Street, the following report was submitted and read:

17.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,000.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the south side of Louisbourg Street, from Frigon Street to Drouart Street, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

18.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,400.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est du boulevard des Ormes, du boulevard Gouin à la rue Perras, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97954/1 voir page 296 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

19.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Legendre, de la rue Saint-Hubert à l'avenue de Chateaubriand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97953/1 voir page 297 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

20.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,300.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Joffre, de l'avenue Souigny à la rue Boyce, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97952/1 voir page 297 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

21.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 31,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Cousineau, du boulevard Gouin en gagnant le sud jusqu'aux limites, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97951/1 voir page 298 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

22.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 1,350.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté ouest de la rue Molson, du boulevard Rosemont à la ruelle située au sud du boulevard Rosemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97958 voir page 298 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

23.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,500.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur les deux côtés de la rue Portland, de l'avenue Trenholme à l'avenue Connaught, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98010/1 voir page 298 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

24.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,300.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté sud de l'avenue Laurier, de la 6e avenue en gagnant l'est jusqu'au trottoir existant, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98009/2 voir page 299 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIN 1951

25.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 14,600.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Laurier, entre la 2e et la 9e Avenues, et sur le côté sud, entre la 2e Avenue et la 5e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98009/1 voir page 299 volume 43 des rapports)

18.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,400.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Ormes Boulevard, from Gouin Boulevard to Perras Street, the following report was submitted and read:

19.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Legendre Street, from Saint-Hubert Street to Chateaubriand Avenue, the following report was submitted and read:

20.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,300.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Joffre Street, from Souigny Avenue to Boyce Street, the following report was submitted and read:

21.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 31,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Cousineau Street, from Gouin Boulevard southward to the limits, the following report was submitted and read:

22.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 1,350.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the west side of Molson Street, from Rosemont Boulevard to the lane south of Rosemont Boulevard, the following report was submitted and read:

23.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,500.00 to lay a permanent sidewalk on both sides of Portland Street, from Trenholme Avenue to Connaught Avenue, the following report was submitted and read:

24.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,300.00 to lay a permanent sidewalk on the south side of Laurier Avenue, from 6th Avenue eastward to the existing sidewalk, the following report was submitted and read:

25.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 14,600.00 to lay a permanent sidewalk on the north side of Laurier Avenue, between 2nd Avenue and 9th Avenue, and on the south side, between 2nd Avenue and 5th Avenue, the following report was submitted and read:

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

26.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,100.00 pour la construction d'un trottoir permanent sur le côté est de l'avenue Madison, de l'avenue Somerled en gagnant le nord, et du côté ouest, du lot no 162-1 en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98008/1 voir page 300 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

27.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 900.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Sauvé, de l'avenue Jacob à la ruelle située à l'est de la rue LaJeunesse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98022 voir page 300 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

28.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Saint-Germain, de la rue Dudemaine à la rue Jeanne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98038/1 voir page 300 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

29.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 35,700.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la 11e Avenue, de la rue Beaubien en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98039/1 voir page 301 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

30.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 2,100.00 pour la construction en régie d'un trottoir permanent sur le côté nord de l'avenue Laurier, de la rue Saint-André à la rue Saint-Hubert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98042 voir page 301 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

31.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 16,500.00 pour la construction de trottoirs permanents sur la rue Sagard, de la rue Bon-Air à la rue de Sainte-Foy, sur le côté ouest, et de la rue de Sainte-Foy en gagnant le sud, sur le côté est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98040/1 voir page 302 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

32.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 18,900.00 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue Louis-Hémon, de la rue Vauquelin à la rue Tillemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98041/1 voir page 302 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

33.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 35,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur les ruelles situées à l'est de la rue des Ecoles, entre la rue Bélanger à la rue Saint-Zotique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97697/3 voir page 302 volume 43 des rapports)

26.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,100.00 to lay a permanent sidewalk on the east side of Madison Avenue, from Somerled Avenue northward, and on the west side, from lot No. 162-1 southward, the following report was submitted and read:

27.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 900.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on north side of Sauvé Avenue, from Jacob Avenue to the lane east of LaJeunesse Street, the following report was submitted and read:

28.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Saint-Germain Boulevard, from Dudemaine Street to Jeanne Street, the following report was submitted and read:

29.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 35,700.00 to lay permanent sidewalks on both sides of 11th Avenue, from Beaubien Street northward, the following report was submitted and read:

30.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 2,100.00 to lay by day labor a permanent sidewalk on the north side of Laurier Avenue, from Saint-André Street to Saint-Hubert Street, the following report was submitted and read:

31.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 16,500.00 to lay permanent sidewalks on Sagard Street, from Bon-Air Street to Sainte-Foy Street, on the west side, and from Sainte-Foy Street southward, on the east side, the following report was submitted and read:

32.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 18,900.00 to lay permanent sidewalks on both sides of Louis-Hémon Street, from Vauquelin Street to Tillemont Street, the following report was submitted and read:

33.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 35,700.00 to lay a permanent paving on the lanes east of Ecoles Street, between Bélanger and Saint-Zotique Streets, the following report was submitted and read:

VENDREDI, 1er JUIN 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

34.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Ontario, de la rue Beaugrand à la rue Omer, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97694/1 voir page 303 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 SEP 1951

Res. mod.
U.P. 366
Vol. 287

35.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 69,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Olympia, de la rue Sauvé à la rue Fleury, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97695/1 voir page 369 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

36.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 52,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Victoria, de l'avenue Van Horne au chemin de la Côte Sainte-Catherine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97696/1 voir page 303 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

37.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 111,500.00 pour l'élargissement en régie du pavage de la rue Lajeunesse, de la rue Jean-Talon à la rue Villeray, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97816/1 voir page 304 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

38.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 29,400.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Chambord, de la rue Fleury à la rue Sauriol, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97849/2 voir page 304 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

39.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,200.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue Everett, de l'avenue Papineau à la rue Cartier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97877/1 voir page 304 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

40.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 7,300.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue Legendre, de la rue Basile-Routhier à la rue Lajeunesse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97878 voir page 305 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

41.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 28,200.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Dépatie, de la rue de Salaberry en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97929/2 voir page 305 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

42.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 43,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Joffre, de l'avenue Souigny à la rue Boyce, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97931/1 voir page 306 volume 43 des rapports)

FRIDAY, JUNE 1st 1951

34.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,800.00 to lay a permanent paving on Ontario Street, from Beaugrand Street to Omer Street, the following report was submitted and read:

35.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 69,300.00 to lay a permanent paving on Olympia Boulevard, from Sauvé Street to Fleury Street, the following report was submitted and read:

36.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 52,900.00 to lay a permanent paving on Victoria Avenue, from Van Horne Avenue to Côte Sainte-Catherine Road, the following report was submitted and read:

37.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 111,500.00 for the widening by day labor of the paving on Lajeunesse Street, from Jean-Talon Street to Villeray Street, the following report was submitted and read:

38.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 29,400.00 to lay a permanent paving on Chambord Street, from Fleury Street to Sauriol Street, the following report was submitted and read:

39.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,200.00 to lay by day labor a permanent paving on Everett Street, from Papineau Avenue to Cartier Street, the following report was submitted and read:

40.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 7,300.00 to lay by day labor a permanent paving on Legendre Street, from Basile-Routhier Street to Lajeunesse Street, the following report was submitted and read:

41.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 28,200.00 to lay a permanent paving on Dépatie Street, from Salaberry Street northward, the following report was submitted and read:

42.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 43,500.00 to lay a permanent paving on Joffre Street, from Souigny Avenue to Boyce Street, the following report was submitted and read:

VENDREDI, 1er JUIN 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

43.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 17,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur Durnford Place, du boulevard Décarie en gagnant l'ouest, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97930/2 voir page 306 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 JUIL 1951

44.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 12,400.00 pour la construction en régie d'un pavage permanent sur la rue Fleury, du lot no 275-199 inclusivement en gagnant l'est, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97933 voir page 307 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

45.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 19,300.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Emile-Journault, de la rue Lajeunesse à la rue Saint-Denis, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97956/1 voir page 307 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

46.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Legendre, de la rue Saint-Hubert à l'avenue de Chateaubriand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97953/2 voir page 307 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

47.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 98,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Cousineau, du boulevard Gouin en gagnant le sud, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97951/2 voir page 308 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

48.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 5,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'ouest de la rue Jeanne-Mance, au nord de l'avenue Van Horne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97957/1 voir page 308 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

49.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 3,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue Lajeunesse, au nord de la rue Louvain, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97955/1 voir page 308 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

50.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 9,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Portland, de l'avenue Trenholme à l'avenue Connaught, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98010/2 voir page 309 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

51.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 21,800.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Madison, de l'avenue Somerled en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98008/2 voir page 309 volume 43 des rapports)

FRIDAY, JUNE 1st 1951

43.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 17,300.00 to lay a permanent paving on Durnford Place, from Décarie Boulevard westward, the following report was submitted and read:

44.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 12,400.00 to lay by day labor a permanent paving on Fleury Street, from lot No. 275-199 inclusively eastward, the following report was submitted and read:

45.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 19,300.00 to lay a permanent paving on Emile-Journault Street, from Lajeunesse Street to Saint-Denis Street, the following report was submitted and read:

46.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,100.00 to lay a permanent paving on Legendre Street, from Saint-Hubert Street to Chateaubriand Avenue, the following report was submitted and read:

47.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 98,100.00 to lay a permanent paving on Cousineau Street, from Gouin Boulevard southward, the following report was submitted and read:

48.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 5,600.00 to lay a permanent paving on the lane west of Jeanne-Mance Street, north of Van Horne Avenue, the following report was submitted and read:

49.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 3,500.00 to lay a permanent paving on the lane east of Lajeunesse Street, north of Louvain Street, the following report was submitted and read:

50.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 9,900.00 to lay a permanent paving on Portland Avenue, from Trenholme Avenue to Connaught Avenue, the following report was submitted and read:

51.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 21,800.00 to lay a permanent paving on Madison Avenue, from Somerled Avenue northward, the following report was submitted and read:

VENDREDI, 1er JUIN 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

52.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 43,100.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Laurier, de la 7e Avenue à la 9e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98009/4 voir page 310 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

53.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 45,900.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Laurier, de la 2e Avenue à la 7e Avenue, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98009/3 voir page 310 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

54.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 47,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur le boulevard Saint-Germain, de la rue Dudemaine à la rue Jeanne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98038/2 voir page 310 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

55.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 178,700.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la 11e Avenue, de la rue Beaubien en gagnant le nord jusqu'aux limites, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98039/2 voir page 311 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

56.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 62,500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Sagard, de l'avenue Bon-Air à la rue de Sainte-Foy, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98040/2 voir page 311 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

57.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 63,600.00 pour la construction d'un pavage permanent sur la rue Louis-Hémon, de la rue Vauquelin à la rue Tillemont, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98041/2 voir page 312 volume 43 des rapports)

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

58.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit de \$ 6,000.00 pour l'élargissement du pavage de l'avenue Laurier, entre les rues Saint-André et Saint-Hubert, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98050 voir page 312 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,
il est

RESOLU:- que lesdits rapports soient adoptés.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

59.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'abroger la résolution du Conseil en date du 1er mars 1951 votant un crédit de \$ 22,000.00 pour la construction d'un égout dans la rue Millen, de la rue Legendre à l'avenue Emile-Journault, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96798/3 voir page 312 volume 43 des rapports)

V.P. 124
Vol. 267

FRIDAY, JUNE 1st 1951

52.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 43,100.00 to lay a permanent paving on Laurier Avenue, from 7th Avenue to 9th Avenue, the following report was submitted and read:

53.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 45,900.00 to lay a permanent paving on Laurier Avenue, from 2nd Avenue to 7th Avenue, the following report was submitted and read:

54.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 47,500.00 to lay a permanent paving on Saint-Germain Boulevard, from Dudemaine Street to Jeanne Street, the following report was submitted and read:

55.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 178,700.00 to lay a permanent paving on 11th Avenue, from Beaubien Street northward to the limits, the following report was submitted and read:

56.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 62,500.00 to lay a permanent paving on Sagard Street, from Bon-Air Avenue to Sainte-Foy street, the following report was submitted and read:

57.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 63,600.00 to lay a permanent paving on Louis-Hémon Street, from Vauquelin Street to Tillemont Street, the following report was submitted and read:

58.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an appropriation of \$ 6,000.00 for the widening of the paving of Laurier Avenue, between Saint-André and Saint-Hubert Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,
it was

RESOLVED:- that said reports be adopted.

59.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to repeal the resolution of Council of March 1st, 1951, voting an appropriation of \$ 22,000.00 to lay a sewer in Millen Street, from Legendre Street to Emile-Journault Street, the following report was submitted and read:

VENDREDI, 1er JUIN 1951

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 JUIN 1951

60.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 500.00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Van Horne, de l'avenue Clanranald à l'avenue Macdonald, et d'accorder le contrat pour ce pavage à Alexandre Duranceau Limitée, au prix total approximatif de \$ 5,355.00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96602/4 voir page 314 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet,
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 JUIN 1951

61.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Charles Duranceau Limitée, au prix total approximatif de \$ 82,550.00:

- a) pavage permanent sur le boulevard Cavendish, de la rue de Terrebonne à l'avenue Fielding;
- b) trottoirs permanents sur les deux côtés du boulevard Cavendish, de la rue de Terrebonne à l'avenue Fielding,

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96827/4 voir page 313 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,
Wagar, Asselin, E.-T., et Munday, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 59 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la charte de la Cité.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller V. Lévesque.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 JUIN 1951

62.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, H.-J. O'Connell Limited, au prix total approximatif de \$ 15,980.00:

- a) pavage permanent sur la rue de Beurivage, de la rue Boyce à la rue Massicotte;
- b) pavage permanent sur la rue Massicotte, de la rue Beaugrand à la rue Cirier;

le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96808/3 voir page 313 volume 43 des rapports)

FRIDAY, JUNE 1st 1951

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

60.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 500.00 to lay a permanent paving on Van Horne Avenue, from Clanranald Avenue to Macdonald Avenue, and to award the contract for this paving to Alexandre Duranceau Limitée at the total approximate price of \$ 5,355.00, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,
Harrington, Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

61.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations for the carrying out of the following works and to award the contract to that effect to the lowest tenderer, Charles Duranceau Limitée, at the total approximate price of \$ 82,550.00:

- a) permanent paving on Cavendish Boulevard, from Terrebonne Street to Fielding Avenue;
- b) permanent sidewalks on both sides of Cavendish Boulevard, from Terrebonne Street to Fielding Avenue;

the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,
Wagar, E.-T. Asselin and Munday, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 59 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor V. Lévesque.

62.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations for the carrying out of the following works and to award the contract to that effect to the lowest tenderer, H.-J. O'Connell Limited, at the total approximate price of \$ 15,980.00:

- a) permanent paving on Beurivage Street, from Boyce Street to Massicotte Street;
- b) permanent paving on Massicotte Street, from Beaugrand Street to Cirier Street;

the following report was submitted and read:

VENDREDI, 1er JUIN 1951

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif
et E. Gauthier, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 JUIN 1951

63.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 600,00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue Emile-Journault, de la rue Saint-Hubert à l'avenue de Chateaubriand, et d'accorder le contrat pour ce pavage à James Accurso Limited, au prix total approximatif de \$ 5,802,50, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96831/4 voir page 314 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 JUIN 1951

64.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 1,500,00 pour la construction d'un pavage permanent sur l'avenue de Meese, de la rue Notre-Dame à l'avenue du Buisson, et de confier à la division de la voie publique l'exécution des travaux dudit pavage au prix total approximatif de \$ 8,770,00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96606/4 voir page 314 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin et E. Gauthier, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 JUIN 1951

65.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 400,00 pour la construction d'un pavage permanent sur la ruelle située à l'est de la rue La Jeunesse et au sud de la rue Legendre, et d'accorder le contrat pour ce pavage à Miron Construction Limited, au prix total approximatif de \$ 2,250,00, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96811/3 voir page 315 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 JUIN 1951

66.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés des rues et avenues ci-après indiquées et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Montreal Dual Mixed Concrete Limited, au prix total approximatif de \$ 20,481,61;

- a) rue de Biloxi, de la rue de Bellechasse à la rue de Mobile;
- b) rue de Mobile, de la 31e Avenue à la 35e Avenue;
- c) 31e Avenue, de la rue de Bellechasse au boulevard Rosemont;
- d) 35e Avenue, de la rue de Bellechasse au boulevard Rosemont,

Le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97749 voir page 316 volume 43 des rapports)

FRIDAY, JUNE 1st 1951

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,
and E. Gauthier, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

63.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 600.00 to lay a permanent paving on Emile-Journault Avenue, from Saint-Hubert Street to Chateaubriand Avenue, and to award the contract for this paving to James Accurso Limited, at the total approximate price of \$ 5,802.50, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

64.- The order of the day being read to vote an additional appropriation of \$ 1,500.00 to lay a permanent paving on Meese Avenue, from Notre-Dame Street to Buisson Avenue and to entrust the Roads Division with the laying of the said paving at the total approximate price of \$ 8,770.00, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin and E. Gauthier, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

65.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 400.00 to lay a permanent paving on the lane east of La Jeunesse Street and south of Legendre Street, and to award the contract for such paving to Miron Construction Limited, at the total approximate price of \$ 2,250.00, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

66.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to lay permanent sidewalks on both sides of the undermentioned streets and avenues and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Montreal Dual Mixed Concrete Limited, at the total approximate price of \$ 20,481.61;

- a) Biloxi Street, from Bellechasse Street to Mobile Street;
- b) Mobile Street, from 31st Avenue to 35th Avenue;
- c) 31st Avenue, from Bellechasse Street to Rosemont Boulevard;
- d) 35th Avenue, from Bellechasse Street to Rosemont Boulevard,

the following report was submitted and read:

VENDREDI, 1er JUIN 1951

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 JUIN 1951

67.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour l'exécution des travaux suivants et d'accorder le contrat à ce sujet au plus bas soumissionnaire, Les Entreprises Frontenac Limitée, au prix total approximatif de \$ 23,930.00;

- a) pavage permanent sur l'avenue Doussin, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Soissons;
- b) trottoirs permanents sur les deux côtés de l'avenue Doussin, du chemin de la Côte Sainte-Catherine à l'avenue Soissons,

Le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96603/4 voir page 315 volume 43 des rapports)
Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet,
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 JUIN 1951

68.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour la construction de trottoirs et de pavages permanents aux endroits ci-après indiqués et d'accorder le contrat pour l'exécution de ces travaux au plus bas soumissionnaire, Frank Lapan Limited, au prix total approximatif ci-après indiqué dans chaque cas:

- a) pavage sur la rue Mallet, de la rue Holt à la rue Jourdain, \$ 9,490.00
- b) trottoirs sur les deux côtés de la rue Mallet, de la rue Holt à la rue Jourdain, 3,563.75
- c) pavage sur la rue Jourdain, de la rue d'Iberville à la rue Molson, 14,615.00
- d) trottoir sur le côté nord de la rue Jourdain, de la rue d'Iberville à la rue Molson, 2,520.00
- e) pavage sur la rue Molson, de la rue Holt à la rue Jourdain, 10,662.50
- f) trottoirs sur les deux côtés de la rue Molson (rue projetée no 148-3098), de la rue Holt à la rue Jourdain (rue projetée no 148-3112), 3,926.25
- g) pavage sur les ruelles situées à l'est de l'avenue Louis-Hébert, de l'avenue Saint-Zotique à la rue Elsdale, 11,410.00,

Le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98023 voir page 317 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

67.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to carry out the following works and to award the contract therefor to the lowest tenderer, Les Entreprises Frontenac Limitée, at the total approximate price of \$ 23,930.00:

- a) permanent paving on Doussin Avenue, from Côte Sainte-Catherine Road to Soissons Avenue;
- b) permanent sidewalks on both sides of Doussin Avenue, from Côte Sainte-Catherine Road to Soissons Avenue,

the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,
Harrington, Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

68.- The order of the day being read to consider a report from the executive Committee to vote additional appropriations tolay permanent sidewalks and pavings at the sites undermentioned and to award the contract for the carrying out of these works to the lowest tenderer, Frank Lapan Limited, at the approximate total price mentioned in each case:

- a) paving on Mallet Street, from Holt Street to Jourdain Street, \$ 9,490.00
- b) sidewalks on both sides of Mallet Street, from Holt Street to Jourdain Street, 3,563.75
- c) paving on Jourdain Street, from Iberville Street to Molson Street, 14,615.00
- d) sidewalks on the north side of Jourdain Street, from Iberville Street to Molson Street, 2,520.00
- e) paving on Molson Street, from Holt Street to Jourdain Street, 10,662.50
- f) sidewalks on both sides of Molson Street (projected Street No. 148-3098), from Holt Street to Jourdain Street (projected Street No. 148-3112), 3,926.25
- g) paving on the lanes east of Louis-Hébert Avenue, from Saint-Zotique Avenue to Elsdale Street, 11,410.00,

the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau and Guévremont,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

VENDREDI, 1er JUIN 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 19 JUIN 1951

69.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter des crédits supplémentaires pour la construction de trottoirs permanents aux endroits suivants et d'accorder le contrat pour l'exécution de ces travaux au plus bas soumissionnaire, Montpellier Construction Limitée, au prix ci-après indiqué dans chaque cas:

- a) trottoirs sur les deux côtés de la 40e Avenue, de la rue de Bellechasse en gagnant le sud, \$ 4,685.00
- b) trottoirs sur les deux côtés de la rue Sainte-Foy, de l'avenue Louis-Hébert à l'avenue d'Iberville, 2,199.00

Le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96833/2 voir page 318 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant la séance déclare que les 8 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21e de la charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 OCT 1951

70.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 1,085.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture d'une partie de l'avenue Kensington, sise entre l'avenue Somerled et le chemin de la côte Saint-Luc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97701 voir page 368 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,
Wagar, E.-T. Asselin, Lyall et Munday,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

71.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 5,098.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles situées à l'est de la 14e Avenue, entre les rues Masson et Dandurand, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95580/2 voir page 319 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant la séance déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

69.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote additional appropriations to lay permanent sidewalks at the following sites and to award the contract for the carrying out of these works to the lowest tenderer, Montpellier Construction Limitée, at the prices shown in each case:

- a) sidewalks on both sides of 40th Avenue, from Bellechasse Street southward, \$ 4,685.00
- b) sidewalks on both sides of Sainte-Foy Street, from Louis-Hébert Avenue to Iberville Avenue, 2,199.00

the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the above 8 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21e of the Charter.

70.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 1,085.00 for the expropriation of the immovables required to open part of Kensington Avenue, between Somerled Avenue and Côte Saint-Luc Road, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin, Munday,
Wagar, E.-T. Asselin and Lyall, it was

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

71.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 5,098.00 for the expropriation of the immovables required to widen the lanes east of 14th Avenue, between Masson and Dandurand Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- accordingly.

The member presiding the meeting declared that the 2 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

VENDREDI, 1er JUIN 1951

72.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 19,560.00 pour l'expropriation des terrains requis pour l'établissement d'une pépinière en bordure de la rue Duquesne, au nord de la rue Sherbrooke, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96968/2 voir page 333 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Allan, Simoneau,
Tardif et E. Gauthier,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire reprend le fauteuil.

Et, un nouveau débat s'engageant, du consentement unanime du Conseil, l'étude de ce rapport est suspendue.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 23 OCT 1951

73.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 22,560.01 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Lavoie, entre le chemin de la Côte Sainte-Catherine et l'avenue Ridgevale, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95556/1 voir page 368 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Fisher, Vautelet,
Harrington, Horan et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

74.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 935.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Daoust, entre les rues d'Iberville et Sackville, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95588/2 voir page 319 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

75.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 9,795.00 pour l'expropriation des immeubles requis pour le redressement de la rue Briand, entre les rues de Maricourt et Cardinal, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 94375/1 voir page 318 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Sauvé, Tremblay, Lépine
et Morin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

72.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 19,560.00 for the expropriation of the lots required to establish a tree nursery along Duquesne Street, north of Sherbrooke Street, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau,
Tardif and E. Gauthier,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor resumed the Chair.

And, a further debate arising, with the unanimous consent of Council, the consideration of this report was suspended.

73.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 22,560.01 for the expropriation of the immovables required to open Lavoie Avenue, between Côte Sainte-Catherine Road and Ridgevale Avenue, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,
Harrington, Horan and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising, and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

74.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 935.00 for the expropriation of the immovables required to open Daoust Avenue, between Iberville and Sackville Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

75.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 9,795.00 for the expropriation of the immovables required to straighten Briand Street, between Maricourt and Cardinal Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Sauvé, Tremblay, Lépine,
and Morin, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

VENDREDI, 1er JUIN 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

76.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 11,235.81 pour l'expropriation des immeubles pour compléter l'ouverture de l'avenue Westbury, entre les avenues Lacombe et Isabella, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95582/1 voir page 319 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Fisher, Vautelet,
Harrington, Horan et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

77.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 131.00 pour l'expropriation du lot no P.82 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent requis pour l'ouverture d'une rue entre la rue Cousineau et le chemin Somerset, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95232/1 voir page 320 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 5 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 OCT 1951

Rés. mod.
U.P. 45
Vol. 248

78.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis en vue de l'ouverture du boulevard Cavendish à 80 pieds de largeur en moyenne, entre le chemin de la Côte St-Luc et l'avenue Monkland, puis entre la rue Sherbrooke et le chemin Upper Lachine, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97938 voir page 23 volume 44 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers J.-O. Asselin, Quintin,
E.-T. Asselin, Lyall et Munday,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller V. Lévesque.

Et, un nouveau débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 JUIL 1951

76.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 11,235.81 for the expropriation of the immovables required to complete the opening of Westbury Avenue, between Lacombe and Isabella Avenues, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,
Harrington, Horan and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

77.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 131.00 for the expropriation of lot No. P.82 of the cadastre of the Parish of Saint-Laurent required to open a street between Cousineau Street and Somerset Road, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the 5 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

78.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Cavendish Boulevard to an average width of 80 feet, between Côte Saint-Luc Road and Monkland Avenue, and between Sherbrooke Street and Upper Lachine Road, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-O. Asselin, Quintin,
E.-T. Asselin, Lyall and Munday,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor V. Lévesque.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 OCT 1951

79.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'élargissement des ruelles situées à l'est de la rue Fabre, entre les rues Bélanger et Jean-Talon, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97939 voir page 24 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau, Guévremont et Gagliardi, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

80.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de l'avenue Wilderton, depuis le chemin de la Côte Sainte-Catherine en gagnant le nord, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97702 voir page 97 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet,
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 18 AVR 1952

81.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour le prolongement vers l'ouest de la rue Jarry et l'élargissement de l'avenue Blair et également le prolongement de la rue Jarry, à l'est de la rue Boyer, et l'élargissement de la rue Suzor-Côté à l'ouest de l'avenue de Lorimier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport voir page volume des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore, Brien,
Croteau, J.-P. Hamelin, Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant la séance déclare que les 4 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

82.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de décréter l'acquisition à l'amiable ou par voie d'expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Burnside, entre les rues Guy et de la Montagne, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport voir page volume des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Fisher, Vautelet,
Harrington, Horan et Stephens,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Appr. Comm. Mun. de
Québec réfusé
le 7 juillet 1952.

79.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to widen the lanes east of Fabre Street, between Bélanger and Jean-Talon Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors G. Gauthier, Lalancette, Gagliardi,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

80.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Wilderton Avenue, from Côte Sainte-Catherine Road northward, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet,
Harrington, Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

81.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to extend Jarry Street westward and to widen Blair Avenue, and also to extend Jarry Street, east of Boyer Street, and to widen Suzor-Côté Street west of Lorimier Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore, Brien,
Croteau, J.-P. Hamelin, Carrière, Filion,
Prud'homme, Dubreuil, Gagliardi and Simard,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the above 4 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

82.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to enact the acquisition by mutual agreement or by expropriation of the immovables required to open Burnside Street, between Guy and Montagne Streets, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet,
Harrington, Horan and Stephens,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

VENDREDI, 1er JUIN 1951

Proposé en amendement par le conseiller Dupuis,
Appuyé par le conseiller Girard,

Que ledit rapport soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Dubreuil, Lalancette, Savignac, Quintin, Guévremont, Brien, Dupuis, Leblanc, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Prud'homme, Lépine, R. Lévesque, Ravary, Simoneau, Hudon, Erisebois et Bertrand. (21);

CONTRE: Les conseillers Fillion, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Fisher, Victor, Délisle, Carrière, Simard, Gaudry, Mathieu, E. Gauthier, McDougall, Pitts, Kolber, Smith, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Godin, Croteau, Murphy, Deslauriers, Bogert, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, Désormiers, Moore, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Loisel, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Harrington, Horan, Archambault, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, G. Gauthier, Tardif, Bock et J.-P. Hamelin, (65).

Ledit amendement est en conséquence rejeté.

La motion principale étant alors mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Les conseillers Savignac, Dubreuil, Bulloch, Lépine, Guévremont, Dupuis, Girard, Prud'homme, Dubeau, Drapeau, Bertrand, Lalancette, Allan, R. Lévesque, Ravary et Simoneau dissidents).

Le membre présidant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

83.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le fiduciaire prévu par le règlement 2001, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95938/5 voir page 320 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller J.-O. Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Lafaille, il est

RESOLU:- que l'étude dudit rapport soit suspendue.

84.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'opérer le virement de certains crédits, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 90483/502 voir page 320 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

Moved in amendment by Councillor Dupuis,
Seconded by Councillor Girard,

That said report be returned to the Executive Committee for further consideration.

Said amendment being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (21)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (65)

(For names, see opposite page)

Said amendment was accordingly rejected.

The main motion then being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillors Savignac, Dubreuil, Bulloch, Lépine, Guévremont, Dupuis, Girard, Prud'homme, Dubeau, Drapeau, Bertrand, Lalancette, Allan, R. Lévesque, Ravary and Simoneau dissenting).

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

83.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint the Trustee provided by By-law No. 2001, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising,

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Lafaille,
it was

RESOLVED:- that the consideration of this report be suspended.

84.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to transfer certain appropriations, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Pitts,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

VENDREDI, 1er JUIN 1951

85.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'autoriser une dépense de \$ 10,516.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau à certains endroits et d'imposer une taxe spéciale à ce sujet, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97190/1 voir page 321 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

86.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de modifier la résolution du Conseil en date du 18 janvier 1951, autorisant une dépense de \$ 67,591.00 pour l'achat et la pose de tuyaux à l'eau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 96052/1 voir page 321 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

87.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de virer une somme de \$ 200,000.00 en vue de la pose de conduites et de services d'eau, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97900/3 voir page 316 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Hanley, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant la séance déclare que les 4 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la charte.

88.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet:

- a) de voter un crédit de \$ 909,376.00 pour la restauration et l'aménagement de l'hôtel et la gare Place Viger et des terrains contigus, ainsi que pour les modifications en résultant dans l'hôtel de ville et son annexe;
- b) d'autoriser le Comité exécutif à faire exécuter ces travaux en régie ou par contrat, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95835/2A voir page 322 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Pitts, Gaudry, V. Lévesque,
Godin, E. Pigeon, Noel et L. Gagnon,

Que ledit rapport soit adopté.

V.P. 84
Vol. 287

Res. mod.
V.P. 409
Vol. 287

FRIDAY, JUNE 1st 1951

85.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to authorize an expenditure of \$ 10,516.00 for the purchase and installation of water mains in certain places and to impose a special tax for such purpose, the following report was submitted:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Croteau,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

86.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to amend the resolution of the Council dated January 18th 1951, authorizing an expenditure of \$ 67,591.00 to purchase and lay water mains, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Filion,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

87.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to transfer an amount of \$ 200,000 to lay water mains and services, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Hanley,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the above 4 reports had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

88.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee:

- a) to vote an appropriation of \$ 909,376.00 for the restoration and the arrangement of Viger Hotel and Station and the abutting lots, together with the modifications resulting therefrom at the City Hall and its Annex;
- b) to authorize the Executive Committee to have these works carried out by day labor or by contract;

the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Pitts, Gaudry, V. Lévesque,
Godin, E. Pigeon, Noel et L. Gagnon,

That said report be adopted.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 51, comme l'exige l'article 21^e de la charte.

89.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition de G. Daneau Limitée, au prix de \$ 28,462.50, d'un terrain requis pour compléter l'étendue du parc homologué compris entre les avenues Van Horne et Westbury et les rues Lemieux et de la Peltrie, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95345/3 voir page 322 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet,
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

90.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de la succession J.-C. Burnett, au prix de \$ 320.00 de deux terrains situés du côté ouest de la 20^e Avenue, au nord de la rue de Bellechasse, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95542/1 voir page 322 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 27 OCT 1951

91.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de University Settlement of Montreal, au prix de \$ 42,025.00, de certains terrains requis pour l'élargissement de la rue Dorchester, entre les rues Guy et Windsor et entre le Square Beaver Hall et l'avenue de Lorimier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95235/2 voir page 24 volume 44 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, Vautelet, McKenna,
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

92.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, au prix de \$ 32,394.40, de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, de certains immeubles requis pour des terrains de jeux, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98015 voir page 323 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Lauriault, Sauvé, Tremblay,
Lafaille, Lépine, Morin, Hanley, Loïselle,
O'Flaherty, Burrows et Healy, il est

Que ledit rapport soit adopté.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 51, as required by Article 21^e of the Charter.

89.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition from G. Daneau Limitée, at the price of \$ 28,462.50, of a lot required to complete the area of the homologated park between Van Horne and Westbury Avenues and Lemieux and La Peltrie Streets, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet,
Harrington, Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

90.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition, from the J. C. Burnett Estate, at the price of \$ 320.00, of two lots on the west side of 20th Avenue, north of Bellechasse Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

91.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition, from University Settlement of Montreal, at the price of \$ 42,025.00, of certain lots required to widen Dorchester Street, between Guy and Windsor Streets and between Beaver Hall Hill and Lorimier Avenue, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, Vautelet, McKenna,
Harrington, Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

92.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition, at the price of \$ 32,394.40, from the Congrégation of Notre-Dame of Montreal, of certain immovables required for playgrounds, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Lauriault, Sauvé, Tremblay,
Lafaille, Lépine, Morin, Hanley, Loïselle,
O'Flaherty, Burrows and Healy, it was

That said report be adopted.

VENDREDI, 1er JUIN 1951

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 JUIN 1950

93.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de madame V. Savaria, de certains immeubles requis pour le prolongement de la Place Christin vers l'ouest jusqu'à la rue Sanguinet et de voter un crédit supplémentaire à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93952/1 voir page 323 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Kolber, Seigler,
Victor et Binder, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

94.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte d'acquisition, de M. G. Anderson, d'un terrain situé rue Dépatie, au nord de la rue de Salaberry, au prix de \$ 165.00, en vue de l'aménagement d'un parc, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98016 voir page 323 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant cette séance déclare que les 6 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

95.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de vente de certains terrains à la Commission Hydroélectrique de Québec, au prix de \$ 9,532.45,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU: - que ledit article soit biffé de l'ordre du jour.

96.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité loue le chemin Latour pour une période de cinq ans à Ville LaSalle, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97911 voir page 324 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller Hanley,

Que ledit rapport soit adopté.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

93.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition, from Mrs. V. Savaria, of certain immovables required to extend Christin Place westward to Sanguinet Street and to vote an additional appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Kolber, Seigler,
Victor and Binder, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

94.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of acquisition, from Mr. G. Anderson, of a lot located on Dépatie Street, north of Salaberry Street, at the price of \$ 165.00 to lay out a park, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above 6 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

95.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of sale of certain lots to the Quebec Hydro-Electric Commission, at the price of \$ 9,532.45, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED:- that this Article be struck from the order of the day.

96.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City leases Latour Road for a period of five years to the Town of LaSalle, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Hanley,

That said report be adopted.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

Le membre présidant la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

97.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte de cession de certains terrains à la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95835/2 voir page 324 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

98.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'approuver un projet d'acte par lequel la Cité permet à Phillips Electrical Works, Limited, à certaines conditions, d'installer un coffrage d'acier et une conduite pour câbles électriques en-dessous de la rue Marmier, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97961 voir page 324 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Carrière, Filion, Prud'homme,
Dubreuil, Gagliardi et Simard, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre présidant la séance déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la charte.

Sur la proposition du conseiller Guévremont,
Appuyée par le conseiller Gaudry, il est

RESOLU:- que la présente séance soit suspendue jusqu'à 3 heures de l'après-midi, ce jour, pour continuer l'étude du présent ordre du jour.

Et, advenant 3 heures de l'après-midi, ce jour,

Son Honneur le Maire ayant pris le fauteuil, et

Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Délisle, Carrière, Simard, Gaudry, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, Brien, Dupuis, McDougall, Pitts, Smith, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Lyall, Godin, Dubeau, Allan, Drapeau, Bulloch, Croteau, Murphy, Deslauriers, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Désormiers, Ravary, Simoneau, Vachon, Moore, Hudon, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Brisebois, Loïselle, Casteau, Hamilton, E.-T. Asselin, Munday, Harrington, Horan, Binder, Gagliardi, Lafontaine, L. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, Provost, G. Gauthier, Tardif, Bock, J.-P. Hamelin et Bertrand, étant présents, le Conseil reprend sa séance.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of the Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

97.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed of cession of certain lots to the Canadian Pacific Railway Company, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

98.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to approve a draft deed whereby the City allows Phillips Electrical Works Limited, on certain conditions, to install a steel casing and a conduit for electric cables under Marmier Street, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Carrière, Filion, Prud'homme,
Dubreuil, Gagliardi and Simard, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the 2 above reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

On motion of Councillor Guévremont,
Seconded by Councillor Gaudry,
it was

RESOLVED:- that this meeting be suspended until 3 o'clock, P.M., this day, to continue the consideration of the present order of the day.

And, at 3 o'clock of the afternoon, this day,

His Worship the Mayor having left the Chair, and

Councillors:

(For names, see opposite page)

being present, the Council resumed its meeting.

VENDREDI, 1er JUIN 1951

NOTE: Cette résolution a été approuvée par la Commission municipale de Québec

le 11 JUIN 1951

99.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire, Alphonse Gratton Inc., le contrat pour la restauration de l'ancien hôtel de ville Laurier, et d'opérer un virement de crédits à cette fin, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 93759/6 voir page 325 volume 43 des rapports)

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par le conseiller J.-O. Asselin,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, le Conseil se partage comme suit:

POUR: Les conseillers Filion, Dubreuil, Lalancette, Savignac, McKenna, Rochon, V. Lévesque, Healy, E. Hamelin, Sauvé, Tremblay, Morin, O'Flaherty, Burrows, Hanley, J.-O. Asselin, Quintin, Fisher, Victor, Bass, Delisle, Carrière, Simard, Gaudry, Guévremont, Mathieu, E. Gauthier, Girard, McDougall, Pitts, Smith, Lyall, Godin, Allan, Bulloch, Croteau, Deslauriers, Bogert, Prud'homme, Lépine, McNamara, Wagar, Murray, Vautelet, Stephens, Baker, R. Lévesque, Simoneau, Vachon, Moore, Despatis, English, Noel, Sarrazin, Goulet, Loïselle, Custeau, Hamilton, Munday, Horan, Binder, Lafontaine, Provost, et J.-F. Hamelin. (64);

CONTRE: Les conseillers Brien, Dupuis, Leblanc, Lauriault, Lafaille, Reford, Dubeau, Drapeau, Murphy, Désormiers, Ravary, Hudon, Brisebois, E.-T. Asselin, Harrington, Gagliardi, L. Pigeon, L. Gagnon, E. Pigeon, Barron, G. Cauthier, Tardif, Bock et Bertrand. (24).

Ainsi, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence.

100.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une subvention de \$ 300.00 au Festival Dramatique National; le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98000/1 voir page 325 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

101.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une subvention de \$ 7,500.00 aux Festivals de Montréal, Inc., le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98000 voir page 326 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté. (Le conseiller Désormiers dissident).

102.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder des subventions au Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal, Inc., au Conseil Central des Métiers et du Travail de Montréal et l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98000/2 voir page 326 volume 43 des rapports)

FRIDAY, JUNE 1st 1951

99.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to award to the lowest tenderer, Alphonse Gratton Inc., the contract to renovate the former Laurier City Hall, and to transfer an appropriation for such purpose, the following report was submitted and read:

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, the Council divided as follows:

YEAS: Councillors: (64)

(For names, see opposite page)

NAYS: Councillors: (24)

(For names, see opposite page)

And, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly.

100.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to make a grant of \$ 300.00 to the Dominion Drama Festival, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

101.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to make a grant of \$ 7,500.00 to Montréal Festivals, Inc., the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Croteau,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted. (Councillor Désormiers dissenting).

102.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to make grants to the Central Committee of the National Syndicates of Montréal, Inc., to the Montreal Trades and Labor Council and to the Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, the following report was submitted and read:

VENDREDI, 1er JUIN 1951

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers J.-B. Délisle et Barron,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

103.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet d'accorder une pension ou un supplément de pension à certains employés de la Cité, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98049 voir page 327 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Hanley, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 4 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité de tous les membres du Conseil, comme l'exige l'article 21e de la charte.

104.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de constituer en corporation Les Associés Incorporés, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97859 voir page 326 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

105.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le Dr Andrejs Pakalnins membre de la Commission d'Hygiène, en remplacement de M. R. de L. French, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97107/8A voir page 327 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Son Honneur le Maire déclare que les 2 rapports ci-dessus ont été adoptés par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

106.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlements à l'effet de modifier le règlement no 1265 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Mont-Royal, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97857 voir page 332 volume 43 des rapports)
(Pour règlement 2029 voir page 390 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelet,
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors J.-B. Délisle and Barron,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

103.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to grant a pension or supplementary pension to certain employees of the City, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Hanley, it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 4 reports had been adopted by the vote of the majority of all the members of Council, as required by Article 21e of the Charter.

104.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to incorporate Les Associés Incorporés, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

105.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee to appoint Dr. Andrejs Pakalnins member of the Board of Health, to replace Mr. R. de L. French, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

His Worship the Mayor declared that the above 2 reports had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

106.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1265 concerning the erection of buildings in Mount-Royal Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelet,
Harrington, Horan and Stephens,
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

VENDREDI, 1er JUIN 1951

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 et 2 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Fisher, McKenna, Vautelst,
Harrington, Horan et Stephens, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Son Honneur le Maire déclare que le règlement ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

107.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1341 concernant la plomberie dans la Cité de Montréal, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 97858	voir page	332	volume	43	des rapports)
(Pour règlement -	voir page	389	volume	43	des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Filion, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller J.-O. Asselin,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Son Honneur le Maire déclare que le projet de règlement ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par les 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

108.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement modifiant le règlement no 1920 concernant l'occupation des terrains et l'édification et l'occupation des bâtiments dans les quartiers Ahuntsic et Villeray, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98013	voir page	332	volume	43	des rapports)
(Pour règlement -	voir page	388	volume	43	des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau et J.-P. Hamelin, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et l'article 1 étant lu et un débat s'engageant,

Sur la proposition du conseiller Brien,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude. (Le conseiller Lauriault dissident)

Son Honneur le Maire déclare que le projet de règlement ci-dessus a été retourné au Comité exécutif par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and Articles 1 and 2 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Fisher, McKenna, Vautelst,
Harrington, Horan and Stephens, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

His Worship the Mayor declared that the above By-law had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

107.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1341 concerning plumbing in the City of Montreal, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Filion,
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of said draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of said draft by-law and Article 1 being read and a debate arising,

On motion of Councillor J.-O. Asselin,
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be returned to the Executive Committee for further consideration.

His Worship the Mayor declared that the above draft by-law had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

108.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1920 concerning the occupancy of parcels of land and the erection and occupancy of buildings in Ahuntsic and Villeray Wards, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Bock, Girard, Moore,
Brien, Croteau and J.-P. Hamelin,
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and Article 1 being read, and a debate arising,

On motion of Councillor Brien,
Seconded by Councillor Croteau,
it was

RESOLVED:- that said draft by-law be returned to the Executive Committee for further consideration. (Councillor Lauriault dissenting).

His Worship the Mayor declared that the above draft by-law had been returned to the Executive Committee by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

109.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement modifiant le règlement no 1400 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Préfontaine, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98011 voir page 331 volume 43 des rapports)
(Pour règlement - voir page 390 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers G. Gauthier, Farly,
Lalancette, Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Son Honneur le Maire quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller V. Lévesque.

Proposé par le conseiller Lalancette,
Appuyé par le conseiller Quintin,

Que ledit projet de règlement soit retourné au Comité exécutif pour plus ample étude.

Ladite motion est rejetée sur division.

Le Conseil procède alors à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2, 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers G. Gauthier, Farly, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

110.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement modifiant le règlement no 1413 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier Rosemont, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98014 voir page 332 volume 43 des rapports)
(Pour règlement 2031 voir page 388 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau et Guévremont, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

111.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement modifiant le règlement no 786 concernant la construction des bâtiments dans le quartier Maisonneuve, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98012 voir page 331 volume 43 des rapports)
(Pour règlement 2032 voir page 389 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

109.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1400 concerning the erection and occupancy of buildings in Préfontaine Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors G. Gauthier, Farly,
Lalancette, Despatis, Dubeau and
Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

His Worship the Mayor left the Chair and was replaced by Councillor V. Lévesque.

Moved by Councillor Lalancette,
Seconded by Councillor Quintin,

That said draft by-law be returned to the Executive Committee for further consideration.

Said motion was rejected on division.

Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and Articles 1, 2, 3 and 4 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors G. Gauthier, Farly, Lalancette,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

110.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1413 concerning the erection and occupancy of buildings in Rosemont Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and Articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors G. Gauthier, Lalancette,
Despatis, Dubeau and Guévremont, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

111.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 786 concerning the erection of buildings in Maisonneuve Ward, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed to the reading of the draft by-law attached thereto.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2, 3 et 4 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier et Vachon, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

112.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement concernant les cabines téléphoniques extérieures, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98024 voir page 333 volume 43 des rapports)
(Pour règlement 2033 voir page 388 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 9 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 10 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé.

Le conseiller V. Lévesque quitte le fauteuil et y est remplacé par le conseiller Savignac.

L'article 11 étant lu, il est agréé.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,
il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

113.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement concernant l'aqueduc et abrogeant certains règlements, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 95229/1 voir page 333 volume 43 des rapports)
(Pour règlement 2034 voir page 389 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1 à 6 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

L'article 7 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Désormiers dissident)

Les articles 8 et 9 étant lus, ils sont agréés.

L'article 10 étant lu et un débat s'engageant, il est agréé. (Le conseiller Désormiers dissident)

Les articles 11, 12, 13, 14 et 15 étant lus, ils sont agréés.

L'article 16 étant lu, il est agréé. (Le conseiller Désormiers dissident)

Les articles 17 à 25 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Council accordingly proceeded with the reading of the said draft by-law and Articles 1, 2, 3 and 4 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin, E. Gauthier and Vachon,
it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

112.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law concerning outdoor telephone booths, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

The Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and Articles 1 to 9 inclusively being read, they were agreed to.

Article 10 being read and a debate arising, it was agreed to.

Councillor V. Lévesque left the Chair and was replaced by Councillor Savignac.

Article 11 being read, it was agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,
it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

113.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law concerning the waterworks and repealing certain by-laws, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Pitts,
it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded to the reading of the said draft by-law and Articles 1 to 6 inclusively being read, they were agreed to.

Article 7 being read and a debate arising, it was agreed to.
(Councillor Désormiers dissenting)

Articles 8 and 9 being read, they were agreed to.

Article 10 being read and a debate arising, it was agreed to.
(Councillor Désormiers dissenting)

Articles 11, 12, 13, 14 and 15 being read, they were agreed to.

Article 16 being read, it was agreed to. (Councillor Désormiers dissenting)

Articles 17 to 25 inclusively being read, they were agreed to.

VENDREDI, 1er JUIN 1951

L'article 26 étant lu, il est agréé. (Le conseiller Désormiers dissident)

Les articles 27 à 30 inclusivement étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Pitts, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté. (Le conseiller Désormiers dissident)

114.- L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif soumettant un projet de règlement à l'effet de modifier le règlement no 1642 concernant la taxe d'affaires, la taxe de l'eau, la taxe sur le capital et les taxes personnelles, tel que modifié, le rapport suivant est soumis et lu:

(Pour rapport 98025 voir page 333 volume 43 des rapports)
(Pour règlement 2035 voir page 389 volume 43 des rapports)

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que ledit rapport soit déposé aux archives et que le Conseil procède à la lecture du projet de règlement qui y est annexé.

Le Conseil procède en conséquence à la lecture dudit projet de règlement et les articles 1, 2 et 3 étant lus, ils sont agréés.

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller Croteau, il est

RESOLU:- que ledit projet de règlement soit maintenant adopté.

Le membre président la séance déclare que les 6 règlements ci-dessus ont été adoptés par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, le nombre de ces votes n'étant pas moindre que 34, comme l'exige l'article 21e de la charte.

115.- Le Conseil reprend alors l'étude du rapport du Comité exécutif à l'effet de voter un crédit supplémentaire de \$ 19,560.00 pour l'expropriation des terrains requis pour l'établissement d'une pépinière en bordure de la rue Duquesne, au nord de la rue Sherbrooke, laquelle avait été laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance,

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin et E. Gauthier,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

RESOLU:- en conséquence. (Le conseiller Guévremont dissident)

Le membre président la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote des 2/3 des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

116.- Le Conseil reprend l'étude du rapport du Comité exécutif à l'effet de nommer le fiduciaire prévu par le règlement 2001, laquelle avait été laissée en suspens à une phase antérieure de la présente séance,

Sur la proposition du conseiller Rochon,
Appuyée par le conseiller J.-O. Asselin,
il est

RESOLU:- que ledit rapport soit adopté.

Le membre président la séance déclare que le rapport ci-dessus a été adopté par le vote de la majorité des membres du Conseil présents, comme l'exige l'article 21e de la Charte.

FRIDAY, JUNE 1st 1951

Article 26 being read, it was agreed to. (Councillor Désormiers dissenting)

Articles 27 to 30 inclusively being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Pitts, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted. (Councillor Désormiers dissenting)

114.- The order of the day being read to consider a report from the Executive Committee submitting a draft by-law to amend By-law No. 1642 concerning the business tax, the water tax, taxes on capital and personal taxes, as amended, the following report was submitted and read:

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED:- that said report be filed of record and that Council proceed with the reading of the draft by-law attached thereto.

Council accordingly proceeded with the reading of the draft by-law and Articles 1, 2 and 3 being read, they were agreed to.

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor Croteau, it was

RESOLVED:- that said draft by-law be now adopted.

The member presiding the meeting declared that the above 6 reports had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, the number of such votes being not less than 34, as required by Article 21e of the Charter.

115.- Council resumed the consideration of the report from the Executive Committee to vote an additional appropriation of \$ 19,560.00 for the expropriation of the lots required to establish a tree nursery along Duquesne Street, north of Sherbrooke Street, which had been left in abeyance at a previous stage of the present meeting,

Moved by Councillor Rochon,
Seconded by Councillors Allan, Simoneau, Tardif,
E. Hamelin and E. Gauthier,

That said report be adopted.

And, a debate arising and said motion being put, it was adopted and it was

RESOLVED:- accordingly. (Councillor Guévremont dissenting)

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the 2/3 of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.

116.- The Council resumed the consideration of the report from the Executive Committee to appoint the Trustee provided by By-law No. 2001, which had been left in abeyance at a previous stage of this meeting,

On motion of Councillor Rochon,
Seconded by Councillor J.-O. Asselin,
it was

RESOLVED:- that said report be adopted.

The member presiding the meeting declared that the above report had been adopted by the vote of the majority of the members of Council present, as required by Article 21e of the Charter.